



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 5

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 5

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	149
Souligner le succès de l'entreprise du jeune Louis Bilodeau, éleveur d'agneau Mme Stéphanie Lachance	149
Féliciter la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord et les Artistes en arts visuels du nord de Montréal, lauréats du Prix d'histoire du gouverneur général pour l'excellence des programmes communautaires Mme Paule Robitaille	149
Rendre hommage à M. Michel Legault pour son engagement bénévole et communautaire M. Donald Martel	149
Souligner le 25e anniversaire de l'émission de télévision <i>La petite vie</i> Mme Isabelle Melançon	150
Souligner l'engagement bénévole de M. Jacques Raymond, propriétaire de la Pâtisserie La Demi-Calorie Mme Chantal Soucy	150
Rendre hommage à Mme Sylvie Gervais, directrice générale du Centre d'action bénévole de Grand-Mère Mme Marie-Louise Tardif	150
Souligner la Journée internationale des personnes handicapées Mme Marilynne Picard	150
Dénoncer le meurtre de M. Camilo Catrillanca, paysan mapuche, par des forces policières au Chili M. Andrés Fontecilla	151
Souligner la carrière et l'engagement bénévole et communautaire de M. Jacques Rémy M. Simon Jolin-Barrette	151
Souligner le 75e anniversaire de L'Association de la colonie de vacances de Granby M. François Bonnardel	151
Dépôt de documents	152
Rapport annuel du ministère du Conseil exécutif	152
Rapports annuels du Bureau du coroner, du ministère de la Sécurité publique, de la Sûreté du Québec, du Bureau des enquêtes indépendantes, du Commissaire à la déontologie policière et de la Commission de la capitale nationale	152
Rapports annuels de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et de la Commission consultative de l'enseignement privé	152
Rapports annuels et rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, du CRSSS—Baie-James et de certains CISSS, et rapports annuels du CHUM, de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, d'Héma-Québec, du CISSS—Montérégie-Centre et de certains CIUSSS	152
Rapport annuel du ministère de l'Économie et de l'Innovation	153
Rapport annuel sur les sondages effectués dans le cadre du plan triennal des sondages 2015-2018 de Revenu Québec et avis de la CAI	153
Comptes publics 2017-2018	153
Rapports annuels du Secrétariat du Conseil du trésor, du Centre de services partagés, de la Société québécoise des infrastructures et rapport sur l'application de la Loi sur l'administration publique	153
Plan d'immigration du Québec pour l'année 2019	153
Rapports annuels du ministère des Transports et de la Société des traversiers	153
Rapports annuels du Registre des lobbyistes, de l'Office des professions, de la Société québécoise d'information juridique, de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, du Fonds d'aide aux actions collectives, du Centre de la francophonie des Amériques, du Conseil du statut de la femme et rapports annuels 2016-2017 et 2017-2018 du Conseil de la justice administrative	153
Rapport annuel du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	154
Rapport annuel de la Société d'habitation du Québec	154
Lettre de démission de M. Richard Janda à titre de membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	154

Table des matières (suite)

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation	154
Motion proposant d'adopter la liste	154
Mise aux voix	155
Dépôt de rapports de commissions	
Composition des commissions parlementaires et adoption de la liste des présidents de séance	155
Mise aux voix du rapport	155
Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège	
Décision de la présidence sur la demande de directive soulevée le 30 novembre 2018 concernant l'intervention du premier vice-président de l'Assemblée lors du débat sur le discours d'ouverture à la séance du 29 novembre 2018	155
Questions et réponses orales	156
Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre	
M. Pierre Arcand	156
M. François Legault	156
M. Pierre Arcand	156
M. François Legault	157
M. Pierre Arcand	157
M. François Legault	157
M. Pierre Arcand	157
M. François Legault	157
Investissement dans les services publics	
M. Carlos J. Leitão	158
M. Eric Girard	158
M. Carlos J. Leitão	158
M. Eric Girard	158
M. Carlos J. Leitão	159
M. Eric Girard	159
Orientations gouvernementales en matière d'immigration	
Mme Dominique Anglade	159
M. Simon Jolin-Barrette	159
Mme Dominique Anglade	160
M. Simon Jolin-Barrette	160
Mme Dominique Anglade	160
M. Simon Jolin-Barrette	160
Orientations gouvernementales en matière de santé et d'éducation	
M. Pascal Bérubé	161
M. François Legault	161
M. Pascal Bérubé	161
M. François Legault	161
M. Pascal Bérubé	162
M. François Legault	162
Stratégie du gouvernement en matière de lutte aux changements climatiques	
Mme Manon Massé	162
M. François Legault	162
Mme Manon Massé	163
M. François Legault	163
Mme Manon Massé	163
M. François Legault	163
Stratégie pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre	
Mme Monique Sauvé	163
M. Jean Boulet	164
Mme Monique Sauvé	164
M. Jean Boulet	164
Mme Monique Sauvé	164
M. Jean Boulet	164

Table des matières (suite)

Bris de câbles optiques sous-marins aux Îles-de-la-Madeleine	
M. Joël Arseneau	165
Mme Geneviève Guilbault	165
M. Joël Arseneau	165
M. Jonatan Julien	165
M. Joël Arseneau	166
Mme Geneviève Guilbault	166
Accès aux services en santé mentale	
Mme Hélène David	166
Mme Danielle McCann	166
Mme Hélène David	166
Mme Danielle McCann	167
Mme Hélène David	167
Mme Danielle McCann	167
Compensation financière aux producteurs laitiers	
Mme Marie Montpetit	167
M. André Lamontagne	167
Mme Marie Montpetit	168
M. André Lamontagne	168
Mme Marie Montpetit	168
M. André Lamontagne	168
Motions sans préavis	168
Souligner la carrière du skieur Erik Guay	169
Mise aux voix	169
Reconnaître que l'immigration est nécessaire pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre	170
Mise aux voix	170
Avis touchant les travaux des commissions	171
Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	171
Violation de droit ou de privilège soulevée le 29 novembre 2018 sur la transmission du discours d'ouverture du premier ministre à des journalistes avant sa lecture à l'Assemblée	
M. Sébastien Proulx	171
M. Éric Caire	174
Document déposé	175
M. Martin Ouellet	176
M. Gabriel Nadeau-Dubois	176
Document déposé	178
M. Sébastien Proulx	178
M. Éric Caire	178
Demande de directive concernant la tenue d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec annoncée par la ministre de la Culture et des Communications	
M. Martin Ouellet	179
Documents déposés	179
M. Sébastien Proulx	179
M. Éric Caire	180
M. Martin Ouellet	181
M. Sébastien Proulx	181
Documents déposés	181

Table des matières (suite)

Affaires du jour	181
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	181
M. Enrico Ciccone	182
M. Christian Dubé	184
Mme Lorraine Richard	185
Mme Marilyn Picard	187
Mme Paule Robitaille	188
Mme Sylvie D'Amours	190
Mme Émilise Lessard-Therrien	192
Motion formulant un grief	194
M. Jean-François Roberge	194
Mme Monique Sauvé	195
Mme Nadine Girault	197
M. Martin Ouellet	199
Motion formulant un grief	200
Mme MarieChantal Chassé	201
M. Alexandre Leduc	202
Mme Chantale Jeannotte	204
Mme Isabelle Melançon	206
Motion formulant un grief	208
Mme Suzanne Blais	208
Mme Jennifer Maccarone	209
M. Simon Allaire	210
M. David Birnbaum	212
Motion formulant un grief	213
Mme Stéphanie Lachance	214
Ajournement	215

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 5

(Treize heures quarante et une minutes)

Le Vice-Président (M. Picard) : Bon mardi à tous. Vous pouvez vous asseoir, s'il vous plaît.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous allons entreprendre la rubrique des déclarations des députés, et je vais débiter avec Mme la députée de Bellechasse. La parole est à vous.

Souligner le succès de l'entreprise du jeune Louis Bilodeau, éleveur d'agneau

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, M. le Président. Le modèle d'affaires développé par Louis Bilodeau, de Saint-Michel-de-Bellechasse, mérite d'être souligné. Lorsqu'il était à peine âgé de 12 ans, Louis avait amassé assez d'argent en vendant du maïs sucré sur la ferme familiale pour s'acheter un troupeau de moutons. Aujourd'hui âgé de 14 ans, il peut être fier d'approvisionner le Restaurant Joe Beef à Montréal. Le copropriétaire du restaurant, Frédéric Morin, soucieux de l'éthique, a pu être persuadé que les animaux de Louis ont été élevés dans le respect et ont mené une bonne vie.

J'aimerais saisir cette occasion pour féliciter Louis et sa famille, les parents de Louis, Brigitte Fournier et Robert Bilodeau, ainsi que leur entourage pour avoir su soutenir et encourager ce jeune dans la réalisation de son projet et lui insuffler la fibre entrepreneuriale. Voilà vraiment une famille inspirante. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Féliciter la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord et les Artistes en arts visuels du nord de Montréal, lauréats du Prix d'histoire du gouverneur général pour l'excellence des programmes communautaires

Mme Paule Robitaille

Mme Robitaille : Merci, M. le Président. C'est avec grande fierté que je félicite la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord et les Artistes en Arts visuels du nord de Montréal, qui sont lauréats du Prix d'histoire du Gouverneur général du Canada pour l'excellence des programmes communautaires 2018 pour leur projet Mon Vélo raconte. Ce projet, réalisé pour le 375^e anniversaire de Montréal, a su faire briller Montréal-Nord de tous ses feux en mettant de l'avant son histoire et son art par le défilé de 375 vélos allégoriques, fabriqués et animés par sa collectivité, dans la ville.

Félicitations à M. Jean-Paul Guiard, président de la SHGMN, et à M. Sergio Gutiérrez, fondateur de l'AAVNM, aux bénévoles ainsi qu'aux différents partenaires qui ont fait de ce projet un succès! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à M. le député Nicolet-Bécancour.

Rendre hommage à M. Michel Legault pour son engagement bénévole et communautaire

M. Donald Martel

M. Martel : M. le Président, le cofondateur et principal dirigeant de l'Opération Nez rouge dans Nicolet-Bécancour, M. Michel Legault, décidait, en début d'année, de passer le flambeau à d'autres après avoir assumé lui-même pendant 25 ans l'entière responsabilité de cette activité fort importante dans notre région. Je veux saluer le travail et l'implication de cet enseignant du collège Notre-Dame-de-l'Assomption, qui a également occupé le poste de directeur du Service de sécurité incendie de Nicolet.

Homme d'action très engagé dans son milieu, M. Michel Legault s'est aussi investi dans des causes de scouts de la région. Je souligne qu'il a également occupé le poste de trésorier de la Coopérative d'habitation Le Marquis, à Nicolet, et qu'il trouve aussi le temps d'être le bras droit du député fédéral Louis Plamondon.

Je salue donc la contribution de M. Michel Legault et je le remercie au nom de mes concitoyens et concitoyennes pour sa générosité et son engagement envers sa communauté. Bravo, Michel!

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à Mme la députée de Verdun.

Souligner le 25e anniversaire de l'émission de télévision *La petite vie***Mme Isabelle Melançon**

Mme Melançon : Merci, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui souligner les 25 ans de la série télévisuelle *La petite vie*, qui a diffusé son premier épisode le 16 octobre 1993.

Celle-ci est vite devenue un des plus grands phénomènes de la télévision québécoise. Lors de la diffusion des 59 épisodes, qui se sont déroulés entre 1993 et 1998, c'est en moyenne plus de 3 millions de téléspectateurs qui se donnaient rendez-vous à chaque semaine.

Je vous invite à visiter l'exposition interactive présentée au musée Pointe-à-Callière à partir du 5 décembre prochain, et ce, jusqu'au 7 avril 2019. Vous aurez ainsi l'occasion de replonger dans cet univers ludique et satirique.

Merci au créateur, Claude Meunier, aux acteurs, aux actrices de la série de nous avoir fait vivre de si merveilleux fous rires en famille. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Nous poursuivons avec Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Souligner l'engagement bénévole de M. Jacques Raymond, propriétaire de la Pâtisserie La Demi-Calorie**Mme Chantal Soucy**

Mme Soucy : M. le Président, savez-vous que la circonscription de Saint-Hyacinthe détient le record canadien de la plus longue bûche de Noël?

M. Jacques Raymond, propriétaire de la Pâtisserie La Demi-Calorie, a décidé de contribuer de façon créative auprès de notre communauté en produisant une bûche de Noël dont les fonds recueillis sont versés au Centre de pédiatrie sociale Grand Galop de Saint-Hyacinthe. Cette pâtisserie de 70 mètres sera servie lors de l'événement Magie de Noël ce samedi 8 décembre. D'ailleurs, j'y serai avec mon équipe pour servir les citoyens. J'invite tous les citoyens à venir déguster cette succulente création, qui nécessite pas moins de 253 litres de crème, 1 185 oeufs et 75 kilos de chocolat belge.

Alors, aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à M. Jacques Raymond et tous les partenaires qui s'associent à ce projet de bienfaisance. Félicitations à tous! Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice.

Rendre hommage à Mme Sylvie Gervais, directrice générale du Centre d'action bénévole de Grand-Mère**Mme Marie-Louise Tardif**

Mme Tardif : Merci, M. le Président. Depuis 22 ans, c'est avec conviction et passion que Mme Sylvie Gervais dirige le Centre d'action bénévole de Grand-Mère, où 324 bénévoles oeuvrent dans 13 services différents auprès de personnes en perte d'autonomie et en situation de pauvreté des secteurs Grand-Mère, Saint-Georges, Lac-à-la-Tortue et Saint-Jean-des-Piles de la ville de Shawinigan. Elle a elle-même débuté comme bénévole à la popote volante et à la présidence du conseil d'administration, période durant laquelle elle a fondé avec sa mère L'Atelier des Farfadets. Depuis 1995, L'Atelier des Farfadets est un service de récupération et de réparation de jouets et de vêtements chauds où les bénévoles travaillent durant toute l'année afin de pouvoir offrir des cadeaux de Noël aux enfants de zéro à 12 ans.

Depuis des décennies, elle travaille à réduire l'iniquité sociale et à aider les autres. Grâce à ses implications, ce sont des milliers de personnes qui ont reçu de l'aide. Bravo! Et merci d'embellir le monde.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Soulanges.

Souligner la Journée internationale des personnes handicapées**Mme Marilyn Picard**

Mme Picard : Merci, M. le Président. Hier, le 3 décembre, était la Journée internationale des personnes handicapées. Comme vous le savez, M. le Président, cette journée est très spéciale pour moi, puisque j'ai à la maison une petite fille de six ans lourdement handicapée. Je connais certaines réalités que 9,5 % de la population vivent.

Cette journée reconnaît l'effort que certaines personnes déploient jour après jour pour leur bien-être. Elle sensibilise la population à la réalité que vivent les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Elle démontre l'importance d'inclure toutes les personnes à notre société, de ne laisser personne derrière. Cette année, l'ONU a retenu le thème *Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité*.

Je tiens à féliciter les organismes qui desservent mon comté, Soulanges : le Répît Le Zéphyr, Parrainage civique, Moulin de la source, Autisme Montérégie, PEHDDAA, Jonathan de Soulanges, Croissant 21, Transport Soleil, Nova.

En terminant, M. le Président, je désire réaffirmer un principe de base : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Nous poursuivons avec M. le député de Laurier-Dorion.

**Dénoncer le meurtre de M. Camilo Catrillanca, paysan mapuche,
par des forces policières au Chili**

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Pour ma première déclaration, je voudrais soulever une dénonciation d'une atteinte grave aux droits de la personne qui est arrivée au Chili, mon pays d'origine.

Le 14 novembre dernier, lors d'une opération d'une escouade militarisée de la police chilienne ayant eu lieu dans la localité de Temucucui, située au sud du Chili, un paysan, Camilo Catrillanca, 24 ans, a été froidement abattu par une balle derrière la tête, une balle tirée par un policier. Ce paysan était désarmé, n'était aucunement impliqué dans un quelconque acte criminel. Cette bavure découle de la militarisation d'un conflit avec le peuple mapuche, qui luttent depuis des décennies pour l'obtention de leurs droits ancestraux sur leurs terres traditionnelles.

Je voudrais exiger que le gouvernement chilien fournisse des garanties de réparation et de non-répétition d'un tel crime aux victimes et à leurs familles, que le gouvernement chilien s'engage à mettre un terme à ce type de raids policiers massifs sur les communautés mapuches, car ils violent leurs droits fondamentaux et sont responsables de la persécution et de la criminalisation des peuples autochtones. Merci.

• (13 h 50) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Merci, M. le député. Je cède la parole à M. le député de Borduas.

**Souligner la carrière et l'engagement bénévole et
communautaire de M. Jacques Rémy**

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Merci, M. le Président. Je veux aujourd'hui souligner la carrière de M. Jacques Rémy, présent aujourd'hui dans les tribunes avec nous, qui prend sa retraite après une quarantaine d'années passées au sein du Mouvement Desjardins, dont plus de 20 ans comme directeur général de la caisse de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire. Mais, plus encore, ce sur quoi je veux mettre l'emphase aujourd'hui, c'est l'engagement de M. Rémy auprès de sa communauté.

Jacques Rémy a su incarner des valeurs comme la coopération et l'implication en prenant part personnellement à une foule de projets porteurs pour La Vallée-du-Richelieu, des projets économiques, communautaires ou sociaux. Il y a quelques jours, il s'est aussi vu décerner le prix du Mérite exceptionnel lors du Gala Excellence agricole Montérégie-Est, un autre domaine pour lequel ce natif de Saint-Marc-sur-Richelieu a su démontrer son soutien.

Pour finir, M. le Président, je veux remercier Jacques Rémy pour l'exemple qu'il a donné et pour le legs qu'il laisse à notre communauté. C'est la tête bien haute qu'il peut maintenant offrir plus de temps à Marielle, à ses filles et à ses petits-enfants. Bravo et un sincère merci, Jacques, au nom de toute la communauté de La Vallée-du-Richelieu, pour ton implication au cours des dernières années! Bonne retraite!

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. M. le député de Granby, pour la dernière déclaration.

**Souligner le 75e anniversaire de L'Association
de la colonie de vacances de Granby**

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, j'ai l'immense plaisir de souligner le 75e anniversaire de L'Association de la colonie de vacances de Granby.

Il faut remonter à 1943 pour assister aux premiers pas d'un organisme important dans la région. Et, au fil des années, ils ont permis à des milliers d'enfants provenant d'un milieu défavorisé ou malades de passer du temps dans un camp de vacances. Grâce aux généreux donateurs, qui contribuent à l'association année après année, des jeunes peuvent mettre un peu de couleur et de bonheur dans leur été. Cette année encore, c'est près de 200 enfants qui ont pu en bénéficier.

Il n'est pas toujours évident pour les parents de pouvoir payer à leurs jeunes différentes activités pour leur permettre de profiter pleinement de leur jeunesse. C'est d'autant plus vrai lorsque les familles disposent de peu de moyens ou encore doivent subvenir aux nombreux besoins essentiels de leur enfant souffrant d'un trouble de santé. C'est pour cela que ce genre de contribution à notre région est essentiel pour les générations futures. Et je profite donc de ce moment pour souligner le travail de Jennifer Ross, présidente, ainsi que de l'ensemble des donateurs et bénévoles qui fait de L'Association de la colonie de vacances de Granby un organisme qui aide nos jeunes en difficulté. Merci pour tout et bon 75e anniversaire! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends les travaux pendant quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 52)

(Reprise à 14 h 1)

Le Président : Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants. Je vous remercie. Veuillez vous asseoir. Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le premier ministre.

Rapport annuel du ministère du Conseil exécutif

M. Legault : Oui, M. le Président. J'ai le plaisir de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère du Conseil exécutif. Merci, M. le Président.

Le Président : Ce document est déposé.

Des voix : ...

Le Président : Tout va bien? Mme la ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

Rapports annuels du Bureau du coroner, du ministère de la Sécurité publique, de la Sûreté du Québec, du Bureau des enquêtes indépendantes, du Commissaire à la déontologie policière et de la Commission de la capitale nationale

Mme Guilbault : M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Bureau du coroner, du ministère de la Sécurité publique, de la Sûreté du Québec, du Bureau des enquêtes indépendantes, de la Commissaire à la déontologie policière et de la Commission de la capitale nationale. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont maintenant déposés. M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Rapports annuels de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et de la Commission consultative de l'enseignement privé

M. Roberge : M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, de la Commission consultative de l'enseignement privé ainsi que le rapport annuel 2017-2018 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

Le Président : Merci. Ces documents sont maintenant déposés. Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Rapports annuels et rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, du CRSSS—Baie-James et de certains CISSS, et rapports annuels du CHUM, de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, d'Héma-Québec, du CISSS—Montérégie-Centre et de certains CIUSSS

Mme McCann : M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 des centres de santé et de services sociaux suivants : Montérégie-Centre, Montérégie-Ouest, des Îles, Outaouais, Lanaudière, Laurentides; les rapports annuels 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants : des Îles, Montérégie-Ouest, Outaouais, Laurentides, Lanaudière; les rapports annuels de gestion 2017-2018 des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux suivants : Capitale-Nationale, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Ouest-de-l'Île-de-Montréal; le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, le rapport annuel 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James; les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal et de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;

le rapport annuel 2017-2018 d'Héma-Québec; et le rapport annuel 2017-2018 du commissaire aux plaintes et à la qualité des services de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont également déposés. M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Rapport annuel du ministère de l'Économie et de l'Innovation

M. Fitzgibbon : M. le Président, je dépose le rapport de gestion 2017-2018 du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Merci, M. le Président.

Le Président : Ce document est déposé. M. le ministre des Finances.

Rapport annuel sur les sondages effectués dans le cadre du plan triennal des sondages 2015-2018 de Revenu Québec et avis de la CAI

M. Girard (Groulx) : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel 2017-2018 sur les sondages effectués dans le cadre du plan triennal des sondages 2015-2018 de Revenu Québec.

Comptes publics 2017-2018

J'ai également le plaisir de déposer les comptes publics pour l'année 2017-2018.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. M. le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor.

Rapports annuels du Secrétariat du Conseil du trésor, du Centre de services partagés, de la Société québécoise des infrastructures et rapport sur l'application de la Loi sur l'administration publique

M. Dubé : M. le Président, il me fait plaisir de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018, premièrement, du Secrétariat du Conseil du trésor et du Centre de services partagés du Québec et, par la suite, le rapport 2017-2018 sur l'application de la Loi sur l'administration publique et le rapport annuel 2017-2018 de la Société québécoise des infrastructures. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Ces documents sont également déposés. M. le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Plan d'immigration du Québec pour l'année 2019

M. Jolin-Barrette : M. le Président, j'ai le plaisir de déposer le plan d'immigration du Québec pour l'année 2019 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Merci, M. le Président.

Le Président : Ce document est déposé. M. le ministre des Transports.

Rapports annuels du ministère des Transports et de la Société des traversiers

M. Bonnardel : M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du ministère des Transports et de la Société des traversiers du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont déposés. Mme la ministre de la Justice, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Condition féminine.

Rapports annuels du Registre des lobbyistes, de l'Office des professions, de la Société québécoise d'information juridique, de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, du Fonds d'aide aux actions collectives, du Centre de la francophonie des Amériques, du Conseil du statut de la femme et rapports annuels 2016-2017 et 2017-2018 du Conseil de la justice administrative

Mme LeBel : Alors, M. le Président, j'ai le plaisir de déposer plusieurs rapports.

Alors, permettez-moi d'abord de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Registre des lobbyistes, de l'Office des professions du Québec, de la Société québécoise d'information juridique, du Conseil de la justice administrative, et le rapport annuel de gestion 2016-2017 du Conseil de la justice administrative, également le rapport annuel d'activité 2017 de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, le rapport annuel 2017-2018

du Fonds d'aide aux actions collectives, le rapport d'activité 2017-2018 du Centre de la francophonie des Amériques ainsi que le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Conseil du statut de la femme. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Rapport annuel du ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Mme Girault : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Merci, M. le Président.

Le Président : Ce document est déposé. Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Rapport annuel de la Société d'habitation du Québec

Mme Laforest : M. le Président, conformément à l'article 24 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Société d'habitation du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci. Ce document est également déposé.

Lettre de démission de M. Richard Janda à titre de membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Pour ma part, je dépose une lettre que m'a adressée M. Richard Janda m'informant de sa démission en tant que membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à compter du 26 septembre 2018.

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je soumetts à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membres M. Mario Laframboise, député de Blainville; M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska et whip en chef du gouvernement; Mme Lise Lavallée, députée de Repentigny; Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse; M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour; et, comme membres suppléants, Mme Lucie Lecours, députée de Les Plaines; M. Jean-François Simard, député de Montmorency; Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François; M. Gilles Bélanger, député d'Orford; M. Mathieu Lévesque, député de Chapleau.

Les députés du Parti libéral du Québec ont désigné comme membres M. Gaétan Barrette, député de La Pinière; Mme Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles; Mme Marwah Rizzy, députée de Saint-Laurent; et, comme membres suppléants, Mme Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé; M. Enrico Ciccone, député de Marquette; Mme Nicole Ménard, députée de Laporte et whip en chef de l'opposition officielle.

Les députés du Parti québécois ont désigné comme membre M. Harold LeBel, député de Rimouski, et, comme membre suppléant, Mme Véronique Hivon, députée de Joliette.

Je dépose donc cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par le premier ministre, le chef de l'opposition officielle et le chef du deuxième groupe d'opposition.

Je cède maintenant la parole à M. le premier vice-président de l'Assemblée.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le Président. Je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

• (14 h 10) •

Le Président : Vous m'excuserez, M. le premier vice-président, je reconnais le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : On vous a fait parvenir les lettres de nomination pour le troisième groupe d'opposition. Est-ce qu'il y a eu erreur de notre part ou de la vôtre? Parce qu'on a désigné, nous également, un député pour siéger au Bureau de l'Assemblée nationale.

Le Président : Je comprends que vous aurez un membre, M. le leader de l'opposition du troisième groupe officiel, lorsque la loi sera modifiée, cependant.

Alors, M. le premier vice-président, reprenez votre lecture, et on adoptera par la suite.

Motion proposant d'adopter la liste

Le Vice-Président (M. Picard) : M. le Président, je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

Mise aux voix

Le Président : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président : Adopté.

Dépôt de rapports de commissions**Composition des commissions parlementaires et adoption de la liste des présidents de séance**

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, je dépose le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui a siégé le 30 novembre 2018 afin de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance, en application des articles 127 et 139 du règlement de l'Assemblée nationale.

Je cède maintenant la parole à M. le premier vice-président de l'Assemblée.

Mise aux voix du rapport

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. M. le Président, je propose que le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale soit adopté.

Le Président : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président : Adopté.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège**Décision de la présidence sur la demande de directive soulevée le 30 novembre 2018 concernant l'intervention du premier vice-président de l'Assemblée lors du débat sur le discours d'ouverture à la séance du 29 novembre 2018**

Je suis maintenant prêt à rendre ma directive relativement à la question soulevée par le leader de l'opposition officielle le 30 novembre 2018. Je rappelle que, dans son intervention, il alléguait que, le 29 novembre 2018, le premier vice-président aurait fait une intervention de nature partisane à partir du fauteuil de la présidence, alors qu'il présidait les travaux dans le cadre du débat sur le discours d'ouverture. Selon le leader de l'opposition officielle, une telle intervention n'aurait pas dû être faite du fauteuil de la présidence. Elle aurait plutôt dû l'être du siège qu'occupe le premier vice-président sur le parquet de la Chambre et être imputée sur l'enveloppe de temps du gouvernement. Sur ce dernier aspect, il a d'ailleurs été convenu, de consentement, que le temps utilisé par le vice-président serait effectivement comptabilisé dans l'enveloppe de temps attribuée au gouvernement, ce qui règle cet aspect de la question.

Ceci dit, je souhaite remercier le leader de l'opposition officielle qui, en ce début de législature, a choisi de faire sa question de directive sur un ton très posé. Je le souligne. Je note également que chacun des leaders des groupes parlementaires d'opposition, lors de sa prise de parole sur cette question de directive, a réitéré sa confiance envers le premier vice-président et je les en remercie.

J'en viens maintenant au fond de la question. En 2001, le président Charbonneau, après avoir réuni les vice-présidents de l'époque, a établi les lignes directrices quant à la conduite des vice-présidents afin que ceux-ci évitent de se placer dans des situations où leur impartialité pourrait être mise en cause. À cette occasion, il a rappelé que les règles applicables pour les vice-présidents sont moins rigides que celles qui s'appliquent au président lui-même. Ainsi, il leur est permis de participer aux débats, de présenter des motions et de voter. Il leur est également permis de prendre part aux activités politiques de leur parti à l'extérieur de l'Assemblée et de prendre part à leur caucus respectif. Mais, et là c'est l'aspect le plus important, ils doivent toujours faire preuve de réserve et adopter un comportement de nature à préserver la nécessaire confiance que les parlementaires ont placée en eux lors de leur élection. À cette occasion, le président Charbonneau a rappelé un principe fondamental concernant la conduite des vice-présidents, et je le cite :

«...ils doivent garder à l'esprit qu'ils ont une nécessaire crédibilité à conserver pour présider les débats de l'Assemblée. Aussi doivent-ils faire preuve de sensibilité politique avant d'intervenir ou de voter sur une question. C'est la raison pour laquelle ils votent presque uniquement s'il y a unanimité sur une question.» Fin de la citation.

Ces lignes directrices ont été suivies par les membres de la présidence depuis, et j'estime qu'elles conservent encore aujourd'hui toute leur pertinence.

Cela dit, dans le cadre des travaux parlementaires, il est d'usage de laisser une certaine latitude aux vice-présidents pour faire de brefs commentaires à partir du fauteuil de la présidence. Toutefois, et là j'en conviens, cette latitude ne doit

pas être vue comme une occasion de faire un discours à partir du fauteuil. Un vice-président qui souhaite prendre part à un débat à l'Assemblée devrait le faire de sa place à lui, dans le cadre des règles générales applicables au débat en cours, et ce, en prenant bien soin de le faire de manière à préserver son impartialité et sa neutralité.

Lors de son intervention du 29 novembre, le premier vice-président aurait dû se limiter à remercier ses électeurs, comme il est tradition de le faire. Cette précision faite, je prends bonne note de la décision du premier vice-président, qui, lors des remarques sur la question de directive du leader de l'opposition officielle, a pris la parole et nous a informés de son intention de ne pas prendre part au caucus de son groupe parlementaire, et ce, malgré qu'il n'ait aucune obligation de s'astreindre à une règle aussi stricte. Cette décision me semble témoigner de son intention sincère de maintenir une certaine distance par rapport à sa formation politique.

En terminant, j'ajoute que, depuis 2012, le président de l'Assemblée nationale prête serment afin de marquer de manière tangible l'importance et l'aspect central de cette fonction pour l'institution et la défense des droits de tous les parlementaires. Je souhaite que, tout comme le président, les vice-présidents soient des ambassadeurs de ces principes et les transposent dans leurs gestes et leurs paroles, autant à l'Assemblée qu'à l'extérieur. Je vous remercie de votre attention.

Je suis maintenant prêt à débiter la période des questions et réponses orales, et je cède la parole au leader officiel de l'opposition.

M. Proulx : Oui, M. le Président, je veux vous remercier pour la décision et je veux réitérer au collègue premier vice-président, M. le Président, qu'il a toute la confiance de l'opposition officielle. Je voulais faire le point pour les allocutions faites sur le trône, ça a été fait, je vous en remercie.

Le Président : Merci, M. le leader de l'opposition.

Questions et réponses orales

Je cède maintenant la parole au chef de l'opposition officielle pour le début de cette période de questions.

Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci, M. le Président. Le premier ministre avait reconnu dans son discours d'ouverture que nous faisons face, au Québec, au défi de la main-d'oeuvre. Pour lui, la solution, c'est d'offrir des emplois à 25 \$, 30 \$, 45 \$ l'heure, mais hier, lors de la mise à jour économique, rien de concret sur comment il entend y arriver.

Cette année, M. le Président, nous avons eu une hausse de 40 % des postes à combler, 40 %, M. le Président. Dans l'ensemble des régions du Québec, les entreprises cherchent des travailleurs. La Protectrice du citoyen a soulevé la semaine dernière le problème criant du manque de personnel dans les CHSLD, pas à cause des budgets, parce qu'il manque de personnel. La preuve que le premier ministre minimise l'ampleur de la situation, c'est qu'à cela il veut ajouter 5 000 classes de maternelle quatre ans, cinq heures de présence de plus par semaine dans nos écoles, 30 nouvelles maisons des aînés. M. le Président, ça va prendre beaucoup de monde pour combler tous ces postes-là.

Ma question au premier ministre : Où va-t-il recruter ses travailleurs, M. le Président? En Ontario?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, M. le Président. D'abord, quand le chef de l'opposition officielle dit qu'il n'y avait pas de mesure économique hier dans la mise à jour, je pense qu'il n'a peut-être pas lu ou mal lu une section importante qui représente à peu près la moitié de la valeur des mesures qui sont annoncées. On a annoncé des mesures pour accélérer l'amortissement, ce qui est très important pour attirer des investissements dans le secteur manufacturier. On sait que, dans le secteur manufacturier, les emplois, en moyenne, sont payés 35 % de plus que la moyenne des salaires.

Maintenant, quand le chef de l'opposition officielle fait le lien avec l'immigration, il oublie de nous dire son bulletin, le bulletin des libéraux. Au cours des dernières années, il y a un immigrant sur cinq qui a quitté le Québec parce qu'il n'a pas trouvé un emploi intéressant au Québec. Donc, c'est un peu court de penser qu'on va réussir à régler tous les problèmes de manque de main-d'oeuvre seulement avec l'immigration. Il va falloir changer nos critères, c'est ce que le ministre de l'Immigration est en train de faire, pour choisir les immigrants. Il va falloir aussi avoir une meilleure adéquation entre la formation et les besoins des entreprises.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, je n'ai pas parlé d'immigration dans ma question et je n'ai pas parlé non plus d'amortissement dans ma question.

Je pense que le premier ministre ne réalise pas l'urgence de la situation. Il y a deux restaurateurs de Chaudière-Appalaches, Mme Allen et M. Vigneault, qui ont fermé leur restaurant parce qu'ils ne trouvent pas personne. Eux travaillaient plus de 100 heures par semaine.

Est-ce qu'ils auraient dû offrir des emplois à 35 \$ l'heure, M. le Président?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, c'est assez spécial, pour quelqu'un qui a été au pouvoir pendant 15 ans, se lever aujourd'hui, après quelques semaines du nouveau gouvernement, et accuser le nouveau gouvernement pour les problèmes de main-d'oeuvre dans certains secteurs.

Notre objectif, au Québec, oui, ça doit être de créer des emplois à 30 \$, 40 \$ de l'heure. Les immigrants et les Québécois qui sont ici actuellement ont besoin d'emplois à 30 \$, 40 \$ de l'heure. Il faut en faire beaucoup plus, du côté du ministre de l'Éducation, je pense, entre autres, en formation professionnelle, en formation technique, pour bien viser ces emplois-là.

• (14 h 20) •

Le Président : En terminant.

M. Legault : Mais je n'ai pas entendu le début du commencement d'une solution de la part du chef.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, je tiens à rappeler au premier ministre qu'il est le premier ministre, je suis chef de l'opposition.

Maintenant, le ministre des Finances du Québec, lui, a... je le remercie pour sa franchise parce que lui, il a dit que la pénurie de main-d'oeuvre viendra ralentir l'élan économique du Québec.

Alors qu'est-ce qu'entend faire le premier ministre à court terme, à très court terme, pour lutter, justement, contre ces pertes d'emploi?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Quand on regarde la politique du gouvernement qui a été là jusqu'à il y a quelques semaines, sur 50 000 nouveaux arrivants, il y en a plus de 10 000 qui quittent le Québec parce qu'ils ne trouvent pas un emploi intéressant. Chez ceux qui restent, le taux de chômage est deux fois, trois fois celui de la moyenne au Québec.

Donc, les solutions, il y en a plusieurs : mieux choisir les nouveaux arrivants en fonction des besoins des entreprises dans toutes les régions du Québec, mieux arrimer la formation, convaincre des retraités de revenir au travail. Donc, toutes des solutions sur lesquelles le gouvernement de la CAQ va travailler...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...ce qui n'a pas été fait depuis 15 ans.

Le Président : Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, les entreprises, les organisations patronales, les organisations syndicales, le milieu municipal reconnaissent tous que la situation, elle est critique, elle est urgente.

Est-ce que le premier ministre va appuyer l'idée de tenir rapidement un sommet sur la question de la pénurie de main-d'oeuvre?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, je sais que le Parti libéral est spécialiste des sommets, forums, comités, tables...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît!

M. Legault : Je pense que les solutions sont connues. Les solutions sont connues, il faut mieux choisir les nouveaux arrivants en fonction des besoins des entreprises, de façon très précise dans chacune des régions du Québec. J'entendais encore le maire de Québec dire : Ça ne va pas assez vite. Il y a des entreprises qui ont identifié du personnel à l'étranger, mais c'est beaucoup trop long pour les amener au Québec.

Donc, il faut changer l'approche en immigration, changer l'approche en éducation, changer l'approche avec les aînés. C'est ce que le gouvernement de la CAQ va faire.

Le Président : Je reconnais le député de Robert-Baldwin.

Investissement dans les services publics

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci, M. le Président. Alors, en campagne électorale, la CAQ a fait plein de promesses souvent mal estimées. Il n'est pas surprenant, donc, que les attentes étaient très élevées. De plus, l'économie du Québec fonctionne à plein régime, et nous avons laissé les finances publiques en très bon état, incluant des surplus considérables. Si nous combinons les attentes élevées et les surplus considérables, tout le monde s'attendait à voir un bon nombre de promesses électorales se réaliser. Malheureusement, rien de ça dans la mise à jour, M. le Président.

Ce qu'on y trouve, c'est important, un allègement fiscal pour les entreprises, et je vous félicite, on avait parlé de ça la semaine dernière, mais rien, absolument rien pour les services, M. le Président.

Alors, M. le ministre, pourquoi laisser de côté ceux et celles qui reçoivent des services publics?

Le Président : Réponse, M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, M. le Président. Merci au député de Robert-Baldwin de me donner l'occasion de parler du point.

Ce que nous avons fait, c'est ce que nous avons dit. Nous avons amorcé la... Nous avons commencé à redonner de l'argent aux contribuables, et ça, c'est très important, 1,7 milliard de dollars. Et nous avons également investi dans les... favorisé l'investissement des entreprises, et ça, c'était très important également pour la compétitivité du Québec et générer des investissements qui aideront également pour la pénurie de la main-d'oeuvre.

Quant aux services, nous avons déjà un accroissement des dépenses de 5 % qui est prévu cette année, et, à date, d'après ce qu'on voit dans les comptes publics, c'est que le niveau de dépenses avoisine plutôt 4 %. Alors, mes collègues récemment élus vont établir les priorités, et c'est dans le prochain budget que nous allons aider au niveau des services. Et nous voulons tout faire, mais nous avons un plan sur quatre ans, qui est progressif. Et, oui, nous voulons réinvestir en éducation et en santé, mais ça devra être fait avec les bonnes priorités, progressivement.

Le Président : M. le député, première complémentaire, de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci, M. le Président. Mais, M. le ministre, c'est maintenant, c'est maintenant qu'il fallait agir. C'est maintenant que nous avons les moyens. N'oublions pas que...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Leitão : ...tout est possible maintenant parce que nous avons remis la maison en ordre et nous avons insufflé un nouvel élan économique au Québec. Vous avez eu une excellente occasion de passer de la parole aux actes.

M. le ministre, pourquoi attendre au budget quand les ressources sont disponibles maintenant?

Le Président : Je vous rappelle que vous devez vous adresser à la présidence. M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci. Dans les faits, pour l'année 2019-2020, ce que nous prévoyons, c'est l'équilibre budgétaire. Alors, ce que le député mentionne, oui, nous avons une marge de manoeuvre actuellement, mais nous sommes élus pour quatre ans et nous voulons faire les choses progressivement. Et c'est certain qu'il est prudent... ça fait partie de la saine gestion des finances publiques de se garder une marge de manoeuvre pour les prochaines années. Et, soit dit en passant, pour 2019-2020, l'estimé pour les finances publiques, présentement, c'est l'équilibre.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Bien, alors, on verra. C'est ça. Tout comme le discours inaugural, pas un mot, dans la mise à jour, concernant la santé et l'éducation, rien non plus pour les municipalités, les enjeux sociaux, les agriculteurs, les proches aidants, le maintien à domicile, et j'en passe.

Alors, M. le ministre, est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous avez abandonné ces secteurs tous aussi importants les uns que les autres?

Le Président : Je rappelle encore une fois qu'on s'adresse à la présidence, s'il vous plaît. C'est une règle qu'on connaît bien. M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Gouverner, c'est prioriser. Nous avons choisi de redonner de l'argent aux contribuables, c'était notre promesse principale, c'est ce que nous faisons. Nous aidons à la compétitivité des entreprises pour créer de la richesse, et ça, c'est au bénéfice de tous. Et les dépenses en santé et éducation augmentent déjà de 5 % cette année, il est prévu. Or, nous donnons le temps aux ministres de prioriser. Santé et services sociaux, c'est 42 milliards; éducation, 23 milliards. On leur donne quelques semaines pour prioriser. Dans le budget, il y aura des actions concrètes.

Le Président : Je reconnais la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Orientations gouvernementales en matière d'immigration**Mme Dominique Anglade**

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, lors de la dernière campagne électorale, la CAQ avait proposé de réduire le nombre d'immigrants, les faisant passer de 50 000 à 40 000. Basé sur quelle étude, sur quelle analyse? Ça, on ne l'a jamais su. Et ensuite ils ont décidé... Quand on leur a parlé de diminution, que ça allait affecter les travailleurs économiques, les réunifications familiales, les réfugiés, le premier ministre a d'abord été hésitant avant de répondre que c'étaient toutes les catégories de manière proportionnelle. Basé sur quelle étude, sur quelle analyse? Encore une fois, on ne le sait pas. Et aujourd'hui on nous propose de diminuer de manière importante la catégorie des travailleurs économiques. La seule chose qui semble claire du côté de la CAQ, c'est qu'on utilise un chiffre arbitraire qui est soutenu par une idéologie.

Alors, ma question est simple pour le ministre de l'Immigration : Comment peut-il proposer un tel plan, alors que le Québec nage en pénurie de main-d'oeuvre?

Le Président : M. le ministre de l'Immigration.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je remercie la collègue pour sa question, parce qu'elle est pertinente, relativement à la pénurie de main-d'oeuvre. C'est une réalité qu'on a dans nos différentes régions du Québec, mais, cela étant dit, l'immigration n'est pas la seule façon de résoudre cette pénurie de main-d'oeuvre là.

Aujourd'hui, M. le Président, je suis vraiment, extrêmement fier de déposer le plan en matière d'immigration, qui fixe le nombre d'immigrants à 40 000 immigrants. Vous savez pourquoi, M. le Président, je suis fier? Je suis fier parce que nous, à la CAQ, on a fait le choix du succès de l'immigration. On a fait le choix de décider d'investir pour chaque personne qui fait le choix courageux de choisir le Québec, de quitter son pays d'origine et d'avoir un accueil qui est respectueux au Québec. Or, ce que j'ai constaté au cours des 15 dernières années, c'est que le Parti libéral n'a pas déployé les ressources pour s'assurer d'une bonne francisation et d'une bonne intégration.

Et vous savez, M. le Président, lorsqu'on parle d'immigration, c'est un sujet qui est profondément humain, humain parce que les gens quittent leurs pays d'origine et viennent enrichir la société québécoise. Et, nous, ce qu'on veut faire, M. le Président, c'est déployer les ressources pour que, chaque personne qui choisit le Québec, son parcours d'intégration soit couronné de succès, et de faire en sorte aussi qu'il puisse être en emploi, mais pour ça il faut s'assurer de mettre une adéquation entre la pénurie de main-d'oeuvre, les besoins du marché du travail et le profil des gens qui choisissent de venir au Québec.

Mais il y a une chose qui est sûre, M. le Président, c'est que j'espère que je vais avoir l'appui du Parti libéral dans cette démarche-là, parce que c'est trop sérieux pour être négligents comme ils l'ont fait.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Des voix : ...

• (14 h 30) •

Le Président : S'il vous plaît!

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, j'aime beaucoup entendre parler le ministre de l'Immigration d'humanité quand il parle d'immigration, parce qu'il faut comprendre ce que c'est, l'immigration, pour en parler puis savoir à quel point ça vient chercher les gens, effectivement.

M. le Président, je reviens de Roberval à l'heure actuelle, et de quoi on nous parle à Roberval? Des enjeux de pénurie de main-d'oeuvre. Si la candidate de la Coalition avenir Québec avait daigné se présenter au débat local aujourd'hui qui se tenait, elle aussi, elle aurait entendu parler du débat sur les pénuries de main-d'oeuvre.

Alors, je réitère ma question, M. le Président : Comment peut-on prétendre être pour le développement économique et humain et, en même temps, vouloir diminuer le nombre de travailleurs économiques?

Des voix : ...

Le Président : J'ai entendu quelques bravos, hein? On ne passe pas des applaudissements aux bravos, s'il vous plaît! Alors, on respecte les règles que nous nous sommes données. Réponse au ministre de l'Immigration.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : M. le Président, la pénurie de main-d'oeuvre était quelque chose de prévisible. C'est curieux, justement, la fin de semaine dernière dans *La Presse*, il y avait un article de l'ancien premier ministre Charest qui disait : «Nous, dès 2004, on avait identifié cette problématique-là.» Bien, qu'est-ce que le Parti libéral a fait? Absolument rien, comme ils ont fait au cours des 15 dernières années. On se retrouve avec un legs créé par le Parti libéral.

Ce qui est important aujourd'hui, M. le Président, c'est de savoir qu'on va appuyer les municipalités, on va appuyer les entrepreneurs, on va appuyer les différentes régions du Québec pour les doter d'employés de qualité qui vont s'assurer de pouvoir pleinement intégrer leur communauté. Et ça, M. le Président, en matière d'immigration, c'est important, notamment sur le fait d'arrimer les besoins de la main-d'oeuvre avec les nouveaux arrivants, de s'assurer qu'il y a une adéquation. Alors, M. le Président, ce qu'on va faire, c'est qu'on va...

Le Président : En terminant.

M. Jolin-Barrette : ...développer un parcours personnalisé pour prendre bien soin des gens qui choisissent le Québec.

Des voix : ...

Le Président : Vous savez, je vous entends assez clairement. Alors, c'est agréable de bien entendre les questions et de bien entendre les réponses. S'il vous plaît, ça va bien, c'est le début de la semaine, on est en forme, alors on continue. Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Vous savez, M. le Président, le 15 mars 2016, la CAQ avait demandé à notre gouvernement d'avoir un vote des deux tiers pour légitimer les seuils, alléguant que le Parti libéral n'avait reçu que 41 % du vote populaire.

Alors, avec 37,45 % du vote populaire, est-ce que le gouvernement de la CAQ fera preuve de cohérence et soumettra son seuil d'immigration à un vote des deux tiers?

Le Président : M. le ministre de l'Immigration.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! On a une réponse à écouter. Merci.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : M. le Président, le 1er octobre dernier, on a eu un mandat très clair de la population du Québec à l'effet...

Des voix : ...

Le Président : Non! S'il vous plaît! Une seconde! Je vous rappelle... On s'entend, il y a des gens qui nous regardent, c'est une période de questions où on veut entendre des choses, des argumentaires. Alors...

Une voix : ...

Le Président : Je comprends, mais baissions un peu le ton, s'il vous plaît, et soyons attentifs, je vous le demande. Collaboration totale.

M. Jolin-Barrette : Comme je le disais, M. le Président, le 1er octobre dernier, on a eu mandat très clair de la population du Québec. Et notamment, dans le cadre de ce mandat-là, on a proposé, en campagne électorale, à visière levée, de dire qu'est-ce qu'on voulait faire avec l'immigration. Nous, ce qu'on souhaite faire, c'est mieux accueillir, mieux intégrer, mieux franciser les immigrants. Ça passe notamment...

Des voix : ...

Le Président : Encore une fois...

M. Jolin-Barrette : ...par le fait d'avoir un parcours personnalisé pour s'assurer que chaque personne qui choisit le Québec est bien encadrée, et on la soutient dans ses démarches d'intégration.

Des voix : ...

Le Président : Bien, écoutez deux secondes. On s'est donné des règles, on a bien commencé, c'est la deuxième semaine. J'entends, et c'est bruyant, ça me dérange. Ça doit assurément déranger les gens qui souhaitent aussi suivre la période de questions. On s'est donné cette façon de faire, respectons-la, s'il vous plaît.

M. Jolin-Barrette : Pour nous, M. le Président, c'est important que les gens qui choisissent le Québec puissent occuper un emploi à la hauteur de leurs compétences, et c'est ce qu'on va faire avec le système d'immigration en place.

Le Président : Je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

Orientations gouvernementales en matière de santé et d'éducation

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Une mise à jour économique d'un gouvernement, c'est l'énoncé de ses priorités, de ce qu'il considère le plus urgent. On a constaté hier que de répondre à des besoins urgents et reconnus, pour le premier ministre, ça peut attendre.

Embaucher dans nos écoles des psychoéducateurs, des orthopédagogues, ça peut attendre. Embaucher des infirmières pour les soins aux malades, ça peut attendre. Embaucher des préposés pour donner un deuxième bain ou même un premier bain par semaine à nos aînés en CHSLD, ça peut attendre. Le premier ministre nous dit d'attendre au budget. Ceux qui subissent les conséquences, ce sont les élèves, les malades, les aînés, les professionnels de l'éducation et de la santé.

Comment le premier ministre peut-il justifier cette occasion manquée, lui qui ne peut ignorer ces réalités et qui a les moyens d'y répondre maintenant?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, je rappelle au chef de la deuxième opposition que l'élection a eu lieu le 1er octobre, que l'année financière commence le 1er avril. Donc, la prochaine année financière du gouvernement, c'est du 1er avril au 31 mars. Je pense que tous les partis politiques ont pris leurs engagements à partir du 1er avril 2019. Évidemment, si on veut avoir un plan détaillé, un plan sérieux en éducation puis en santé, bien, il faut le préparer dans les semaines actuelles, l'annoncer quelque part au mois de mars puis que ça commence à s'appliquer le 1er avril 2019. Donc, on va faire les choses dans l'ordre, on va respecter tous nos engagements.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition... du deuxième groupe d'opposition, c'est-à-dire.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, nous, dans ce débat, on n'a pas l'intention d'être des figurants. Et je peux vous dire une chose, les clientèles vulnérables attendent, et on relaie leurs messages. Parmi les militants caquistes qui avaient été sélectionnés hier et qui applaudissaient le premier ministre, combien avaient une mère, par exemple, qui attendait un bain, des parents qui attendaient une place en CPE, des enseignantes qui attendaient qu'on allège leurs tâches? C'est ça, les urgences nationales du Québec.

Est-ce que le premier ministre va prendre ses responsabilités et s'assurer que le deuxième bain précède le troisième lien?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, hier, le ministre des Finances a annoncé pour les familles plus d'argent pour le deuxième et le troisième enfant. Je le sais que le Parti québécois est contre ça. Nous, on pense, c'est une bonne idée. Le

gouvernement a annoncé aussi plus d'argent pour les aînés de 70 ans et plus qui ont des faibles revenus. Nous, on est pour ça. Je sais que le Parti québécois a dit : Nous, il n'y aura aucun montant dans le portefeuille qui va être donné pendant quatre ans. Moi, je pense, c'est une erreur, ce que fait le Parti québécois.

Pour ce qui est des bains puis des services, on est en train de travailler très fort, ça va être fait à partir du 1er avril 2019...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...comme on s'y est engagés.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, le premier ministre avait une option. S'il avait aboli la taxe famille, là, c'est plus d'argent dans la poche de ces familles-là. C'était une occasion manquée qu'il avait. Il y avait un surplus de 1 650 000 000 \$. Une partie de ce surplus aurait pu servir à embaucher des infirmières, des préposés aux bénéficiaires, des psychoéducateurs, des orthopédagogues.

Nous, on a proposé un fonds d'urgence de 10 millions pour embaucher des infirmières où les besoins sont les plus criants. C'est moins de 1 % du surplus. On réitère cette proposition pour le premier ministre. On trouve que c'est une occasion manquée. Les besoins sont importants, et les gens ne vont pas attendre...

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, d'abord, je veux dire au chef de la deuxième opposition que 500 \$ par enfant, s'il fait un petit calcul, c'est beaucoup plus d'argent que de tout de suite mettre le tarif unique de garde, ce qui va être fait plus tard, comme on s'y est engagés. Mais actuellement notre 500 \$, ça va donner plus d'argent aux familles.

Deuxièmement, quand le chef de la deuxième opposition dit qu'il y a un surplus en 2018-2019, c'est vrai. Si on regarde 2019-2020, il n'y a aucun surplus. Donc, évidemment que l'argent qu'on doit donner, ça doit être récurrent. Donc, on va faire ça dans l'ordre et on va tenir tous nos engagements.

Le Président : Principale, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Stratégie du gouvernement en matière de lutte aux changements climatiques

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. En fait, le premier ministre m'a profondément déçue hier à la mise à jour économique. Alors que tous les scientifiques sont unanimes sur l'urgence d'agir pour peut-être, peut-être, réussir à limiter le réchauffement de la planète en dessous du 2 °C, son gouvernement n'a pas jugé bon de mettre tous les efforts nécessaires pour que le Québec fasse réellement sa part.

On a vu certes apparaître un petit 20 millions d'argent neuf, mais 20 millions sur 4 milliards, c'est des pinottes. De plus, alors que la dette du Québec ne pose aucun problème à tous les acteurs de Wall Street ou des compagnies de cotation, le gouvernement annonce qu'il devancera le remboursement de la dette au lieu, encore une fois, d'investir massivement dans la lutte aux changements climatiques.

Alors, M. le Président, est-ce que le premier ministre peut expliquer aux jeunes qui l'écouteront lorsque je ferai circuler sa réponse sur les réseaux sociaux pourquoi leur avenir à eux l'intéresse moins puis pourquoi il ne veut pas tout faire pour leur laisser une planète viable?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, comme la ministre de l'Environnement l'a expliqué, quand on est arrivés au gouvernement, on a regardé dans les tiroirs du ministère de l'Environnement, il n'y avait aucun plan pour nous amener à une réduction de 20 % des GES en 2020. Pire, les seuls chiffres qu'on a, ce sont maintenant les chiffres pour 2016. Ce que ça montre, c'est que, depuis deux ans, donc depuis 2014, il n'y a eu aucune réduction des GES. Au contraire, les GES ont augmenté.

Donc, la ministre de l'Environnement est en train de préparer un plan détaillé pour réduire les GES, pour mieux utiliser le Fonds vert. Soyez un peu patients. Le 1er avril 2019, il y aura, dans les semaines précédentes, un budget qui sera déposé. Il y aura des mesures pour réduire les GES. On va agir de façon responsable, mais on va faire ça dans l'ordre.

Le Président : Première complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Moi, M. le premier ministre, j'en suis. Avant de proposer quelque chose qui va passer au travers le temps, on a besoin de se donner un plan. Et, vous avez raison, les libéraux ne nous ont pas laissé un avenir très extraordinaire pour nos jeunes.

Mais, ceci étant dit, l'état d'urgence... Votre ministre disait que gouverner, c'était de prioriser. L'état d'urgence dans lequel nous sommes exige de faire des gestes rapides. Chaque seconde compte. Vous auriez pu prendre l'argent maintenant.

• (14 h 40) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, on le sait, entre autres, une des mesures très importantes pour réduire les GES, c'est d'augmenter l'offre de transport en commun. Le ministre des Transports est là depuis quelques semaines. On est en train de regarder tous les projets de transport en commun partout au Québec. On a aussi des projets en électrification des transports. Malheureusement, on est arrivés, il n'y en avait pas, de projet, il n'y en avait pas, de plan. Donc, on a été obligés de bâtir un plan, de refaire un peu une feuille de route pour nous amener vers les résultats pour lesquels on s'est engagés en réduction de GES. Donc, c'est ce qu'on va faire...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...puis on va le faire rapidement.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Mme Manon Massé

Mme Massé : M. le premier ministre, vous n'avez pas hésité un instant à dire que vous allez rembourser la dette plus rapidement, et c'est plusieurs milliards de dollars, ça. Alors, cette attitude-là nous fait dire que, d'une main, vous êtes capable de dire : On va rembourser plusieurs milliards de dollars très rapidement, alors que vous n'êtes pas capable de dire que nous allons investir plusieurs milliards de dollars très rapidement aussi.

Je vous demande une seule question : Êtes-vous en train de poursuivre le travail qu'ont fait les libéraux pendant quatre ans?

Le Président : Je vous demanderais de vous adresser toujours à la présidence, s'il vous plaît. Réponse, M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, la chef du deuxième groupe d'opposition et moi, on a une différence importante d'opinion sur le remboursement de la dette. Le ministre des Finances a choisi, effectivement, de prendre le Fonds des générations, de ne pas le laisser à risque s'il y avait une correction boursière au cours des prochains mois, donc de rembourser la dette qu'on laisse à nos enfants. C'est une question d'équité entre les générations. C'est important aussi, la dette qu'on laisse ou qu'on ne laisse pas à nos enfants. Donc, on va agir pour réduire les GES, mais on va aussi agir pour réduire la dette qu'on laisse à nos enfants. C'est une question de pouvoir regarder en face nos enfants.

Le Président : En terminant. Question principale, Mme la députée de Fabre.

Stratégie pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre**Mme Monique Sauvé**

Mme Sauvé : Merci, M. le Président. Ma question s'adresse au ministre de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale. J'ai eu, ce matin, l'occasion de le rencontrer pour lui parler de l'action communautaire. Mais aujourd'hui en cette Chambre je souhaite revenir sur un autre enjeu, celui de l'emploi et de la réalité criante de pénurie de main-d'oeuvre, alors qu'il aura fallu attendre le discours inaugural du premier ministre pour entendre enfin prononcer les mots «pénurie de travailleurs». La Stratégie nationale de la main-d'oeuvre, elle est là, toute prête, depuis mai dernier avec ses 47 mesures concrètes pour les entreprises du Québec, mais pourtant, en novembre, le ministre de l'Emploi a dit qu'il voulait revoir la stratégie et qu'une annonce serait faite en temps opportun.

M. le Président, j'ai une question au ministre de l'Emploi, un mot : Quand? Quand aura-t-il terminé de réviser la stratégie? Quand aura-t-il des mesures concrètes pour les entreprises? C'est quand, ça, un temps opportun?

Le Président : M. le ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : M. le Président, d'abord, merci à la députée de Fabre de m'offrir l'opportunité de parler de pénurie ou de rareté de main-d'oeuvre. Comme on l'a maintes fois répété, depuis 2004-2005 ce phénomène-là existe au Québec. Le vieillissement de la population, il est annoncé, il est connu, et on a été inactifs.

M. Yves-Thomas Dorval, qui est président-directeur général du Conseil du patronat du Québec, disait, la semaine dernière, avoir eu un entretien, il y a trois ans, avec le premier ministre Philippe Couillard, lui rappelant l'urgence d'agir en matière de rareté de main-d'oeuvre. Il lui a parlé de Stratégie nationale de main-d'oeuvre, et il n'y a rien qui a été mis en application, sauf au mois de mai cette année, en 2018, le Parti libéral nous annonce une stratégie nationale de main-d'oeuvre, mais rien n'a été fait.

Donc, on vient d'arriver au pouvoir. J'ai reconfirmé l'urgence d'agir à ma collègue de Fabre ce matin. On veut faire plus et mieux que la Stratégie nationale de main-d'oeuvre...

Le Président : En terminant.

M. Boulet : On veut travailler en équipe, et ça s'en vient bientôt.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, la Stratégie nationale de la main-d'oeuvre, ce n'est pas un acte spontané, c'est la réflexion de tous les partenaires du marché du travail qui étaient au Rendez-vous national de la main-d'oeuvre. Les partenaires l'ont saluée. La Fédération des chambres de commerce aussi dit que cette stratégie est près des besoins des entreprises.

Alors, deuxième question au ministre de l'Emploi, un mot encore une fois. Attendre, le mot est : Pourquoi?

Le Président : M. le ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : M. le Président, depuis notre assermentation, le 18 octobre dernier, j'ai eu l'opportunité de rencontrer tous les membres de la Commission des partenaires du marché du travail. Ils se sont penchés effectivement sur la stratégie nationale. Ils ont reconnu qu'on pouvait aller au-delà de cette stratégie nationale là et adopter un plan d'action pour agir en amont, avoir un plan qui est évolutif, donc qui est en temps réel, pour s'adapter aux besoins évolutifs du marché du travail. Donc, ce plan d'action là, on va le travailler. On a un portrait de plus en plus clair, région par région, compagnie par compagnie...

Le Président : En terminant.

M. Boulet : On va intervenir de façon intensive et on va annoncer ce plan d'action là.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Alors, je vais tenter une dernière question, M. le Président, au ministre de l'Emploi, avec un mot, encore une fois : Comment? Comment le ministre de l'Emploi va s'activer à répondre à l'urgence et le cri d'alarme des entreprises? Comment va-t-il optimiser l'intégration de tous les chercheurs d'emploi, oui, les personnes immigrantes, les jeunes, les personnes éloignées, aussi, du marché du travail et les travailleurs expérimentés?

Le premier ministre invite ses ministres à l'audace. Alors, comment le ministre de l'Emploi va agir avec audace et entendre enfin la réalité des entreprises du Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Emploi.

M. Jean Boulet

M. Boulet : M. le Président, encore une fois, on est en train de finaliser ce plan d'action là. Il va être annoncé en temps opportun, mais de façon à respecter les volontés de la commission et des Conseils régionaux des partenaires du marché du travail. On va être actifs sur plusieurs fronts, encore une fois, en amont. On aura des conseillers qui pourront intervenir en entreprise, des conseillers qui auront un mandat clair de tous les ministères qui sont impliqués dans le règlement de cette pénurie de main-d'oeuvre là. On a commencé à travailler ensemble, Simon Jolin... le ministre de l'Immigration, ministre de l'Éducation...

Le Président : En terminant.

M. Boulet : On travaille beaucoup en équipe et non en silo et on veut avoir des résultats concrets.

Le Président : Question principale, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

Bris de câbles optiques sous-marins aux Îles-de-la-Madeleine

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci, M. le Président. Jeudi dernier, les Madelinots ont été littéralement coupés du reste du monde pendant plusieurs heures suite à une violente tempête qui a frappé l'archipel. Nous avons frôlé la catastrophe lorsque nos deux câbles de fibre optique sous-marins ont cessé de fonctionner. Heureusement, après environ 18 heures, on a réussi à en remettre un en fonction. Cependant, la situation demeure précaire. On l'a dit, ça ne tient qu'à un fil.

L'ancien gouvernement s'était engagé à mener un projet de réfection des câbles sous-marins, et on nous dit qu'on ne retrouve plus ce projet. S'il avait été réalisé, on n'en serait pas là aujourd'hui. La situation est urgente, l'hiver n'est même pas commencé, il y aura d'autres tempêtes, et les câbles sont usés.

Ma question est la suivante, elle est simple : Est-ce que la ministre responsable de la région s'engage à ce que les câbles soient remplacés à très court terme sous la responsabilité du gouvernement?

Le Président : Mme la ministre de la Sécurité publique.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Merci, M. le Président. Alors, je remercie le collègue de sa question, qui est très pertinente dans les circonstances. Et vous me permettez d'utiliser l'occasion pour saluer le travail de tout le monde, saluer la promptitude et l'efficacité de la réponse gouvernementale à la suite de cette tempête-là et saluer aussi le travail du député des Îles-de-la-Madeleine. Je pense qu'on a tous agi ensemble dans l'intérêt des Madelinots. Saluer aussi la réponse extragouvernementale, notamment le concours du gouvernement fédéral, que j'ai sollicité dans les heures suivant la tempête et qui est venu prêter main-forte très rapidement. Donc, un grand merci à tout le monde. Le député reconnaîtra avec moi, il était avec moi aux Îles-de-la-Madeleine en fin de semaine, que tout le monde a vraiment mis à contribution l'ensemble de leurs forces, de leurs compétences pour rétablir la situation. Aucun blessé, aucun décès, bien sûr. Alors, je pense que, du point de vue de la santé et sécurité, on peut s'en réjouir.

Maintenant, effectivement, il demeure des enjeux, demeure des enjeux par rapport à la solidité et... à la précarité, plutôt, du système de télécommunications qui est disponible pour les Madelinots en cas de tempête. On travaille, nous, déjà là-dessus. Le collègue l'a évoqué, il y avait une annonce qui avait été faite par le précédent gouvernement, qui est demeurée sans suite. Alors donc, nous, dans l'immédiat, le câble qui a été abîmé va être réparé dans les 20 à 30 prochains jours. Il y aura une inspection complète des deux câbles...

• (14 h 50) •

Le Président : En terminant.

Mme Guilbault : ...d'ici l'été prochain, et on travaille sur des scénarios solides et durables pour les télécommunications des Madelinots.

Le Président : Première complémentaire, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci, M. le Président. Alors, je voulais simplement qu'on imagine un instant que ce qu'on a vécu aux Îles se produise à Montréal. Les communications sont complètement coupées, le transport est arrêté, l'économie est paralysée, car on ne peut plus faire de transactions bancaires, les hôpitaux sont débranchés. C'est la réalité qu'on a vécue jeudi dernier aux Îles, et ça risque de se reproduire à nouveau si le gouvernement ne prend pas des responsabilités et des actions très rapides. Je le répète, nous avons besoin de remplacer les câbles sous-marins.

Quel est l'échéancier du gouvernement?

Le Président : Je reconnais M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, M. le Président. Pour faire un peu de pouce aussi sur ce qu'a mentionné ma collègue, c'est sûr que la situation est préoccupante. De manière temporaire, on peut la gérer. De manière permanente, Hydro-Québec travaille déjà pour une mise en service qui est prévue en 2025. C'est loin. 2025, c'est trop loin. Le câble sous-marin hydroélectrique qui pourrait combiner, effectivement, la fibre optique... Alors, on travaille actuellement avec Hydro-Québec pour voir est-ce qu'on est capables de raccourcir de manière notable cet échéancier-là, justement pour être en mesure de procurer une solution permanente beaucoup plus robuste à la situation vécue cette semaine.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci. Je voudrais maintenant aborder la question du câble sectionné, M. le Président, qui doit être réparé au cours des prochaines semaines. Entre-temps, on a besoin d'une police d'assurance, d'une redondance en communications, d'un troisième lien micro-ondes. Le gouvernement aime ça, les troisièmes liens. La différence, c'est que celui-ci est absolument essentiel.

Est-ce que le gouvernement s'engage à nous confirmer qu'il financera l'établissement de ce lien micro-ondes?

Le Président : Mme la ministre de la Sécurité publique.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui, merci, M. le Président. Alors, comme je le disais, pour rassurer le collègue puis tous les Madelinots, il y aura ce deuxième câble qui va être réparé dans les 20 à 30 jours. Il y aura aussi une inspection complète des deux câbles d'ici l'été prochain. Et il y a une étude de scénarios alternatifs, mon collègue aux Ressources naturelles en a parlé.

Bien sûr que l'échéance de 2025 avec Hydro-Québec pour cette solution du troisième câble est beaucoup trop loin. Donc, on essaie de voir est-ce qu'on peut raccourcir ce délai-là et de quelle façon exactement on peut trouver la solution la plus rapide, la plus efficace, la plus durable, la plus solide, la plus robuste pour les Madelinots. On est parfaitement conscients du problème. Ça fait trois fois que ces câbles-là connaissent ce genre de rupture là, de problème là, ce qui plonge les Madelinots dans une rupture totale avec le continent.

Alors, je rassure le collègue, je veux rassurer les Madelinots, le maire Jonathan Lapierre aussi...

Le Président : En terminant.

Mme Guilbault : ...qu'on est à pied d'oeuvre et on va trouver la meilleure solution pour tout le monde.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

Accès aux services en santé mentale**Mme Hélène David**

Mme David : M. le Président, j'ai le privilège de poser ma première question au ministre délégué aux Services sociaux sur un sujet que je qualifierais de mal du siècle, celui de la maladie mentale. Le Québec a adopté un plan d'action qui se termine en 2020, un plan qui contient une multitude d'actions à poser pour prévenir et agir, particulièrement à l'égard du suicide. Vous n'êtes pas sans savoir, M. le Président, que plusieurs cas ont été récemment rapportés et commentés dans l'actualité. Que ce soit dans le Québec du Nord, où la situation est carrément alarmante, ou ailleurs dans toutes les régions du Québec, un constat s'impose : il faut agir plus, il faut agir mieux et il faut agir plus rapidement. Pourtant, le premier ministre n'a malheureusement pas abordé cette question lors de son discours inaugural.

Que compte faire concrètement le ministre délégué pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale et surtout un accès rapide, interdisciplinaire et efficace?

Le Président : Mme la ministre de la Santé.

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Merci, M. le Président, et merci à ma collègue députée de me poser cette première question qui me permet d'intervenir pour la première fois au niveau de la période de questions.

Alors, d'entrée de jeu, j'aimerais dire que je souhaite, pendant les quatre prochaines années, changer le ton au niveau de la santé et des services sociaux. Je veux certainement travailler en collaboration avec l'ensemble de mes collègues parce qu'il y a énormément de problèmes à régler au niveau de l'accès des services en santé et en services sociaux. Et je vous dirais qu'au niveau de la santé mentale aussi, M. le Président, c'est un dossier extrêmement important.

On a vu qu'il y a eu une situation, notamment à Québec, mais aussi dans l'ensemble du Québec. Nous devons porter une attention particulière et nous, comme gouvernement, nous sommes un gouvernement qui va supporter l'accès aux services de santé et aux services sociaux, et c'est ce que nous allons faire dans le dossier de la santé mentale. Nous allons améliorer l'accès aux services de santé mentale et notamment au niveau des services dans la communauté.

Le Président : Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

Mme Hélène David

Mme David : La santé mentale est, en 2018, une priorité pour tous les Québécois, dont les groupes communautaires, les associations étudiantes et les intervenants jeunesse plusieurs fois se lèvent pour réclamer d'agir encore plus rapidement, notamment chez les Premières Nations.

Est-ce que le gouvernement accepte de mener une grande consultation nationale en vue du renouvellement du plan d'action sur la santé mentale afin de mobiliser toutes les expertises et faire preuve — je suis un petit peu dérangée par le premier ministre, excusez-moi — d'audace et de détermination politique?

Le Président : Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Alors, M. le Président, les services de santé mentale sont extrêmement importants. On sait que, lors d'une consultation, par exemple, en première ligne, 30 % des problématiques sont des problématiques de santé mentale. Alors, nous, nous sommes vraiment à pied d'oeuvre actuellement pour faire vraiment un bon portrait de ce qui se passe au niveau des services de santé mentale au Québec et dans toutes les régions parce que, même dans chaque région, il y a des problèmes spécifiques.

Alors, nous allons continuer de déployer des services en première ligne pour vraiment accompagner les gens qui ont des problèmes de santé mentale. Nous allons renforcer la première ligne, nous allons renforcer...

Le Président : En terminant.

Mme McCann : ...l'accès aux services de première ligne.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys. On reste attentif, s'il vous plaît!

Mme Hélène David

Mme David : Allons vers du concret, s'il vous plaît. Des groupes se sont mobilisés et désirent nous présenter des solutions. Par exemple, dernièrement, le Y des femmes de Montréal nous mentionnait la main tendue du milieu communautaire. Des professeurs proposaient des solutions complémentaires très pertinentes. Même l'Association des médecins psychiatres du Québec réclamait, cette semaine, des actions additionnelles.

Je réitère donc ma demande : Est-ce que le gouvernement peut s'engager rapidement à réunir tous les intervenants par le biais d'une grande consultation?

Le Président : Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Alors, M. le Président, ça me permet effectivement de réitérer que nous allons privilégier une approche de proximité par région, nous allons travailler avec les organismes communautaires, nous allons travailler avec les municipalités, nous allons travailler avec les services de première ligne, notamment les cliniques médicales, les GMF, les CLSC. Alors, vraiment, nous allons travailler avec l'ensemble des partenaires, et c'est vraiment la clé du succès, de travailler avec tous au niveau des services de santé mentale. Merci.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Maurice-Richard.

Compensation financière aux producteurs laitiers

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci, M. le Président. Vendredi dernier en cette Chambre, le premier ministre nous mentionnait avec beaucoup de conviction que l'UPA était très satisfaite de la progression des discussions avec le gouvernement fédéral concernant l'entente États-Unis—Mexique—Canada. Au même moment, vendredi dernier, les producteurs de lait émettaient un communiqué qualifiant l'accord d'inacceptable et soulignant des exigences abusives et illégitimes du gouvernement américain. On est un petit peu loin de la lecture jovialiste que semble faire le premier ministre de la situation.

Aujourd'hui, M. le Président, les membres de l'UPA sont en congrès tout juste de l'autre côté de la rue. Aujourd'hui, ces membres sont inquiets. Ils sont inquiets parce que l'entente signée vendredi dernier fait mal au Québec.

Le 1er octobre dernier, la ministre fédérale Freeland s'engageait à ce que les producteurs de lait soient complètement indemnisés. Ma question pour le ministre est donc simple : Quelle assurance a-t-il reçue de la part du gouvernement fédéral, premièrement, que ces compensations seront octroyées et, deuxièmement, qu'elles arriveront rapidement pour que nos producteurs n'aient pas à supporter le poids de cet accord?

Le Président : M. le ministre de l'Agriculture.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le Président, merci à la députée de Maurice-Richard pour sa question. Première des choses, tout à fait, l'accord qui a été convenu entre le Canada et les États-Unis va faire mal à nos gens. C'est pour ça qu'on a pris

acte de la réponse, du commentaire du premier ministre du Canada, M. Trudeau, et de la négociatrice, la ministre des Affaires étrangères, Mme Freeland, qu'ils allaient accorder une compensation pleine et entière à nos producteurs.

Le 25 octobre, je me suis entretenu avec le ministre McCauley, mon collègue du fédéral, pour m'assurer avec lui — il était question de mettre des groupes de travail sur pied — de la représentativité de nos gens sur ces groupes de travail là puis m'assurer avec lui que l'évaluation des compensations que nous allons faire allait être au coeur du travail de ce groupe-là qui vise à établir les compensations pour nos agriculteurs.

Alors, en date d'aujourd'hui, ce qui est important, là, c'est que nos gens sont prêts pour les débuts du travail du groupe de travail. Le 14 décembre, à ma connaissance, ils vont commencer à travailler. Ils sont prêts à présenter des demandes qui sont claires au niveau des compensations. Et notre rôle là-dedans après ça, c'est de m'assurer avec eux que le travail qui va se faire avec le fédéral, avec le groupe de travail, va s'articuler autour de leurs demandes.

• (15 heures) •

Le Président : En terminant.

M. Lamontagne : Et les signaux qu'on va attendre, Mme la députée, c'est de voir si le fédéral va honorer son engagement.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Ce que je comprends, M. le Président, c'est que malheureusement, jusqu'à maintenant, on n'a aucune démonstration concrète du fédéral, et on l'a vu historiquement aussi, aucune démonstration qu'il va réaliser ses promesses en matière de compensations. Du moins, ni le premier ministre ni le ministre ne sont en mesure de le confirmer.

Donc, ma question, elle est vraiment très simple. Est-ce que le ministre pourrait nous présenter non seulement un échéancier clair pour l'obtention des compensations attendues... et, dans le cas où, à l'échéance, ces compensations se feraient toujours attendre, est-ce qu'il s'engage à compenser les agriculteurs du Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Agriculture.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : M. le Président, moi, dans mon livre à moi, là, le signal clair qu'on a eu, c'est le premier ministre du Canada qui s'est engagé, à la face des Canadiens, à compenser de façon pleine et entière les producteurs québécois. Il a mis en place des groupes de travail. On a nos représentants du Québec qui vont être sur ce groupe de travail. Ils ont eu la responsabilité d'établir clairement leurs revendications. Ces revendications-là vont être exprimées, et, à la suite de ça, on va voir les réponses qu'on va avoir du gouvernement fédéral. Mais, aujourd'hui, je ne présumerais pas, Mme la députée, que le gouvernement, le premier ministre lui-même, Trudeau, n'honorera pas ses engagements.

Le Président : Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci, M. le Président. Donc, je comprends que le premier ministre aura l'occasion de profiter de la rencontre des premiers ministres, qui a lieu ce vendredi, pour réitérer de façon très ferme les représentations, qui n'ont pas l'air d'avoir été faites assez fermement jusqu'à maintenant, pour s'assurer que les producteurs du Québec, les agriculteurs et également les producteurs de lait du Québec, soient compensés pleinement.

Le Président : M. le ministre de l'Agriculture.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, M. le Président, écoutez, j'entends la ministre... Au moment où on se parle, là, on a le premier ministre du Canada qui s'est engagé face à nos agriculteurs. Ils ont mis en place un groupe de travail qui vise à déterminer ces compensations-là pleines et entières. Le groupe de travail va commencer à travailler, à ma connaissance, le 14 décembre. Alors, M. le Président, au moment où on se parle, le travail va être fait, et puis on verra les résultats que ça va donner. Puis le ministre s'est engagé avec moi. On va avoir un suivi bilatéral pour faire un suivi très serré de l'état de ces négociations-là.

Le Président : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales. Merci de votre collaboration.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Picard) : À la rubrique Motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Bérubé : M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Jean-Lesage, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale exprime sa volonté qu'à partir de la prochaine législature les députés élus ne soient plus tenus de prêter serment à la monarchie et que le seul serment exigé de la part des élus du peuple québécois afin de siéger en cette Chambre et de bénéficier de tous les privilèges rattachés à la fonction de député sera celui prêté envers le peuple du Québec, tel que prévu à l'annexe I de la Loi sur l'Assemblée nationale.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Picard) : Pas de consentement.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Maintenant, un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Rosemont, la parole est à vous.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : S'il vous plaît! Un seul député a la parole à la fois.

M. Marissal : Je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante, conjointement avec le député de René-Lévesque et le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale félicite le Comité public de suivi des recommandations de la commission Charbonneau pour sa vigilance continue;

«Que l'Assemblée nationale prenne acte des conclusions du rapport 2018 de ce comité, qui conclut que des sept recommandations visant à rétablir la confiance entre les élus et les serviteurs de l'État, seule une a été "partiellement" appliquée;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mettre fin à plusieurs années d'inaction en cette matière en faisant de la transparence et de l'éthique une de ses priorités;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de poursuivre avec diligence la mise en oeuvre des recommandations de la commission Charbonneau, notamment celles visant les élus de l'Assemblée nationale.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Consentement, sans débat.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : Pas de consentement? Pas de consentement. Troisième motion, un membre formant le gouvernement.

Souligner la carrière du skieur Erik Guay

Mme Charest : M. le Président, je demande le consentement pour déposer la motion suivante, conjointement avec le député de Marquette, la députée de Gaspé, la députée de Sherbrooke, le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale souligne la carrière exceptionnelle du skieur alpin Erik Guay;

«Qu'elle reconnaisse l'apport sans précédent de cet athlète du Mont-Tremblant et son rôle dans la promotion du ski alpin au Québec après 19 saisons en Coupe du monde et 25 podiums;

«Qu'elle reconnaisse les valeurs de persévérance, de résilience et d'amour du sport incarnées par Erik Guay;

«Qu'elle souhaite à cet ambassadeur du sport une bonne retraite et beaucoup de succès dans ses futurs projets.»

Et je vous propose de l'applaudir parce qu'il est avec nous aujourd'hui.

(Applaudissements)

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Maintenant, un membre du groupe formant... Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard) : Adopté. Merci. Un membre du groupe formant l'opposition officielle, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

**Reconnaître que l'immigration est nécessaire pour
contrer la pénurie de main-d'oeuvre**

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la députée de Marie-Victorin, le député de Laurier-Dorion et le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le Québec vit actuellement une importante pénurie de main-d'oeuvre, ce qui constitue l'un des principaux enjeux de développement économique;

«Qu'elle rappelle que les entreprises ont peine à recruter des employés et qu'il y a plus de 117 000 emplois à pourvoir actuellement à travers le Québec;

«Conséquemment, qu'elle reconnaisse que l'immigration est nécessaire pour relever le défi de main-d'oeuvre que nous vivons actuellement.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Consentement, sans débat.

Le Vice-Président (M. Picard) : Est-ce que cette motion... Oui, M. le...

M. Proulx : ...tenir un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Picard) : Nous allons appeler les députés. On est prêts? On est prêts, oui. Allons-y.

Mise aux voix

Donc, les députés qui sont en faveur de cette motion, s'il vous plaît.

• (15 h 10) •

La Secrétaire adjointe : M. Arcand (Mont-Royal—Outremont), M. Proulx (Jean-Talon), M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Barrette (La Pinière), Mme Thériault (Anjou—Louis-Riel), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), Mme St-Pierre (Acadie), Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), M. Tanguay (LaFontaine), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Rousselle (Vimont), Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Melançon (Verdun), Mme Ménard (Laporte), Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Fortin (Pontiac), Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme Maccaroni (Westmount—Saint-Louis), M. Benjamin (Viau), M. Derraji (Nelligan), M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Sauvé (Fabre), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Ciccone (Marquette).

M. Legault (L'Assomption), M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Laframboise (Blainville), Mme D'Amours (Mirabel), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Girard (Groulx), Mme McCann (Sanguinet), M. Fitzgibbon (Terrebonne), Mme Roy (Montarville), M. Lemay (Masson), M. Simard (Montmorency), Mme Lavallée (Repentigny), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Roberge (Chambly), Mme LeBel (Champlain), M. Bonnardel (Granby), M. Lévesque (Chauveau), Mme Lachance (Bellechasse), M. Lacombe (Papineau), M. Lamontagne (Johnson), M. Carmant (Taillon), Mme Blais (Prévost), M. Caire (La Peltrie), M. Lefebvre (Arthabaska), M. Dubé (La Prairie), Mme Laforest (Chicoutimi), M. Skeete (Sainte-Rose), Mme Hébert (Saint-François), Mme Proulx (Berthier), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Girault (Bertrand), Mme Charest (Brome-Missisquoi), M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francs), Mme Chassé (Châteauguay), M. Julien (Charlesbourg), M. Boulet (Trois-Rivières), Mme Proulx (Côte-du-Sud), M. Lafrenière (Vachon), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Émond (Richelieu), M. Bachand (Richmond), Mme Isabelle (Huntingdon), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), M. Bélanger (Orford), Mme Picard (Soulanges), Mme Jeannotte (Labelle), M. Tardif (Rivière-du-Loup—Témiscouata), M. Reid (Beauharnois), Mme Dansereau (Verchères), M. Lévesque (Chapleau), M. Thouin (Rousseau), M. Tremblay (Dubuc), Mme Blais (Abitibi-Ouest), M. Campeau (Bourget), Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice), M. Caron (Portneuf), Mme Grondin (Argenteuil), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Lamothe (Ungava), M. Bussière (Gatineau), M. Allaire (Maskinongé), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Jacques (Mégantic), M. Girard (Lac-Saint-Jean).

M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Ouellet (René-Lévesque), M. LeBel (Rimouski), Mme Hivon (Joliette), Mme Richard (Duplessis), M. Roy (Bonaventure), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Fournier (Marie-Victorin).

Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Marissal (Rosemont), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Ghazal (Mercier), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Dorion (Taschereau).

M. Ouellette (Chomedey).

Le Vice-Président (M. Picard) : Que les députés contre cette motion veuillent bien se lever. Il n'y en a pas. Il n'y a pas d'abstention, à ma connaissance, non plus.
M. le secrétaire, le résultat du vote, s'il vous plaît.

Le Secrétaire : Pour : 115
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Oui?

M. Proulx : M. le Président, je vous demanderais, s'il vous plaît, de transmettre cette motion au premier ministre du Québec, s'il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Cette intervention met fin à la rubrique Motions sans préavis.

Avis touchant les travaux des commissions

Maintenant, à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, il n'y a pas d'avis du gouvernement, mais, moi, pour ma part, je vous avise que les commissions parlementaires se réuniront aujourd'hui, après les affaires courantes, afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de chaque commission dans l'ordre suivant : à la salle Louis-Joseph-Papineau, la Commission des transports et de l'environnement, la Commission de la culture et de l'éducation, la Commission de l'administration publique, la Commission de l'aménagement du territoire, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles; et, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, la Commission de l'économie et du travail...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je ne m'entends pas, j'ai un problème.
Donc je reprends : À la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, la Commission de l'économie et du travail, la Commission des finances publiques, la Commission de la santé et des services sociaux, la Commission des relations avec les citoyens et la Commission des institutions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée... M. le leader.

M. Proulx : Je pense que c'est à cette rubrique que le président de l'Assemblée nationale va retrouver son siège.
Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Oui, exact. Donc, je vais suspendre quelques instants afin de permettre au président de prendre place.

(Suspension de la séance à 15 h 14)

(Reprise à 15 h 16)

Le Président : Bien, comme entendu la semaine dernière avec les leaders des groupes parlementaires, je suis maintenant prêt à entendre les arguments relativement à la demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège soulevée jeudi dernier par le leader de l'opposition officielle. M. le leader.

Violation de droit ou de privilège soulevée le 29 novembre 2018 sur la transmission du discours d'ouverture du premier ministre à des journalistes avant sa lecture à l'Assemblée

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Merci, M. le Président, de prendre quelques instants pour nous reconnaître. Je rappelais, lorsque j'ai fait les deux interventions précédentes, M. le Président, que vous n'êtes pas obligé, mais vous avez la capacité de nous donner l'occasion de se faire entendre, et je vous remercie de le faire à ce moment-ci. Je vous ai écrit, M. le Président, après le discours d'ouverture du premier ministre. Je vais répéter ce que j'ai dit pour bien placer les choses.

D'abord, j'ai été informé de ce que je considère être une violation des droits et privilèges de cette Assemblée, une violation prima facie des droits et privilèges de cette Assemblée, pendant le discours d'ouverture du premier ministre. J'ai choisi, M. le Président, de ne pas intervenir pendant ce discours, et je pense que c'est tout à fait normal, par respect

pour la fonction du premier ministre et pour le premier ministre lui-même, qui livrait un discours important dans cette Assemblée, je le reconnais.

Je pense, M. le Président, à la lumière de ce que je vous ai transmis, la lettre, les preuves que j'y ai jointes, qu'il n'y a, à mon avis, en tout cas, aucun doute que ce discours d'ouverture a été transmis à des tiers, alors que les parlementaires, ici, n'y avaient pas encore eu accès ou n'avaient pas entendu le premier ministre livrer ce discours.

Je vous rappelle le processus dans lequel nous sommes. Vous avez une décision à rendre, M. le Président. Est-ce qu'il y a, *prima facie*, une violation de nos droits et privilèges? Si vous reconnaissiez cette violation, je pourrais, M. le Président, saisir la Commission de l'Assemblée nationale et demander qu'il y ait une suite dans ce dossier. Si vous ne le faites pas, ça s'arrêtera ainsi, mais j'aurai fait le point, M. le Président, qu'il est important de respecter en tout temps les droits et privilèges des collègues parlementaires.

Je vous rappelle, M. le Président, ce que c'est, un outrage. C'est inscrit à notre documentation, *La procédure parlementaire*. Pour ceux et celles qui ne connaissent pas ça, c'est notre doctrine à nous, ici, au sein de cette Assemblée. Alors, un outrage, M. le Président, page 102 : Comme il «peut prendre une multitude de formes, il est difficile [de] donner une définition précise [de l'outrage au Parlement] et, partant, de dresser une liste exhaustive [de ces] actes et omissions qui peuvent y correspondre. En fait, l'Assemblée décide quant au fond si un acte ou une omission constitue un outrage au Parlement.

«[...]C'est en s'inspirant de la doctrine en la matière que le président de l'Assemblée a déjà défini un outrage au Parlement comme tout acte ou toute omission ayant pour effet d'entraver les travaux de l'Assemblée ou de porter atteinte à son autorité ou à sa dignité.»

Alors, vous devez reconnaître, M. le Président, à la lumière de ce que j'ai transmis, que manifestement les privilèges ont été bafoués et non respectés et vous devez, je pense, prendre cette décision puisque c'est une décision importante, puisqu'elle se fait en tout début de législature. C'est une façon de voir comment nous allons nous gouverner dans nos travaux pour l'avenir et c'est le moment, je pense, M. le Président, d'envoyer un message très clair autant à l'Exécutif qu'à l'ensemble de cette Assemblée, comment nous allons nous gouverner dans l'avenir.

Je vous réitère, M. le Président, ce qui est dit également à l'égard du discours d'ouverture, de son importance, parce que, j'insiste, M. le Président, ce discours-là, ce n'est pas un discours comme les autres. C'est dès le début d'une législature, c'est un discours important qui lie, oui, le gouvernement, mais aussi toute cette Assemblée, parce qu'il y a un vote.

Alors : «L'allocation du lieutenant-gouverneur est suivie du discours d'ouverture — page 221 de *La procédure parlementaire* — qui est prononcé par le premier ministre. L'essentiel du message inaugural est prononcé par le premier ministre lors de ce discours et non au moment de l'allocation du lieutenant-gouverneur — la terminologie du règlement est à cet égard éloquente : il est question d'"allocation" du lieutenant-gouverneur et de "discours d'ouverture" du premier ministre. [...]en quelque sorte un énoncé de politique général sur les préoccupations qui animeront le gouvernement au cours de la session.»

• (15 h 20) •

Alors, ça constitue, M. le Président... c'est un acte fondamental dans notre système parlementaire, c'est un des premiers gestes posés par le gouvernement en début d'une législature et c'est inscrit au premier rang des affaires prioritaires. Alors, nous sommes, M. le Président, dans cette période de nos travaux qui n'est pas les affaires du jour, mais qui sont les affaires prioritaires, donc qui prennent le pas sur l'ensemble des autres travaux.

Depuis la réforme parlementaire adoptée en 2009, M. le Président, ce discours d'ouverture engage la confiance du gouvernement par la motion que présente le premier ministre au terme de son discours. Cela traduit l'importance que les parlementaires ont voulu lui donner, et il y a un débat de 25 heures. Alors, c'est au terme de ce débat qu'on va voter sur le discours, mais également sur les différentes motions de censure que... ou de grief, maintenant, M. le Président, qui auront été déposées par, j'imagine, l'ensemble ou plusieurs députés de l'opposition et non du côté ministériel.

Alors, contrairement au discours du budget, qui est distribué en Chambre, et lui, il est souvent distribué après cette période de huis clos qu'on connaît, le discours inaugural, lui, n'est pas distribué aux parlementaires. Donc, la première et seule occasion que nous avons de l'attendre et de l'entendre en premier, c'est au moment où il est prononcé.

Je vous rappelle notre contexte, M. le Président. Nous étions ici à compter de 15 heures, si ma mémoire est bonne, pour entendre ce discours qui a été précédé par celui du lieutenant-gouverneur. Nous nous sommes retrouvés, M. le Président, grâce à la technologie, à être en mesure de suivre le premier ministre lorsqu'il nous parlait, mais également de devancer et d'anticiper au texte le premier ministre, parce qu'on pouvait lire le discours qu'il allait nous livrer dans les minutes suivantes. Clairement, M. le Président, le discours dans son intégralité a été transmis à des journalistes, et nous, de notre côté, tous les parlementaires, je présume, M. le Président, qui n'avaient pas accès à ce discours n'avaient pas eu l'occasion de le lire.

Alors, je vais vous donner quelques exemples, M. le Président, parce que, pour moi, c'est important de bien situer ce dont on parle. Titre de l'article : *La peur, principale adversaire (L'intégrale du discours de François Legault)*, publié à 15 heures... — je m'excuse de le nommer, de nommer le premier ministre, alors je ferai attention pour la suite, M. le Président — publié à 15 h 31. Source : Patricia Cloutier, *Le Soleil*, 28 novembre 2018.

Il faut «vaincre la peur» d'échouer, dit le premier ministre, publié à 15 heures. Source : *Journal de Québec*, 28 novembre. Extrait : «Le gouvernement Legault doit vaincre un adversaire redoutable — je le cite au texte, alors je le nomme — s'il souhaite faire avancer le Québec : la peur. "[Il faut la vaincre,] la peur de ne pas être capable, la peur de nous tromper, la peur du changement", a-t-il énuméré, lors du discours présenté au salon bleu de l'Assemblée nationale.»

L'heure du redressement national en éducation a sonné, proclame le premier ministre, publié à 15 h 22. Source : François Messier, Radio-Canada. Extrait : «C'est un discours d'ouverture résolument dominé par le thème de l'éducation qu'a prononcé le premier ministre[...], mercredi, à l'Assemblée nationale. François Legault s'y engage à faire preuve

d'audace pour mettre en oeuvre l'ensemble de ses promesses électorales, tout en combattant la peur que certaines d'entre elles suscitent.»

Le premier ministre — je ne le nomme pas — promet un «redressement national en éducation», publié 15 h 22. Source : Martin Croteau. «Compte rendu d'un discours attendu, qui, pour l'essentiel, reprend les promesses caquistes de la campagne électorale.»

Alors, il y a des extraits du premier ministre que je pourrais nommer sur les signes religieux, l'immigration, les nominations, les entrepreneurs, son adversaire, son approche, M. le Président, toutes des citations au texte qu'on retrouvait dans le discours du premier ministre.

Ensuite, *Discours d'ouverture de la 42e législature de l'Assemblée nationale — Le premier ministre fait appel à la fierté et à l'audace des Québécois*. Source : cabinet du premier ministre. Attaché de presse nommé, CNW, 28 novembre. Extrait : «...le premier ministre, François Legault, a prononcé, mercredi, son discours d'ouverture[...]. Il a livré un...»

Le Président : ...vous dire. Même en citant, on ne peut pas nommer un député par son nom, je fais seulement vous le rappeler pour éviter et corriger, même en citation.

M. Proulx : Je vais faire ce que vous dites, M. le Président, avec plaisir. Alors : «Il a livré un vibrant plaidoyer pour un Québec nationaliste, fier et audacieux, qui ne recule devant aucun défi.»

Je le cite plus loin : «[Le premier ministre] a affirmé que le nouveau gouvernement qu'il dirige "prône un nationalisme rassembleur..."» Encore une fois, le premier ministre a établi les priorités, elles sont données. «Le premier ministre a déclaré que son objectif...», c'est écrit. «Le premier ministre a rappelé que "tous les élus [...] sont en faveur de l'immigration"», c'est inscrit. «Le premier ministre a affirmé, à ce sujet, que "cette question traîne depuis [maintenant 10 ans]. Les Québécois en ont assez"», c'est inscrit. «Le premier ministre a aussi réitéré sa volonté d'apporter des modifications au mode de scrutin», c'est écrit. «[Le premier ministre] a poursuivi son discours en s'adressant aux 124 élus de l'Assemblée nationale», et une autre citation, M. le Président. On est toujours en amont du moment où il prononce son allocution.

Même chose pour le troisième lien, M. le Président : *Le premier ministre veut profiter du troisième lien pour enfouir les lignes à haute tension*. Source : Marc-André Gagnon : «Lors de son discours inaugural, [le premier ministre] évoquera la possibilité de profiter de la construction [d'un] troisième lien[...].»

«[...]Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, à moins qu'il ne modifie encore son discours, le premier ministre lancera cette idée en guise de réponse à ceux [et celles]...»

Pour embellir le paysage, un autre article, 15 h 47, M. le Président, toujours de Marc-André Gagnon : «Tel que mentionné en primeur à [une émission,] *La joute* puis dans *Le Journal*, le premier ministre a lancé la possibilité d'utiliser ce futur lien pour y faire passer les lignes[...].»

«Contrairement à un extrait d'une version de son discours dont nous avons obtenu copie...»

Alors, M. le Président, voilà encore des exemples de ce que je dénonce. Et je termine, parce que c'est toujours dans le même article : «Discours révisé. [...]Dans la version finalement prononcée mercredi à l'Assemblée[...]. "loin de vouloir défigurer l'île d'Orléans, on peut même imaginer démanteler les pylônes..."» Alors, encore une fois, M. le Président, ça me semble manifeste.

Alors, je vous ai interpellé immédiatement au terme de l'allocution du premier ministre, je l'ai dit, laissant la courtoisie à ce dernier de terminer son discours, mais je devais le faire à ce moment-là. C'est ce que j'ai fait en vertu de l'article 69. J'ai également transmis l'avis...

(Interruption)

M. Proulx : J'espère que ma collègue va bien. Oui? Non? Tout va bien? Il faut s'assurer de la santé et sécurité de tous et chacun, M. le Président, même dans les moments importants.

Alors, le lendemain, M. le Président, je transmettais à votre attention cet avis écrit. Je vous réitère, parce que je l'ai dit, je pense, d'entrée de jeu le 28 novembre, M. le Président, qu'il y a une situation similaire qui s'était produite lors de la 40e législature. Alors, le leader de l'opposition officielle, à l'époque, avait adressé ses préoccupations au président, il l'avait fait d'une façon différente, aux renseignements sur les travaux, je pense, mais quand même avait demandé que vous puissiez... que votre prédécesseur puisse rendre une décision, qui a été rendue le 14 novembre 2012, qui avait réprimandé, à l'époque, le gouvernement pour sa façon de faire.

Maintenant, il y a des précédents, M. le Président. Alors, plutôt que de le faire à la rubrique du renseignement sur les travaux, celle à laquelle nous sommes actuellement aux affaires, j'ai décidé de le faire sous forme d'avis de violation et de privilège.

Alors, je vais vous citer également, M. le Président, l'ancien leader de la Coalition avenir Québec, du gouvernement, et député de Granby, qui disait, dans une autre question de privilège soulevée au sujet de la présentation d'un projet de loi : «Bien, à partir de demain — et je le cite, M. le Président — si vous ne donnez pas une décision qui dit à tous les parlementaires, et surtout au gouvernement ou au prochain gouvernement : Vous n'avez pas le droit, même sous embargo, de dévoiler ou de donner une loi, bien, on sert à quoi ici, M. le Président, comme parlementaires?»

Il y a des gens qui doivent mesurer leur geste et comprendre la gravité de ce geste. Il s'agit d'une faute grave de la part du gouvernement, et doit donc être sanctionnée. Il en va du respect envers l'institution qu'est l'Assemblée nationale, mais également de celui des parlementaires, acteurs clés de notre système. La présidence, je le mentionnais, se doit d'envoyer un message clair à tous les parlementaires afin que ceux-ci respectent ces règles et fondements les plus

élémentaires. Pour nous, M. le Président, de ne pas sévir, M. le Président, pourrait créer un dangereux précédent pour les prochaines législatures, comme je vous l'ai mentionné auparavant.

Alors, je vais vous citer quelques extraits, M. le Président, et ce sera en terminant, des extraits de la décision rendue le 12 novembre 2012 par le président Chagnon, de l'époque, rendue dans une situation similaire à laquelle je faisais référence précédemment.

Alors : «Vu l'importance qu'occupe le discours d'ouverture de la session dans notre système parlementaire, il est tout à fait normal et légitime que les députés veuillent connaître les grands enjeux qu'entend proposer le gouvernement au cours de la session et que, de surcroît, cette information ne soit pas divulguée avant qu'ils en soient eux-mêmes informés. En ce sens, il importe ici de rappeler le principe parlementaire fondamental voulant que les grandes orientations du gouvernement soient divulguées aux députés en Chambre avant que le public en général en soit informé, puisqu'il s'agit là d'une coutume qui consacre le respect qu'entretient le pouvoir exécutif vis-à-vis le pouvoir législatif. De plus, il en va du respect de leur rôle de contrôleur de l'action gouvernementale que les députés soient les premiers informés du contenu du discours d'ouverture de la session. Pour cette raison, il est clair que le discours d'ouverture n'aurait pas dû être divulgué à des tiers avant que sa lecture ne soit terminée à l'Assemblée.»

Alors, je le répète, M. le Président, il est impératif de rappeler à tous les parlementaires l'importance d'être très vigilant lorsque vient le temps de communiquer de l'information destinée en priorité à l'Assemblée. Alors, je vous demande de juger, bien entendu, notre demande recevable. Je pense qu'il faut que le gouvernement saisisse l'importance et la gravité d'un geste comme celui-là et qu'il doit, en les faits, en assumer les conséquences.

M. le Président, je termine, mais je veux aussi porter à votre attention que c'est important, ce que vous allez rendre comme décision, pour plusieurs raisons, d'abord pour sanctionner ce geste, mais aussi, M. le Président, pour qu'on puisse casser une habitude qui me semble devenir malheureusement une habitude. La première fois, c'était le discours d'ouverture. La deuxième fois où j'entendais parler de cela, où je voyais un autre accroc à nos principes, c'est en lien avec les comptes publics hier. Et je n'en ai pas fait une question de violation de droit ou de privilège, M. le Président, et je n'en ferai pas un enjeu ici pour obtenir de vous une décision, mais je tiens à le porter à l'attention de tous pour qu'on puisse se gouverner correctement dans l'avenir.

• (15 h 30) •

Hier, le ministre des Finances, dans sa mise à jour, a fait référence aux comptes publics. Il a référé à une page, il a référé à des montants. Il a référé à des comptes publics, M. le Président, qui n'étaient pas déposés ici, à l'Assemblée nationale. Pourtant, la règle est claire, M. le Président. Lorsque ça ne siège pas, donc, pour une longue période, alors qu'on n'est pas en Assemblée, il peut les déposer à l'extérieur, il peut les faire connaître. Mais, lorsqu'on siège, M. le Président, il faut les déposer ici. D'ailleurs, l'ancien gouvernement, et le ministre des Finances de l'époque, M. le Président, s'est toujours gouverné dans le respect des parlementaires. Comment? C'est-à-dire en déposant d'abord les comptes publics et ensuite en faisant des commentaires sur la mise à jour ou en commentant les comptes publics pour la population.

Alors, je n'en ai pas fait une question de droit et privilège. J'aurais pu, M. le Président. Je ne souhaitais pas en faire. Puis mon intention, ce n'est pas de le faire à répétition, mais c'est pour marquer, M. le Président, l'importance de la chose. Alors, oui, il y a un gouvernement, oui, il y a l'opposition officielle, un deuxième et un troisième groupe deuxième d'opposition, mais, à la base, il y a des parlementaires, et, si, dans cette enceinte, on n'est pas capables de se gouverner en conséquence qu'il y a des droits et des privilèges pour chacun, vous aurez de la difficulté, ils auront de la difficulté, nous aurons de la difficulté. Et vous savez quoi? On y perdra tous en crédibilité. Nous sommes dans une enceinte où il faut respecter ces droits. Ne pas déposer les comptes publics, ce n'est pas fatal, mais ce n'est pas respecter la règle. Donner le discours inaugural ou d'ouverture à des tiers, à mon avis, c'est important pour que vous puissiez rendre une décision, mais ça ne changera pas les quatre prochaines années, vous avez peut-être raison. Mais la réalité, c'est quoi, M. le Président? C'est que ce n'est pas respecter, à la base, ceux et celles que nous sommes. Ils ont été élus tous et chacun dans une circonscription. Nous avons été élus tous et chacun, nous aussi, dans une circonscription.

Alors, je voulais le soulever, M. le Président, à ce moment-ci pour appuyer ma demande, non pas pour en créer une nouvelle. Je veux être très clair là-dessus. Mais je voulais le faire de la même façon que j'ai fait jusqu'à maintenant toutes ces interventions, pour protéger les droits et privilèges de tous les parlementaires. Je vous remercie.

Le Président : Merci. Merci, M. le leader de l'opposition officielle. Je reconnais M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Merci, M. le Président. D'abord, d'entrée de jeu, je veux réitérer à tous les collègues l'intention du gouvernement d'être extrêmement collaboratif et respectueux de l'Assemblée nationale, M. le Président. J'y siège personnellement depuis bientôt 12 ans et je peux vous dire que mon sentiment et le sentiment de tous mes collègues, c'est le plus profond respect pour l'institution de l'Assemblée nationale.

M. le Président, je pense qu'il n'est pas inopportun de faire peut-être une courte explication de ce qui s'est réellement passé. Effectivement, sous embargo, le discours inaugural a été transmis aux médias. Et, M. le Président, je pense que les collègues comprendront que notre gouvernement n'a pas inventé cette façon de faire là. C'est plutôt usuel. Maintenant, 90 minutes avant de prononcer le discours, sous embargo, oui, les médias en ont eu copie. Évidemment, on comprendra que le moment où l'embargo a été levé fait problème. On s'entend. On va être d'accord là-dessus.

Ceci étant dit, M. le Président, dans un contexte où l'information va extrêmement rapidement, où, par l'entremise de médias sociaux, de l'information d'une qualité à géométrie variable est véhiculée, je pense qu'il n'est pas inapproprié de s'assurer que les médias puissent faire un travail extrêmement important du droit au public à l'information et, dans

un contexte comme celui-là, leur permettre d'analyser, de prendre connaissance des documents et d'écrire, de véhiculer une information qui va être exacte, qui va être rigoureuse et qui va être en lien avec ce qui a été fait. Je pense que tous, ici, nous devons être favorables à ça. Et c'est dans cet esprit-là que ce geste-là a été posé. Et je sais que plusieurs collègues, dans le passé, ont eu recours à cette façon de faire là. Et ma collègue ici pourra s'en souvenir sur un certain projet de loi où, effectivement, l'information avait été véhiculée et, dans ce contexte-là aussi, où l'information avait été commandée à l'époque où elle était... commentée, pardon, à l'époque où elle était ministre.

Donc, je pense qu'il faut relativiser les choses parce que, de notre côté, nous n'avons pas diffusé l'information. Sous embargo, nous avons permis aux journalistes de prendre connaissance de cette information-là peu de temps avant l'allocution du premier ministre pour faciliter leur travail. Ça, c'est le contexte dans lequel ça s'est passé.

Maintenant, M. le Président, le leader de l'opposition a raison, pour qu'il y ait violation de droit ou de privilège, il faut qu'il y ait entrave au travail des députés. Et c'est là-dessus que je vais nous demander d'apprécier le commentaire du leader de l'opposition, à savoir : Est-ce que cette situation-là représente une entrave au travail des députés? Là-dessus, je pense que la réponse à ça, c'est non.

Et les leaders de l'opposition se suivent et ne se ressemblent pas parce que mon collègue a cité M. Dutil, qui occupait son poste à l'époque où le gouvernement de la première ministre Marois était aux affaires. Ce que le leader a peut-être omis dans son commentaire, c'est de dire que son estimé collègue prédécesseur n'avait pas fait une question de violation de droit ou de privilège, il avait demandé un avis à la présidence. Il avait lui-même estimé que ce geste-là ne représentait pas une violation de droit ou de privilège envers l'Assemblée nationale. Donc, quand je vous dis que les leaders se suivent et ne se ressemblent pas, il semblerait que le leader actuel de l'opposition officielle a un avis différent de son collègue. C'est dommage, mais c'est sa prérogative.

Ceci étant, ce que la présidence de l'Assemblée nationale a fait, c'est donner une opinion sur les circonstances, qui dit qu'on doit respecter le travail des parlementaires. Et c'est exactement dans cet esprit-là que s'est inscrite la démarche du premier ministre. Parce que le premier ministre n'a jamais eu l'intention de rendre cette information-là publique avant de livrer son discours. Le premier ministre et son cabinet, peu de temps avant la lecture du discours, avaient l'intention de faciliter le travail des médias, ce qui est totalement, mais totalement différent.

Maintenant, M. le Président, vous ne pouvez pas en arriver à la conclusion qu'il s'agit d'une violation de droit ou de privilège parce que la jurisprudence en la matière, pancanadienne, et il y a trois exemples au Canada et trois décisions qui ont été rendues qui étaient exactement les mêmes, vont exactement à contresens de ce que le leader vous demande de faire.

Et je prendrai d'abord... En Alberta, on a vécu cette situation-là. Et je déposerai plus tard un document, M. le Président, où on était un peu plus, là, les cas de jurisprudence dont je vous fais part, mais, pour alléger cette prestation-là, je me contenterai de dire qu'en Alberta la décision du président a été qu'il n'y avait pas de violation de droit ou de privilège.

En Ontario, même situation, même décision de la part de la présidence, il n'y a pas de violation de droit ou de privilège, il n'y a pas d'entrave au travail des députés.

Au Parlement fédéral, même situation. Et je me permettrai, cette fois-ci, de lire la décision que le président de la Chambre des communes a rendue, en partie. Et donc il dit : «...la présidence ne peut trouver aucune autorité en matière de procédure établissant que la divulgation prématurée du discours du Trône — dans notre cas à nous, le discours inaugural — constitue une atteinte aux privilèges des membres de cette Chambre.

«À propos du caractère secret du budget[...] : "[...]les Présidents des Communes canadiennes ont jugé que le secret tenait davantage à une convention parlementaire qu'au privilège.»

«Je ferais remarquer à la Chambre qu'il en va de même pour les discours du Trône — discours inaugural. Par conséquent, j'arrive à la conclusion qu'il n'y a pas eu atteinte au privilège dans les circonstances.»

M. le Président, quatre cas dont un où le leader de l'opposition officielle lui-même, de la même formation politique que le leader actuel, a jugé, en n'en faisant pas une question de violation de droit ou de privilège, qu'il n'y avait pas de matière à déposer une violation de droit ou de privilège, et trois décisions documentées dans trois Parlements canadiens différents mais qui partagent le parlementarisme britannique et la jurisprudence qui en découle, comme nous le faisons, trois décisions unanimes, il n'y a pas de violation de droit ou de privilège.

Donc, M. le Président, moi, je veux bien, là, qu'on dise dans cette Chambre : Nous voulons collaborer, on veut respecter l'institution. Mais respecter l'institution, c'est prendre connaissance de la jurisprudence qui a été établie. C'est de prendre connaissance de ce qui a été fait ailleurs. C'est de voir comment le Parlement fonctionne. C'est aussi de prendre connaissance de ce qui a vraiment été fait par le bureau du premier ministre et dans quel esprit ça a été fait. Et, à mon avis, ça aurait été de ne pas déposer cette motion-là, mais c'est le privilège du leader de le faire, il a choisi de le faire, mais qu'il ne me dise pas que ça a été fait dans un esprit de collaboration parce que ça a été fait à contresens de tout ce qui se fait ailleurs, et surtout il sait très bien que ce qui s'est passé avec cette situation-là n'allait vraiment pas dans le sens de ce qu'il prétend dans son argumentaire.

M. le Président, je vais déposer la lettre qui fait état de la jurisprudence, notamment, et de l'ensemble de l'argumentaire du gouvernement dont je vous ai fait part. Et, pour notre part, je pense que vous devez en arriver à la conclusion, comme tous les autres présidents des autres assemblées au Canada, qu'il n'y a pas ici matière à violation de droit ou de privilège.

Document déposé

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt des documents? Consentement. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Je reconnais le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, d'entrée de jeu, nous souscrivons aux arguments présentés par le leader de l'opposition officielle et nous notons le rappel de la décision prise par la présidence lors de la 41^e législature. Or, M. le Président, une tendance semble s'être déjà inscrite bien avant cela, et nous souhaitons donc ajouter nos préoccupations générales concernant la pratique de plus en plus répandue de faire connaître des projets de loi, des discours ou autres interventions en Chambre auprès de la presse avant que les parlementaires n'aient pu en prendre connaissance.

• (15 h 40) •

Cette tendance a déjà été soulignée par le président Bissonnet dans sa décision rendue le 14 novembre 2007, qui exprimait ses profondes inquiétudes devant le phénomène et envisageait même un renversement jurisprudentiel pour resserrer les règles sur la divulgation de l'information parlementaire avant que l'ensemble de cette Assemblée n'ait pu en prendre connaissance.

Je le cite : «Cela dit, la présidence est extrêmement préoccupée par les questions soulevées, particulièrement quant au fait de rendre publics des éléments contenus dans un projet de loi avant sa présentation à l'Assemblée. La présidence ne nie pas la responsabilité du gouvernement d'informer le public sur des mesures qu'il entend prendre. Par contre, lorsque ces mesures prennent [...] forme d'un projet de loi, il importe que les députés soient les premiers informés des détails du contenu de ce projet de loi. Il en va du respect de leur rôle de législateur.

«L'état actuel de la jurisprudence de l'Assemblée veut que la seule communication du texte d'un projet de loi pourrait constituer un outrage au Parlement. Ailleurs au Canada, la jurisprudence est beaucoup plus stricte concernant la communication d'information sur le contenu d'un projet de loi avant sa présentation à l'Assemblée. Le président n'entend pas procéder dès maintenant à un revirement jurisprudentiel, mais préfère, dans un premier temps, sensibiliser tous les députés et les appeler à la prudence. Tous doivent avoir à l'esprit le rôle de l'institution parlementaire et de ses membres quand vient le temps de rendre public le contenu d'un projet de loi [qu'il entend] soumettre aux membres de l'Assemblée. Cela vaut particulièrement pour les membres du gouvernement, qui [représentent] la majorité des projets de loi débattus par les députés. Il est à espérer que tous entendent cet appel de la présidence et en partagent les objectifs, autrement la présidence pourrait être appelée à resserrer la jurisprudence.»

Donc, M. le Président, malgré cet important avertissement, le précédent gouvernement, et l'ancien ministre Pierre Moreau en particulier, avait même été jusqu'à mettre en oeuvre des dispositions législatives qui n'avaient pas encore été adoptées par l'Assemblée nationale, et ce, afin d'abolir les conférences régionales des élus, les CRE, ce qui avait, là, valu une importante condamnation pour outrage au tribunal rendue par votre prédécesseur, M. Chagnon, le 19 mars 2015. Cette décision avait été qualifiée d'extrême importance «face à l'arrogance d'un gouvernement qui souhaitait piétiner le processus législatif», citation qui a été dite par l'actuel ministre des Transports, alors leader parlementaire de la Coalition avenir Québec.

Donc, ce que nous demandons, M. le Président, c'est d'intimer le nouveau gouvernement de ne pas tomber dans le même jeu si tôt dans son mandat et d'envisager enfin un resserrement jurisprudentiel pour s'assurer que les droits et privilèges de tous les parlementaires soient dûment respectés par ce gouvernement. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, M. leader du deuxième groupe d'opposition. Je reconnais le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. On souhaite également commencer par dire qu'on souscrit aux arguments qui ont été soumis par l'opposition officielle. On a pris connaissance de leur lettre du 29 novembre. Les éléments de preuve, les faits qui ont été amenés par l'intervention de mon collègue sont absolument au-dessus de toute interprétation. Il y a eu, et c'est clair, un outrage au Parlement de commis par le gouvernement lorsqu'il a transmis son discours d'ouverture avant que le premier ministre ne l'ait livré ici, au salon bleu.

Ceci étant dit, je veux vous confesser mon énorme surprise, mais vraiment ma très grande surprise d'entendre le leader adjoint du gouvernement invoquer la notion d'embargo pour justifier le fait que ce ne serait pas un outrage au Parlement. Et je suis d'autant plus content de voir le député de Granby faire son entrée dans cette Chambre puisque, le 31 mai 2018, il argumentait que justement la notion d'embargo ne faisait pas en sorte qu'il n'y avait pas eu d'outrage au Parlement.

Alors, je me suis prêté, avec mon équipe, à un petit exercice de dictée trouée. J'ai ressorti l'intervention du député de Granby du 31 mai 2018. J'ai remplacé le mot «projet de loi» par «discours d'ouverture», le mot «Parti libéral du Québec» par «Coalition avenir Québec» — ça, c'est un switch qu'on peut faire souvent — et le mot «la ministre» par le mot «le premier ministre». Alors, M. le Président, je vais vous faire la lecture de l'intervention du député de Granby avec ces petites modifications et je vais, bien sûr, le déposer en Chambre :

«Merci, M. le Président. Je viens d'écouter la plaidoirie du leader du gouvernement. Ça ne tient pas la route, M. le Président. [Parce que], si je suis le raisonnement du leader du gouvernement, à partir de maintenant, tout discours d'ouverture pourrait être déposé une heure, 1 h 30 min avant, deux heures, sous embargo, à des journalistes ou même envoyé à certaines autres personnes, en nous disant : Bien, ce n'est pas grave, c'est sous embargo. Bien, si c'est sous embargo, M. le Président, pourquoi ne pas l'envoyer aux députés en même temps?

«Donc, à partir de maintenant, [M. le Président,] selon la décision que vous allez prendre, ou un prochain gouvernement, tout gouvernement pourra décider, suite à ce que la ministre a fait, de faire la même chose. À partir de

demain, à partir de la prochaine législation, tout gouvernement pourra faire exactement ce que [la Coalition avenir Québec] vient de faire.

«[...]Imaginez, là[...], M. le Président, imaginez la folie, selon la décision que vous allez prendre, de ce que le leader du gouvernement vient de [...] dire. Bien, à partir de demain, si vous ne donnez pas une décision qui dit à tous les parlementaires, et surtout au gouvernement ou au prochain gouvernement : Vous n'avez pas le droit, même sous embargo, de dévoiler ou de donner [le discours d'ouverture], bien, on sert à quoi ici, M. le Président, comme parlementaires?» Je vous le demande, M. le Président, je vous le demande.

«[Le premier] ministre est [...] responsable de ses employés. C'est [lui, le plus grand patron] de son [gouvernement]. Il y a des gens qui doivent mesurer leurs gestes et comprendre la gravité de ce geste. C'est pour ça que mon collègue l'a soulevé comme une question de droits et privilèges, et ce sera pour moi extrêmement important de voir la décision que vous allez prendre parce que, si cela aujourd'hui ne démontre pas une violation totale, complète, en bonne et due forme d'un gouvernement qui a dévoilé [le discours d'ouverture], même sous embargo, là... [...]quand je vous parle de définition, là, du mot "public", M. le Président, on ne sait pas à qui [le discours d'ouverture] peut être envoyé immédiatement. On ne sait pas. Et je vous le dis[...], à partir de demain, bien, toute situation similaire, on va demander d'être invités.

«[...]En terminant, M. le Président, pour nous, il s'agit d'une faute grave de la part du gouvernement et doit [...] être sanctionnée. Il en va du respect envers l'institution qu'est l'Assemblée nationale, mais également de celui des parlementaires, acteurs clés de notre système. La présidence, je le mentionnais, se doit d'envoyer un message clair à tous les parlementaires afin que ceux-ci respectent ses règles et fondements les plus élémentaires. Pour nous, de ne pas sévir, M. le Président, pourrait créer un dangereux précédent pour les prochaines législatures, comme je vous l'ai mentionné auparavant. Merci.»

Alors, je fais le dépôt de cette citation légèrement modifiée du député de Granby. Alors, je trouvais que c'était à propos, M. le Président, dans la situation actuelle, surtout après avoir entendu le leader adjoint du gouvernement arguer la notion d'embargo pour dire : Puisqu'il y avait embargo, il n'y avait pas d'outrage au Parlement. Moi, j'ai trouvé un très bon argumentaire, qui nous indique qu'au contraire l'embargo peut aller de pair avec un outrage au Parlement.

C'est drôle, M. le Président, je reconnais que j'ai eu moi-même un peu de plaisir, mais, en même temps, je pense que ça démontre qu'il y a une nécessité de cohérence dans les décisions puis dans les argumentaires qui sont plaidés ici et je trouve ça un peu particulier qu'aujourd'hui le leader d'un gouvernement formé par la Coalition avenir Québec utilise l'argument précisément inverse, précisément inverse à celui que son collègue a soutenu le 31 mai 2018.

J'aimerais également soulever le fait que le leader adjoint du gouvernement a soulevé l'incohérence de ce côté-ci de la Chambre, du côté du Parti libéral du Québec, en disant que le Parti libéral du Québec avait déjà argumenté que la notion d'embargo les protégeait d'avoir fait un outrage au Parlement. Alors, les contradictions sont multiples ici. Or, ce que le leader adjoint du gouvernement n'a pas dit, c'est que, lorsque le président a rendu sa décision, la décision 67/77, le 12 juin 2018, le président a conclu que l'argument du leader libéral de l'époque était non fondé et qu'il y avait, à première vue, un outrage au Parlement.

Alors là, ici, vous voyez, il y a comme une double contradiction, parce que dans sa décision, et je vais vous la lire et vous la déposer, la décision 67/77, le président écrit : «En effet, permettre que des journalistes soient informés, avant les députés, du contenu d'un projet de loi pourrait avoir pour effet de placer ces derniers dans une drôle de position : questionnés par les journalistes, ils pourraient avoir à donner leur opinion en ayant moins d'information qu'eux sur un sujet qui, par ailleurs, doit être débattu en priorité à l'Assemblée. Tous conviendront que ce déséquilibre n'est pas souhaitable.»

• (15 h 50) •

Et la dernière phrase de cette décision, que vous connaissez bien, M. le Président, est claire : «Dans les circonstances et malgré les regrets exprimés par la ministre, la présidence ne peut faire autrement que conclure que la question soulevée par le leader de l'opposition officielle constituée, à première vue, un outrage au Parlement.»

Tout ça pour dire, M. le Président, que, lorsque le leader du gouvernement de l'époque a plaidé que la notion d'embargo le protégeait d'un outrage au Parlement, la présidence a jugé que cet argument ne valait pas, que cet argument ne tenait pas la route. Je ne vois pas pourquoi le même argument invoqué aujourd'hui par le leader adjoint d'un nouveau gouvernement tiendrait soudainement la route. En toute cohérence, je pense qu'une décision semblable doit être rendue.

Je me permets, juste avant de terminer, de porter à votre attention une deuxième décision, qui concerne cette fois un ancien gouvernement du Parti québécois, une décision rendue le 14 novembre 2012, la décision 45/2, dans laquelle le gouvernement de l'époque, donc, est réprimandé pour avoir fait circuler le texte du discours d'ouverture à des journalistes avant que ce discours ne soit livré en Chambre.

Alors, comme vous le voyez, M. le Président, il y a plusieurs raisons, et des raisons assez claires, qui nous permettent de dire en toute certitude qu'il y a eu un outrage au Parlement commis ici. J'ai tenté de développer un argumentaire meilleur que celui du député de Granby, je n'y suis pas arrivé, alors je vais déposer cet argumentaire pour que vous vous basiez sur ses bons arguments pour rendre votre décision.

Ceci étant dit, il y a néanmoins un autre point commun entre les deux décisions que je vous ai citées aujourd'hui, celle de 2012 et celle de 2018. Ce point en commun, c'est que les présidents de l'époque ont, bien sûr, reconnu qu'il y avait eu outrage au Parlement. Ceci étant dit, ils n'ont pas sanctionné les deux gouvernements de l'époque. Si, donc, le PQ et le PLQ, à l'époque, ont commis des outrages sans être sanctionnés, je pense qu'on pourrait adopter une même attitude dans ce cas-ci, étant donné que c'est un gouvernement qui vient d'entrer en fonction. Je pense qu'il faut faire preuve, encore une fois, là, de cohérence et agir de la même manière.

Je m'arrête ici, mais en terminant, donc, je veux déposer formellement ma citation des arguments du député de Granby, à peine modifiés, et les deux décisions que j'ai citées. Merci, M. le Président.

Document déposé

Le Président : Merci, M. le leader du troisième groupe d'opposition. Évidemment, les décisions dont vous parlez, bien, elles sont dans le recueil. Vous pouvez les déposer, mais ce n'est pas nécessaire. Quant à l'autre document, ça demande quand même consentement. Y a-t-il consentement pour déposer ce document?

Des voix : Consentement.

Le Président : Consentement. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Je reconnais le leader de l'opposition officielle.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, juste vous rappeler que la décision que vous devez prendre aujourd'hui, ce n'est pas sur le fond. Prima facie, vous devez reconnaître si, oui ou non, il y a outrage, ensuite on fera notre travail devant la Commission de l'Assemblée nationale si nous le souhaitons. Mais, à première vue, vous devez prendre la décision suivante : Est-ce qu'il y a eu outrage, oui ou non?

Outrage, M. le Président, ça veut dire porter atteinte à l'intégrité, à l'autorité, à la dignité de cette Assemblée. C'est, à mon avis et selon les collègues de l'opposition, ce qui s'est passé le 28 novembre dernier. Vous rappeler, M. le Président, que le collègue leader adjoint du gouvernement a reconnu les faits. Alors, il a reconnu ce qui s'est passé, il a tenté une explication pour se soustraire de l'outrage ou se soustraire de nos règles, us et coutumes que nous avons ici. À mon avis, cette explication-là ne tient pas la route, mais ça, ce sera à vous, M. le Président, de l'apprécier. Mais, lorsqu'il y a reconnaissance des faits, lorsque les faits sont en notre faveur, M. le Président, à la lumière de l'ensemble de ce que j'ai évoqué et des décisions qui ont été partagées par les collègues, et cette analyse fine et brillante de ce qu'avait fait le collègue de Granby à l'époque, je pense, M. le Président, que vous avez tous les éléments pour rendre cette décision.

Le collègue a posé une question : Qu'est-ce que ça veut dire, ce qui s'est passé? Ce que ça veut dire, M. le Président, c'est que, dès le début de cette Assemblée, c'est la dignité de cette Assemblée qui est secouée.

Deuxièmement, M. le Président, c'est que, depuis 2009, le discours d'ouverture, là, il est associé à un vote. Il y a une motion du premier ministre et il y a un vote. Alors, on est dans une situation majoritaire. On la connaît. Mais vous savez que, dans d'autres circonstances, ce vote-là, il est extrêmement important. Et peut-être qu'un gouvernement, plus tard, comme il y en a déjà eu dans le passé, serait passablement nerveux dans les prochaines 25 heures. Ce n'est pas le cas, là, mais ce pourrait être le cas, M. le Président. Alors, il faut accorder à ce processus-là, discours, motion, débat, vote, ce que ça veut dire. On ne fait pas comme il se fait ailleurs non plus.

Maintenant, M. le Président, on est liés, d'une certaine façon, par notre jurisprudence, c'est vrai. On peut s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, c'est vrai. Mais notre Parlement, M. le Président, a toujours défini ses règles à peu près par lui-même, et c'est tant mieux parce que nous sommes dans un modèle qui est bien différent. Et ce que je veux faire, au nom de tous les collègues, M. le Président, de tous les partis confondus, parce qu'un jour ou l'autre, pour l'avoir vécu, on peut se retrouver à différents endroits ici, dans cette Assemblée... Il faut protéger cet espace de droit et privilège, M. le Président, et, pour moi, c'est extrêmement important.

Alors, votre première décision et seule décision à prendre maintenant, c'est : Est-ce qu'à première vue il y a cette violation des droits et privilèges? Ça, c'est notre droit de l'invoquer de cette façon, M. le Président, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Ensuite, s'il y aura des suites, nous y verrons. Mais actuellement je pense qu'il y a outrage. Il y a reconnaissance des faits. Les raisons invoquées ne sont pas suffisantes pour relever cet outrage ou pour élever cette violation de nos droits et privilèges.

Alors, M. le Président, vous avez tout entre les mains pour rendre une décision rapidement. Je pense qu'il y a véritablement outrage de nos droits et privilèges de parlementaires. Merci.

Le Président : Je reconnais le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Court commentaire, M. le Président.

Premièrement, l'embargo est une explication, mais les décisions qui ont été prises par les autres présidents sont sans appel sur le fait qu'il n'y a pas de violation de droit ou de privilège. J'entends l'argument du collègue, mais il y a quand même une jurisprudence, dans le contexte du parlementarisme britannique, qui existe.

Donc, ce sont deux choses très distinctes. Et, outre le plaisir renouvelé que j'ai eu à entendre mon collègue, je pense qu'il a mélangé toutes sortes de décisions qui ont été prises concernant un projet de loi, concernant aussi le discours du trône de la première ministre Marois. Donc, il y a eu un mixte de différentes situations pour en arriver à sa finalité. J'espère et je suis convaincu que vous saurez analyser les faits pour ce qu'ils sont et dans leur contexte.

Et dernièrement, dernier argument, il n'y a pas admission des faits parce qu'il n'y a pas de fait à admettre. Le seul fait qu'on doit admettre, c'est que la jurisprudence est claire. Une situation comme celle-là n'a jamais donné lieu à une décision d'un président à l'effet qu'il y avait violation de droit ou de privilège. C'est le seul fait que vous avez à apprécier, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le leader du gouvernement. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Vu qu'il n'y a pas d'autre intervention, je vous remercie pour celles-ci. Elles vont nourrir ma réflexion, soyez-en convaincus. Et je prends

donc la question en délibéré. Je rendrai ma décision d'ici la fin de la semaine. Merci. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Oui. J'aurais une question de directive à vous soulever, M. le Président, sur un autre sujet. Est-ce que c'est le moment?

Le Président : Oui. Je vous écoute, M. le leader.

**Demande de directive concernant la tenue d'une commission parlementaire
sur l'avenir de l'information au Québec annoncée par
la ministre de la Culture et des Communications**

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : M. le Président, le 30 novembre dernier, 2018, la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la langue française, accompagnée de son adjoint parlementaire le député de Saint-Jean, a annoncé son intention de tenir une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec à la suite d'un mandat d'initiative. Le même jour, elle a indiqué, dans un gazouillis, et je cite : «J'ai annoncé avec [le député de Saint-Jean] la création d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information.»

Cette interprétation a été reprise par divers médias écrits dans leurs articles de presse, et j'en cite quelques-uns, M. le Président. *Québec créera une commission parlementaire sur l'avenir de l'information*, Sébastien St-Onge, *Le Soleil*, 30 novembre 2018; «La ministre de la Culture et des Communications du Québec [...] a annoncé vendredi la tenue d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec», Caroline Montpetit, *Le Devoir*, 1er décembre 2018; «Le gouvernement Legault s'engage à tenir une commission parlementaire, dans les prochains mois, sur l'avenir de l'information au Québec», Caroline Plante, *La Presse canadienne*, 30 novembre 2018.

Cette déclaration de la ministre laisse croire qu'elle présume de la décision qui sera prise lors des travaux d'une commission parlementaire dont les membres n'ont même pas encore été nommés, M. le Président.

Alors, question de droit, M. le Président. L'Assemblée nationale est souveraine dans ses décisions. Nul ne peut présumer de ses décisions, notamment au sujet de l'adoption ou pas de projets de loi. Les commissions sont formées par l'Assemblée nationale et bénéficient des mêmes droits et privilèges quant à leur indépendance. Nous rappelons que les mandats d'initiative sont à la disposition des députés pour étudier des enjeux qu'ils jugent importants. C'est leurs outils parlementaires, y compris pour les députés issus du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Nous vous demandons de rappeler aux parlementaires et aux membres du Conseil exécutif en particulier les règles de séparation des pouvoirs et notamment de rappeler qu'il appartient aux membres des commissions parlementaires de décider s'ils acceptent ou non de se saisir d'un mandat d'initiative et de ne jamais présumer des décisions qui seront prises.

M. le Président, je souligne que nous ne sommes pas contre cette proposition, bien au contraire, mais il semble utile de rappeler l'importance de ne pas présumer des décisions qui seront prises par cette Assemblée et ses commissions.

• (16 heures) •

Nous vous demandons donc, M. le Président, de statuer pour rappeler à tous les membres de cette Assemblée ainsi qu'aux membres du Conseil exécutif de ne pas présumer des décisions à venir de l'Assemblée nationale ou de ses commissions et de leur rappeler l'indépendance de leurs travaux face à l'Exécutif. Alors, si vous permettez, M. le Président, j'aimerais vous déposer les articles de presse en question dont je vous ai cités.

Documents déposés

Le Président : Consentement pour le dépôt de documents? Il y a consentement? Consentement. M. le leader du gouvernement.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Bien, M. le Président, à titre de leader de l'opposition officielle, je ne veux pas présumer que ce sera mon tour, mais je voulais ajouter dans ce qu'a fait le collègue parce que c'est un des dossiers que j'avais également sur la table et dont je ne souhaitais pas parler aujourd'hui parce que nous avons à régler de la première question, mais voilà une autre occasion, M. le Président, de défendre les droits et privilèges de cette Assemblée.

Le tweet de la ministre, M. le Président, dit : «Notre gouvernement agit pour protéger le droit des Québécois à l'information dans toutes les régions. J'ai annoncé avec un collègue — son adjoint parlementaire — la création d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information.»

M. le Président, les commissions, le dit le collègue, elles ne sont pas formées, elles le seront tout à l'heure. Les commissions, M. le Président, ce n'est pas l'extension de l'Exécutif, ça appartient à l'Assemblée nationale. Les commissions, elles sont présidées par des députés et elles ont comme vice-présidents des députés. Il y a des députés qui y siègent. Ces députés, M. le Président, vont convenir ensemble des travaux. Ils vont se faire imposer, c'est vrai, M. le Président, des travaux lorsqu'on va déléguer ici, dans cette Assemblée, ou on va déferer vers la commission les consultations, l'étude article par article de projets de loi. Mais les mandats d'initiative, M. le Président, les mandats, là, qui peuvent être confiés à une commission, le sont par cette Assemblée ou parce qu'un de ses membres le soulève, le propose. Et ce n'est

pas à majorité, M. le Président, que ce sera réglé. Ce sera à régler par tous les groupes parlementaires, y compris si y siège un indépendant. Alors, M. le Président, c'est présumer de la décision de cette Assemblée.

Encore une fois, l'opposition officielle, M. le Président, n'est pas contre, du tout, ce mandat-là, là. On aura la chance, j'imagine, d'en discuter lorsqu'il sera éventuellement déposé. Mais la question qui va se poser, M. le Président, pour M. et Mme Tout-le-monde qui nous écoutent, c'est : Est-ce que c'est la volonté du gouvernement que le mandat, tel qu'il sera déposé, se réalise ou les députés pourront, en temps et lieu, discuter du mandat, discuter des modalités, discuter du moment où se tiendra cette commission? Est-ce qu'il n'y a pas plus urgent, actuellement, parce qu'il y aura un projet de loi qui sera déposé? Moi, je ne le sais pas, M. le Président. C'est à la commission que ça va se passer, et moi, je n'y siège pas, à cette commission-là, M. le Président.

Et l'autre erreur, à mon avis, M. le Président, qui vient ajouter à ce que dit le collègue, c'est que la ministre présume qu'elle sera membre de cette commission. La ministre n'est pas membre de cette commission, M. le Président. Elle ira, lorsque ses dossiers y seront, comme dépositaire et porteuse d'un projet de loi. Mais, tant qu'elle n'a pas déposé un projet de loi, M. le Président, elle ne siège pas, à ma connaissance, sur la commission. Son adjoint parlementaire, peut-être. Peut-être que ce sera lui qui aura le fardeau de présenter aux collègues d'abord ses excuses et ensuite, M. le Président, son projet. Mais, dans les deux cas, on ne peut pas présumer, dans cette Assemblée, M. le Président, que ça va se faire.

Alors, moi, je fais un plus deux plus trois. C'est de ça dont je parlais tout à l'heure, M. le Président. La première fois, c'est le discours d'ouverture, la deuxième fois, c'est la commission parlementaire, la troisième fois, c'est les comptes publics. Alors, il ne faudrait pas que ça en devienne une habitude.

Alors, vous avez deux questions de violation de droit et de privilège, c'est ce que j'entends, ou, en tout cas, de directive : une en violation de droit et de privilège plaidée tout à l'heure et une autre qui sera plaidée d'ici la fin de la semaine, au moment... si vous le souhaitez et si vous voulez nous reconnaître pour nous entendre.

Mais, M. le Président, là, c'est de ça dont il est question lorsqu'on parle de l'intégrité, de la dignité et de l'autorité de cette Assemblée. Pour les gens à l'extérieur, la commission, elle existe, elle est formée, le mandat, il est donné, les modalités sont presque entendues. Lorsque j'entends ce qui s'est dit, M. le Président, on a l'impression que déjà il va y avoir des directives, des orientations qui seront données par cette commission au gouvernement. Je ne sais pas où elle va terminer, cette commission-là, M. le Président. Pourquoi? Parce qu'il appartient aux membres qui y siègent d'y définir et les mandats, et les travaux, et l'échéancier, et les gens qu'on y attendra.

Alors, dans ce contexte-là, M. le Président, j'appuie... et j'ajoute ma voix à celle de l'opposition officielle, à la demande du collègue, en vous disant qu'il faut respecter encore une fois les droits et privilèges de tous les parlementaires, notamment sur les commissions parlementaires. Le salon bleu, c'est une chose, les commissions parlementaires, c'en est une autre. Mais, là aussi, M. le Président, on a droit aux mêmes privilèges dans le cadre de nos travaux.

Je termine en vous rappelant comment on peut faire un mandat d'initiative parce que l'Assemblée a référé ce mandat — ça, c'est une décision qu'on devrait prendre ici — parce qu'un membre voudra y déférer un mandat. Et là, à ce moment-là, M. le Président, ça prendra quoi? Ça prendra l'assentiment de tous les parlementaires membres de cette Assemblée pour convenir du mandat.

Le Président : Je comprends, M. le leader de l'opposition, que je suis saisi à ce moment-ci d'une question de privilège émanant du leader de l'opposition officielle et d'une question de directive du leader du deuxième groupe d'opposition, que les choses soient claires dans ces questions qui sont présentées. Je reconnais le leader du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, bien, sur la question de directive du collègue, honnêtement, j'ai entendu beaucoup de choses dans ce Parlement, couper des cheveux en quatre, j'ai vu ça, mais là on est rendus en huit, en 12, en 14.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Caire : La ministre de la Culture a manifesté une intention, une volonté au nom du gouvernement. Et c'est une parlementaire aguerrie. Nous comprenons parfaitement que les commissions parlementaires de l'Assemblée nationale sont souveraines, qu'elles règlent leurs propres agendas, qu'elles règlent leurs propres travaux et qu'il n'y a pas de volonté ou de tentative de la part de la ministre de la Culture d'induire quoi que ce soit.

Maintenant, M. le Président, si on veut se lancer dans ce sentier-là, on peut reprendre les propos de tous les collègues qui ont été au gouvernement, qui ont été ministres, qui ont manifesté sur la place publique des intentions, qui ont commenté des projets de loi qui n'étaient même pas déposés à l'Assemblée nationale, qui ont mis en place des directives pour un projet de loi qui n'était même pas déposé à l'Assemblée nationale. Il n'était même pas déposé qu'ils commençaient déjà à le mettre en application. Donc, M. le Président...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Un peu d'attention, c'est important. Ce qui se dit là fait en sorte qu'on pourra rendre des décisions...

Une voix : ...

Le Président : Mme la députée, s'il vous plaît! Je vous entends très bien. Pourtant, vous êtes assez loin de moi. Alors, s'il vous plaît, on continue et on écoute. Nous sommes attentifs.

M. Caire : Ce que ma collègue, qui est une parlementaire aguerrie, ministre de la Culture a fait, c'est manifester une intention du gouvernement qui est très claire, qui est tout à fait légitime, dans le respect de nos institutions, dans le respect du fonctionnement du Parlement. Et éventuellement les commissions parlementaires pertinentes seront saisies, de la façon dont il le convient, des orientations ou des volontés des députés, et les députés en disposeront selon leur bon vouloir et selon leurs prérogatives. Mais on ne peut pas blâmer une ministre du gouvernement de faire connaître les intentions du gouvernement au peuple du Québec qui l'a élu majoritaire.

Le Président : D'autres interventions? M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : M. le Président, les commissions ne sont pas créées. Je pense que la moindre mesure qu'on aurait pu, c'est d'avoir une simple admission en disant : On s'est trompé, on est peut-être allé un petit peu trop vite, voici notre intention. On aurait compris. Mais de nous imputer une mauvaise foi, de faire de la procédure sur des règles du gouvernement, je pense que c'est pousser un petit peu le bouchon.

M. le Président, ce qu'on demande, c'est qu'on travaille en collégialité et qu'on s'assure que, si on commet une erreur, on est capable de la reconnaître. Mais on connaît l'intention et on voulait y collaborer, M. le Président. Alors, c'est sûr et certain que je n'accepterai assurément pas de me faire accuser de couper des cheveux en quatre pour un droit qui touche celui d'être un parlementaire ici, dans cette Assemblée, M. le Président.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Oui, M. le Président. Juste pour déposer des documents qui sont en soutien de ce qu'on a discuté tout à l'heure, autant pour les coupures de presse que le fil d'information du gouvernement du Québec.

Le Président : Est-ce qu'on consent au dépôt de ces documents? Est-ce qu'il y a consentement?

Des voix : Consentement.

Documents déposés

Le Président : Consentement, je comprends. Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Alors, je vous rappelle, saisi de ces questions, je prends en délibéré et je réfléchis pour vous rendre une décision rapidement. Merci.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : Je vais suspendre les travaux, s'il vous plaît.

(Suspension de la séance à 16 h 9)

(Reprise à 16 h 11)

Le Vice-Président (M. Picard) : Nous reprenons nos travaux.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

**Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que
l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement
et sur les motions formulant un grief**

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le vendredi 30 novembre 2018 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique

générale du gouvernement ainsi que les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent, M. le député de Pontiac, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le député de Jonquière, M. le député de Laurier-Dorion et Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 9 h 18 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Après prise en considération du temps de parole que j'ai utilisé à titre de premier vice-président de l'Assemblée et député des Chutes-de-la-Chaudière et répartition du temps non utilisé par le député indépendant, il reste donc un total de 15 h 41 min réparties comme suit : 7 h 52 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 21 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 5 min au deuxième groupe d'opposition, 1 h 23 min au troisième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant. M. le député de Marquette.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, M. le Président. Merci à mes collègues également. Merci, M. le Président. Avant toute chose, j'aimerais faire comme mes collègues avant moi, vous féliciter pour votre nomination ainsi que chacun de mes collègues élus à cette 42^e législature.

Se lancer dans l'arène politique est un choix lourd de conséquences. On le réalise dès que la campagne débute. Les heures filent à toute allure, les rencontres se multiplient, les enjeux à approfondir s'accroissent, les nouvelles à suivre sur tous les médias se multiplient. La famille et les amis, on les voit moins, ils sont bouleversés par ce qu'ils lisent et entendent dans les médias. Oui, une campagne électorale, c'est du sport, mais le mandat que nous avons débuté ici la semaine dernière est la vraie affaire, le sport que les commentateurs qualifient d'extrême.

Pour ma part, je garderai présent à l'esprit et dans le cœur que ceux pour qui je travaille, ce sont mes concitoyens, les résidents de Marquette et l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Ceci dit, la beauté de la politique est que nous sommes dans le monde du possible et qu'ensemble nous pourrions imaginer de meilleures manières de servir et de protéger nos concitoyens tout comme les meilleures manières de concrétiser ces projets et ces plans avec respect, transparence et imputabilité. Sur ce, je me dois de remercier les électeurs de Marquette, soit ceux de l'arrondissement de Lachine à Montréal et ceux de la ville de Dorval, qui m'ont témoigné leur confiance en m'élisant leur représentant, leur porte-voix à l'Assemblée nationale du Québec. Quel privilège!

Knowing that people from Lachine and Dorval took the time to go out and vote for a man they knew very little of gives me an immense feeling of gratitude. I will endeavor for each one of you to better the lives of young and old, be your voice at this National Assembly and make you proud. Thank you for this opportunity.

Le mandat de député que je débute et ses responsabilités, je les prends à cœur. C'est avec intégrité et dévouement que je m'engage à oeuvrer pour le bien de tous les résidents de ma circonscription, quel que soit leur statut et leur choix politique ainsi qu'avec toutes les parties prenantes locales.

Les citoyens de ma circonscription, M. le Président, vivent diverses réalités et font face à des défis aussi variés. Mais nul ne me semble aussi inacceptable que le désert alimentaire dans lequel vivent les citoyens du secteur Saint-Pierre, à Lachine, dans la métropole du Québec, en 2018. C'est ce qui est choquant. Je travaillerai sans relâche et avec tous les acteurs déjà impliqués pour que ces familles aient accès à des épiceries et des produits frais parce que tous nos efforts pour un Québec en santé ne valent pas grand-chose si nous sommes incapables de le rendre accessible aux plus démunis d'entre nous.

Une autre situation qu'il nous faut remédier, et je dis bien « nous » parce que la bonne volonté et l'aide du gouvernement est requise, c'est la dangerosité de l'échangeur Saint-Pierre, érigé en plein secteur résidentiel. Ce n'est pas possible qu'une telle infrastructure coupe les résidents des services offerts à quelques mètres plus loin et que, lorsqu'ils y vont, ce soit à leurs risques et périls. Rappelons qu'une citoyenne y a été mortellement happée l'année passée. Une mort est une mort de trop, M. le Président, et je le répète, une mort est une mort de trop. Je travaillerai de manière particulièrement constructive pour qu'ensemble nous puissions réaménager l'intersection provinciale la plus dangereuse du Québec et que nous donnions à nos concitoyens la sécurité dont ils sont en droit de s'attendre.

Également, les résidents de Marquette sont à un jet de pierre du centre-ville de Montréal, et leurs commerces et entreprises sont à quelques kilomètres du reste des Montréalais. Cependant, c'est compliqué quand il est question de mobilité. Là encore, je travaillerai inlassablement pour que les infrastructures que l'État québécois accorde aux sociétés de transport donnent comme résultat une offre de transport en commun réelle, pratique et efficiente pour les résidents de Lachine et de Dorval. Ça viendra aider les résidents dans leurs déplacements, ça permettra aux Québécois de découvrir ce beau comté qui longe le Saint-Laurent, tout en étant bénéfique pour réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Voilà quelques-uns des enjeux touchant ma circonscription sur lesquels je dois travailler et pour lesquels j'espère compter sur la collaboration de mes collègues députés, notamment du ministre des Transports.

Maintenant, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail de tous ceux qui ont décidé d'embarquer dans l'aventure d'une campagne électorale sans me connaître, en me supportant malgré une entrée rocambolesque, et, M. le Président, le mot « rocambolesque » est très, mais très faible. Merci de votre confiance et votre courage. Je tiens à saluer et remercier également ceux qui tiennent le fort dans ma circonscription de Marquette lors de mes déplacements dans la Vieille Capitale, mes collègues et amis Catherine, Dominic et Viviana, qui détient le rôle d'ange gardien.

Sur une note personnelle, mon saut en politique et le mandat que j'entreprends, je n'aurais pas pu le réaliser sans le soutien de ma famille. Je remercie de tout cœur mon épouse et complice des 31 dernières années, Natacha, pour son support, son écoute et ses conseils, mon fils, Sean-Anthony, jeune homme de 20 ans qui débute aussi dans le service

public comme pompier à Saint-Félix-de-Valois, mes parents, mes trois soeurs et toute la famille élargie de m'avoir secondé dans cet important choix du service public.

Le choix de servir les gens est pour moi l'aboutissement naturel d'un cheminement qui, bien qu'il se soit développé dans l'arène du sport professionnel et dans l'analyse sportive, a débuté et s'est enraciné dans l'éducation que m'ont donnée Francine, ma mère, et Antonio, mon père.

Mon père Antonio, un Québécois né à Campobasso, en Italie, a débarqué à l'âge de 14 ans au Canada. Ma mère Francine, une Canadienne française de Pincourt... C'est à eux que je dois les valeurs qui me guident toujours aujourd'hui : l'authenticité, le travail, la persévérance et l'altruisme, être vrai en tout moment, travailler fort pour atteindre ses buts, ne jamais lâcher malgré les adversités et ne pas vivre que pour soi, mais se préoccuper du bien des autres et, quand on peut faire une différence, agir. Voilà ce qu'ils m'ont appris. Ces valeurs sont ma boussole, et elle continuera à me guider au cours des quatre prochaines années au sein de cette prestigieuse enceinte.

Je remercie aussi le Parti libéral du Québec et M. Philippe Couillard de m'avoir donné cette incroyable opportunité de servir mes concitoyens. Les valeurs du Parti libéral du Québec font écho en moi, et j'en suis ravi d'y découvrir des femmes et des hommes de tous les horizons et de toutes les régions, des jeunes, des adultes et des aînés qui sont tous animés par le même désir de contribuer à l'essor des Québécoises et des Québécois. À mes collègues libéraux élus, je peux vous dire que je suis très heureux et fier d'être des vôtres. À mon chef, le député de Mont-Royal—Outremont, je vous remercie de m'avoir confié les dossiers qui me tiennent à coeur et pour lesquels je possède une expertise particulière que sont le sport, les loisirs et les saines habitudes de vie. Encore une fois, quel privilège!

• (16 h 20) •

Je tiens également à remercier tous mes employeurs du passé dans le monde des médias qui m'ont aidé à préparer, sans le savoir, mon entrée en matière de communication dans cette enceinte. Pour une première fois au sein de l'Assemblée nationale, un hockeyeur de la Ligue nationale de hockey est élu pour représenter ses concitoyens. C'est une réalisation qui m'étonne encore, m'enchant, me comble et m'émeut.

J'ai appris à patiner à l'âge de deux ans et j'avais quatre ans lorsque j'ai commencé à jouer au hockey à l'aréna Maurice-Richard. Le sport était pour mes parents le moyen de me tenir occupé. Pour moi, le sport est devenu une passion puis une mission. Durant mon enfance et ma jeunesse, j'ai pratiqué tant le soccer que le hockey, allant même à gagner, en 1984, à l'âge de 14 ans, le championnat national avec les Lakers du West Island, dans ma circonscription, où se situe ce terrain de soccer, au parc du Centre communautaire Sarto-Desnoyers, à Dorval. C'est un terrain de bons souvenirs. Peut-être j'aurais pu me développer dans le soccer également, mais c'est le hockey qui a été ma voie. Tous les efforts des miens et ceux de ma famille se sont vus récompensés lorsqu'à l'âge de 17 ans j'ai été recruté par les Cataractes de Shawinigan dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, malgré que mon père souhaitait ardemment que je prenne la direction des universités américaines d'où plusieurs offres de bourses d'études fusaient à mon endroit. Il ne me l'a toujours pas pardonné, d'ailleurs, après tant d'années. Papa... (s'exprime en italien). Puis trois ans plus tard, à l'âge de 20 ans, j'ai été recruté par les North Stars du Minnesota dans la Ligue nationale de hockey. Ce fait d'armes est quand même... ne me rajeunit pas, car cette équipe n'existe plus depuis fort longtemps.

J'aimerais prendre ce moment pour souligner le rôle incontournable de la famille et faire en même temps le voeu que nous nous soucions... que nous rendions la pratique du sport plus accessible pour nos jeunes afin que le plus grand nombre de nos enfants et adolescents puisse s'y adonner sans que ce soit une dépense déraisonnable pour les parents. Dans mon cas, à l'époque, mon père travaillait 14 heures par jour pour soutenir sa famille de quatre enfants et deux adultes. Il me payait mes patins et mon équipement du mieux qu'il pouvait, mais c'est également avec l'aide financière d'une de mes tantes, Gabrielle, décédée en mai dernier, qui vécut toute sa vie dans ma circonscription, à Dorval, qui m'a permis de continuer à jouer au hockey. Sans elle, le coût aurait été prohibitif pour ma famille, et ma vie aurait été tout autre.

Au Québec en 2018, et pour les années à venir, il faut qu'on soit capable de démocratiser l'accès au sport pour le plus grand nombre de nos jeunes. Il s'agit d'une question de santé publique, de saines habitudes de vie, mais également de développement, et d'estime de soi, et d'égalité des chances. Cette chance qui a été la mienne m'a permis de vivre ma passion en jouant au hockey au niveau professionnel. Ces années ont été riches en émotions, en défis, en rencontres, en découverte du monde et en croissance personnelle parce que la pratique du sport, M. le Président, nous fait vivre des expériences qui nous amènent à développer des compétences qui sont clés tout au cours de la vie.

La pratique du sport n'exige pas seulement de l'effort, tant physique que mental, elle exige aussi de la discipline, de la concentration, de la détermination et de la persévérance, à y penser peut-être bien la plus importante de toutes ces compétences, soit la persévérance. Il en faut beaucoup pour ne pas se décourager et pour ne pas lâcher. Parfois, on pense avoir bien pratiqué, bien joué, mais les résultats ne sont pas là. D'autres fois, on pense être le meilleur, mais des meilleurs que soi, il y en a partout et tout le temps. C'est la persévérance qui m'a permis de mieux me connaître, d'accepter mes forces et mes faiblesses et de concentrer mes efforts là où j'avais du talent pour devenir le meilleur de moi-même.

Devenir le meilleur de soi-même est capital lorsqu'on joue dans une équipe parce que la personne avec laquelle on est en compétition est soi-même, pas ses coéquipiers. Dans une équipe, chacun a son rôle, et c'est l'ensemble des compétences et des talents qui permet à l'équipe de gagner. Oui, c'est vrai que l'on peut avoir plusieurs aptitudes qui nous permettent de jouer plusieurs rôles. Comme hockeyeur, le fait d'être un défenseur ne m'a pas empêché de marquer des buts lorsque de rares occasions se présentaient, bien entendu. Mais, connaissant ma place, je ne cherchais pas à devenir un joueur de premier trio, mais de jouer avec brio le rôle de défenseur et à soutenir mes coéquipiers.

C'est peut-être idéaliste de ma part, mais c'est ainsi que j'espère que nous exercerons la politique dans cette enceinte, chacun travaillant pour être le meilleur de soi-même et apportant chacune de nos contributions à l'équipe qui sera cette 42^e législature à l'Assemblée nationale du Québec. Ce n'est pas une question d'être tous pareils, mais bien de travailler à être complémentaires. C'est ainsi que je compte oeuvrer à titre de porte-parole de l'opposition officielle

en matière de sports, loisirs et saines habitudes de vie parce qu'en plus c'est la première fois que nous sommes deux sportifs de carrière face à face sur les mêmes dossiers à avoir été élus à l'Assemblée nationale.

En effet, ma collègue élue dans la circonscription de Brome-Missisquoi est une triple médaillée olympique en patinage de vitesse. Et, en février de cette année, nous étions tous les deux aux Jeux olympiques de PyeongChang; elle, à titre de chef de mission de l'équipe canadienne, et moi, à titre de correspondant analyste de hockey pour ICI Radio-Canada. Aujourd'hui, neuf mois plus tard, la députée de Brome-Missisquoi et moi, nous nous retrouvons à l'Assemblée nationale dans deux équipes distinctes, mais toutes les deux, tout comme les autres formations politiques de l'opposition, jouant pour la même nation québécoise. Ça, je ne l'oublierai jamais, et c'est la raison pour laquelle je tends la main à ma collègue, qui s'est vu confier la responsabilité d'être ministre déléguée de l'Éducation et de voir aux sports et aux loisirs, pour qu'elle n'hésite pas à faire appel à mon expertise et à m'inclure dans ses prises de décision.

Indeed, I will never forget that the people of Québec elected us and that we're here to work for them. I am bringing with me all those assets learned throughout my years of playing hockey, giving my best and being a faithful team player, which is why, as of now, I reach out to the junior Minister of Education, letting her know that she can count on my knowledge and experience if needed, maybe.

Nous sommes tous les deux issus d'un monde où la recherche de l'excellence est le but ultime. Nous connaissons tous les deux les sacrifices qui doivent être consentis, nous connaissons tous les deux les grands bonheurs du dépassement de soi. Profitons des compétences et des expériences, des expertises que nous avons acquises et qui se retrouvent pour la première fois à l'Assemblée nationale pour faire plus, pour faire mieux en termes d'accès aux sports et aux loisirs et en termes de services et de soutien pour le bien de tous les Québécois.

En terminant, M. le Président, pour ma part, je m'engage à oeuvrer avec ouverture et bonne volonté, en mettant à contribution, comme toujours par le passé, mon arsenal de compétences de joueur d'équipe parce que c'est ensemble qu'on va plus loin et que nous devons être un exemple pour les Québécoises et les Québécois, pour leur redonner le goût de la politique et de l'engagement public.

Je servirai et défendrai mes concitoyens avec mon dernier souffle, s'il le faut. I will serve and protect my constituents with my last breath, if need may be. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le ministre responsable de l'Administration gouvernementale, et président du Conseil du trésor, et député de La Prairie. Allez-y, monsieur.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais tout d'abord féliciter mon collègue de Marquette pour cette présentation. Et je suis un fanatique de hockey, je dois dire. Alors, de prendre un peu connaissance de votre carrière, c'est très rafraîchissant, et je pense que cette Assemblée est honorée de vous accueillir parmi nous, étant le premier hockeyeur... Je serais peut-être assez vieux pour avoir connu Maurice Richard, mais je vais vous prendre en deuxième, je pense que c'est aussi bon. Alors, merci beaucoup d'être là, M. le député.

J'aimerais profiter du discours inaugural de notre premier ministre pour peut-être faire le point sur quelque chose. Je pense qu'il est tout à fait normal de prendre avantage du discours que nous avons eu la semaine dernière pour peut-être bien expliquer l'immensité des défis qui sont devant nous et je pense ici à tous les parlementaires, non seulement mes collègues au gouvernement, mais aussi les membres députés de l'opposition.

• (16 h 30) •

Mais avant de rentrer dans le détail, que vous allez trouver fascinant, de savoir qu'est-ce que ça fait qu'un président du Conseil du trésor, qu'est-ce que ça fait un ministre responsable de l'Administration gouvernementale, qu'est-ce que ça fait, un ministre qui est responsable de la Montérégie... je sais que ce sont toutes des choses qui vous fascinent et que vous avez hâte de connaître. Par contre, je ne pourrai pas commencer ce flamboyant discours sans remercier ceux qui m'ont élu, parce que je peux en parler longtemps, mais, si je n'étais pas élu, je ne serais pas ici. Alors, j'aimerais tout d'abord remercier les électeurs. Non seulement les électeurs de La Prairie, mais je ne peux m'empêcher de me rappeler les électeurs de Lévis.

J'ai eu la chance, M. le Président, et grâce à vous, d'être élu en 2012 et d'avoir eu une formation sur ce que c'était qu'être député. Et une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de me représenter en 2018, c'est parce que j'ai tellement aimé l'expérience que j'ai décidé de revenir. Et je pense à mes collègues aujourd'hui pour qui c'est la première expérience d'être député. Dans les moments où vous allez trouver ça un peu plus difficile, rappelez-vous comment on est chanceux et privilégiés de faire ce travail-là.

Alors, moi, j'aimerais remercier les électeurs de Lévis, qui ont été si patients envers moi, en 2012, de 2012 à 2014, et qui font qu'aujourd'hui, la chance que j'ai de revenir, je considère ça comme un privilège. Et je pense qu'il ne faut pas l'oublier. Donc, je remercie mes électeurs, anciens électeurs de Lévis, qui sont très bien représentés, maintenant, par le président de l'Assemblée nationale.

Cependant, je ne peux pas oublier non plus les électeurs de La Prairie. La Prairie, je suis arrivé en campagne électorale, vous pouvez vous rappeler, un petit peu à la dernière minute. Il y avait... Je ne sais pas ce que je faisais, mais j'étais occupé à autre chose. Et j'ai eu la chance de pouvoir me présenter dans La Prairie et d'y être accueilli de façon, je dirais, mémorable. Quelques jours après la campagne, j'étais déjà en tournée, en vélo, avec mes collègues, avec une petite organisation mais tellement dévouée. Et aujourd'hui je dois remercier, et je les salue, aujourd'hui, les électeurs de La Prairie, qui m'ont fait confiance malgré un départ un peu sur les chapeaux de roue, on va dire ça comme ça.

Alors, aujourd'hui, si j'ai la chance, encore une fois, d'être ici, c'est à cause des citoyens de La Prairie, que je représente avec beaucoup de plaisir. Et ça inclut non seulement la ville de La Prairie... Parce que, vous le savez tous,

les villes, c'est La Prairie, c'est Delson, la belle petite ville de Delson, je connais bien son maire, qui est extraordinaire. C'est aussi Saint-Philippe, Mme Beaulac, la mairesse, qui est extraordinaire, mais je n'oublierai pas la belle ville de Candiac. Donc, pour moi, La Prairie, ce sont ces quatre villes-là, et j'ai la chance de travailler avec quatre maires extraordinaires.

Mais, en terminant mes remerciements, je ne peux pas oublier ma famille. Ma conjointe Josée, à qui j'avais promis de ne jamais revenir en politique, avec qui je partage, comme elle le dit souvent, 25 longues années de bonheur, a eu la gentillesse de m'ouvrir cette porte, ce soir-là, lorsqu'elle m'a donné la possibilité de répondre à mon chef que j'étais intéressé à revenir en politique. Et je dois non seulement la remercier aujourd'hui... J'allais dire qu'elle rit dans sa barbe. Non, ce n'est pas le cas. Mais elle est sûrement très heureuse de me voir ici aujourd'hui.

Et je veux aussi remercier mes trois enfants, alors Isabelle, Alexandre et... Isabelle, Alexandre et Charles-Olivier. Et je le dis beaucoup avec humour parce que c'est le plus passionné des trois en politique, et, de penser que je pourrais l'oublier aujourd'hui, il en serait assez frustré. Mais, par contre, Charles-Olivier, je vais essayer de te faire honneur le plus possible au cours des prochaines années.

Donc, trêve de plaisanteries. Les mercis sont faits, et j'espère que je n'ai pas oublié personne, mais je voulais dire comment c'est important pour moi et privilégié d'être ici.

Maintenant, je ne peux pas penser à ne pas vous expliquer qu'est-ce que ça fait qu'un président du Conseil du trésor. Je sais que vous êtes fêrus de savoir qu'est-ce que ça fait, un président du Conseil du trésor. Et j'aimerais vous dire une chose pour garder ça très, très simple. On a un ministre des Finances, puis on a la chance d'avoir un très bon ministre des Finances, Mme la Présidente, qui s'occupe des revenus. Le ministre des Finances, ça s'occupe des revenus, ça fait des énoncés politiques, ça fait des mises à jour, ça fait des discours de budget, mais lui, il s'occupe, avec son équipe, des revenus. Le président du Conseil du trésor, qu'est-ce qu'il fait, lui? Il s'occupe des dépenses. Puis il faut qu'il aime ça, parce qu'il y en a beaucoup, de dépenses. Il y en a pour au-dessus de 100 milliards, de dépenses. C'est sûr qu'il faut qu'il y ait autant de revenus, mais c'est beaucoup de travail, s'occuper de tous les ministères, qui veulent avoir le plus d'argent possible pour rendre leurs citoyens heureux.

Alors, qu'est-ce que ça fait, le président du Conseil du trésor? Bien, ça travaille avec des gens qui sont des ministres, il y a quatre ministres qui viennent travailler avec nous au Conseil du trésor.

Ça fait aussi... Ma responsabilité inclut l'administration gouvernementale, et ça, c'est très important, parce qu'en sus du président du Conseil du trésor on s'occupe de tout ce qui concerne nos fonctionnaires de la fonction publique, beaucoup de fierté à travailler pour la fonction publique, mais c'est plus de 500 000 personnes. C'est plus de 500 000 personnes, dans la fonction publique, lorsqu'on inclut les réseaux de l'éducation, de la santé, etc. Alors, je peux vous dire que cette fonction-là, pour moi, elle est très importante.

Et, je dirais, si je peux rester dans mes échéanciers ou dans mon horaire, vous dire une chose pourquoi je trouve très important d'avoir la chance de m'occuper de l'Administration gouvernementale qui n'est peut-être pas aussi connue que d'autres ministères et pourquoi j'ai accepté ce défi-là, Mme la Présidente : L'Administration gouvernementale, on a besoin de redonner une fierté à notre fonction publique. Et ça, je trouve ça excessivement important. Et j'aimerais vous dire que nos fonctionnaires ont beaucoup d'intérêt à regagner cette fierté-là.

En l'an 2000, M. Lucien Bouchard, premier ministre de l'époque, avait mis en place ce qu'on appelle la Loi de l'administration publique, et vous allez m'entendre, au cours des prochains mois et des prochaines années, parler souvent de la Loi de l'administration publique. Et, pour moi, la Loi de l'administration publique, c'est qu'est-ce qu'on doit faire pour être capables de dire à nos fonctionnaires comment on peut mieux travailler ensemble, se donner des objectifs, être capables d'avoir des indicateurs de performance, d'être capables de bien réaliser nos mandats. Et vous allez m'entendre beaucoup, et je suis très heureux que le premier ministre m'ait confié ce mandat.

En terminant, nous avons beaucoup d'autres chantiers à travailler, autant au Trésor qu'à l'Administration gouvernementale, mais je ne pourrais pas m'empêcher de garder un mot pour ma responsabilité sur la Montérégie. Nous avons la chance ici, au gouvernement, de compter, écoutez bien ça, 19 députés sur 23 dans la grande région de la Montérégie. Alors, nous devons... Pour terminer, nous devons à nos citoyens de la grande Montérégie de respecter nos engagements et nous allons tous ensemble y travailler pour que les citoyens de la Montérégie et ceux de La Prairie soient très fiers de nous. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député de La Prairie. Maintenant, je reconnais la parole à Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, Mme la Présidente. Je tiens d'abord à vous féliciter, Mme la Présidente, dans vos nouvelles fonctions. Soyez assurée que, même si on m'a surnommée bien amicalement «la lionne», je suis une excellente collaboratrice et je vais toujours collaborer pour que nos travaux se déroulent très, très bien.

Mme la Présidente, même après 15 ans à l'Assemblée nationale, je vous dirais que reprendre la parole aujourd'hui, c'est encore un immense privilège, et je suis quand même toujours fébrile, comme la première fois. Nous sommes 125 hommes et femmes qui sommes extrêmement privilégiés. Des gens des différents comtés au Québec nous ont fait confiance pour les représenter à l'Assemblée nationale. Nous faisons partie de différents partis politiques, mais je pense qu'ultimement nous avons tous le même but de bien servir notre monde.

Donc, depuis 2003 que moi, je représente les gens de Duplessis. Le comté de Duplessis, c'est le deuxième plus grand au Québec. Oui, c'est l'île d'Anticosti. C'est également la Basse-Côte-Nord, qui, malheureusement, n'est pas encore reliée au reste du réseau routier national. Ça va jusqu'à Schefferville. C'est la Minganie, Sept-Îles, Port-Cartier. C'est

des spécificités comme on ne retrouve nulle part ailleurs, Mme la Présidente. Oui, Duplessis fait partie des régions du Québec, mais Duplessis, c'est un comté très spécial de par les difficultés, des fois, que nous avons, que ce soit en moyens de communication — on n'a pas Internet haute vitesse partout. On ne se chicane même pas, Mme la Présidente, pour un troisième lien, on voudrait juste une route pour se rendre jusqu'à Blanc-Sablon. On parle souvent des jeunes, on veut leur faire connaître la politique, on veut leur faire connaître ce lieu qu'est l'Assemblée nationale. Je pourrais vous parler longuement du coût du billet d'avion à partir de Blanc-Sablon et juste venir à Sept-Îles. Imaginez comment ça augmente quand on veut venir à Québec ou à Montréal.

Donc, moi, je suis là d'abord et avant tout parce que j'adore ce travail, je me sens privilégiée, mais je suis là aussi pour représenter mon monde et défendre leurs intérêts, et c'est ce que je vais faire durant les quatre prochaines années, comme je l'ai fait auparavant.

• (16 h 40) •

Si tout ça est rendu possible, Mme la Présidente... Vous savez, j'ai fait 15 ans parce qu'en 2003 il y a des gens de mon village natal, tout d'abord, Havre-Saint-Pierre, qui m'ont fait confiance. Je suis la première femme élue de la Côte-Nord. C'était la première fois aussi que ce n'était pas quelqu'un de Sept-Îles. Donc, quand j'ai pris la première fois la parole en Chambre, j'étais très émotive. Je le suis encore, 15 ans plus tard, parce que je me dis, Mme la Présidente : On m'a fait confiance à nouveau. Après tout ce temps et après le fameux slogan *On veut du changement...* Je vais vous dire que la vague était très forte, hein? Des fois, on se disait... je disais à mon collègue le député de René-Lévesque : On va essayer de bloquer ça à Tadoussac. Ça fait que vous comprenez comment je suis d'autant plus heureuse de représenter aussi encore le Parti québécois, parce qu'on pourra dire ce qu'on voudra, pour moi, c'est encore le meilleur parti. Et, même si on est une plus petite équipe, je suis convaincue qu'on est capables encore de faire de grandes choses.

Donc, merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Cet après-midi, je m'adresse à tous les gens de la circonscription de Duplessis qui, le 1er octobre dernier, ont décidé de voter pour le Parti québécois mais également pour Lorraine Richard pour ce nouveau mandat. Parce que, moi, chaque fois, c'est comme un nouveau mandat. Même s'il y a une continuité dans tout ce qu'on fait, écoutez, c'est différent. C'est différent, Mme la Présidente, parce que c'est un nouveau gouvernement, c'est la Coalition avenir Québec qui forme un gouvernement majoritaire, bon, il y a le parti libéral qui forme l'opposition officielle. Les deux autres partis, dont je suis, le Parti québécois et Québec solidaire, forment le deuxième parti d'opposition, le troisième parti d'opposition.

Je veux saluer tous les nouveaux collègues, les anciens mais les nouveaux collègues, élus ou réélus, avec qui j'ai l'immense privilège de siéger à l'Assemblée nationale, Mme la Présidente. J'espère que, malgré ma fougue, malgré tout... Puis, oui, je me fâche facilement, mais c'est toujours dans le respect des individus. J'espère que nos débats, parce qu'on ne s'entend pas sur... Des fois, on a un but, mais on ne s'entend pas nécessairement sur comment on va atteindre ce but, hein? Le but, c'est de servir notre monde, on a différents moyens de le faire. Mais j'espère que ce sera toujours dans le respect et avec l'objectif ultime de toujours le faire pour les gens qu'on représente. C'est ça qui est important.

Comme nous avons un nouveau gouvernement et... c'est sûr que j'ai écouté avec beaucoup d'attention le premier discours du premier ministre, comme la plupart des gens. Vous savez, le discours, la première fois qu'un premier ministre lance un discours, dans une nouvelle législation, ce discours-là est extrêmement attendu parce qu'il donne le ton pour ce qui va venir, hein? On dit : Bien là, on place nos choses, voici nos priorités, et tout ça. Les gens me connaissent assez bien pour savoir que la plupart du temps je dis ce que je pense, même si ça fait mal. Des fois, je me garde une petite réserve; dans ce cas-ci, je n'en garderai pas. J'ai été déçue. Pourquoi est-ce que j'ai été déçue? On vient d'arriver, la Coalition avenir Québec est encore en lune de miel. J'ai été déçue du discours parce que je n'ai pas... j'ai entendu parler, oui, d'éducation, maternelle quatre ans...

Vous savez, j'en ai entendu parler abondamment, là, durant les mois qui ont précédé l'élection. Bon, on ne s'entend pas tous là-dessus. Moi, je pense que, écoutez, ça n'a pas de bon sens d'aller vers ça. On a un réseau qui est en place, ça s'appelle les centres de la petite enfance, on devrait plus développer le réseau des centres de la petite enfance. Puis ne pas aller de l'avant puis ne pas investir financièrement dans nos écoles... Nos écoles, elles ont besoin d'être rénovées, là, on n'a pas le temps d'en construire, un petit peu partout. Juste dans ma commission scolaire à Sept-Îles, là, ce serait une école ou deux de plus, c'est 20 classes. Bon, même si on a un surplus, moi, je pense que le surplus, à un moment donné, il va être épuisé. Puis je pourrais en débattre longtemps. Et le premier ministre, d'ailleurs, lors d'un débat télévisé, en campagne électorale, a même dit qu'il pourrait démissionner là-dessus. Ça fait que, bon, il y a cette idéologie que... ce n'est pas moi qui vais lui enlever. On verra. Comme lui-même le dit, on verra ce que ça va donner.

Mais un discours inaugural, c'est long, c'est long. Puis là on dit : Bon, il a parlé de maternelle quatre ans, parlé un petit peu des maisons pour les personnes âgées. Mais là où j'ai été déçue, Mme la Présidente, c'est au niveau de la santé. Parce que, je vous l'ai dit, ça fait 15 ans, là, que je suis ici. Il n'y a pas si longtemps que ça, moi, j'étais juste assise ici, puis c'était la Coalition avenir Québec qui était ici. Je les ai entendus, moi, parler de la santé à chaque jour, nous ramener des cas. On ne nommait pas les personnes, puis c'était juste ça, là. Je veux juste leur rappeler que, ces cas-là, on va changer le nom des personnes, mais ils n'auront pas disparu, Mme la Présidente. Des cas de maltraitance, ils n'auront pas disparu. Des cas où des préposés, des infirmières, des infirmières auxiliaires sont épuisés, sont à bout de souffle parce que le ratio patients n'est pas adéquat, les situations comme je le vis, moi, en Côte-Nord, en Minganie, où on fait appel à des médecins... La grande séduction, on l'a déjà essayée, hein? On la réessaie encore, elle fonctionne moins bien. Et je me serais attendue de la part du premier ministre à ce qu'il enrobe un petit peu plus son discours, à ce qu'il nous fasse part de ses intentions. Parce qu'en campagne électorale il nous a parlé de 90 minutes d'attente à l'urgence, on n'attendrait pas plus. Il me semble, quand vous lancez quelque chose comme ça, Mme la Présidente, quand on parle des 10 heures, des 12 heures d'attente à l'urgence, c'est parce que vous avez un plan, hein, à quelque part, vous avez un plan, pour annoncer 90 minutes.

Quand vous parlez de maisons pour les personnes âgées, moi, je veux bien, je veux bien qu'on ait des superbelles maisons pour les personnes âgées, un potager, un jardin, des fleurs. Ce que je veux d'abord et avant tout, par exemple, c'est que mes personnes âgées qui demandent à être admises en CHSLD aient une place, qu'on ne me parle plus de maltraitance, qu'on ne me parle plus de personnes âgées qui sont maltraitées, qu'on ne me parle plus de personnes âgées qui ne peuvent pas manger parce qu'elles n'ont pas le temps, puis les personnes n'ont pas le temps, celles qui travaillent auprès de ces personnes-là n'ont pas le temps. Vous savez, on est rendus dans une époque, Mme la Présidente — puis c'est gros, ce que je vais vous dire — où on a plus de respect, on l'a dit souvent, puis on a plus d'attention pour nos prisonniers, puis là, moi, je vais rajouter, pour les animaux que pour nos personnes âgées. C'est triste, comme société, de faire ce constat, très triste.

Et le premier ministre qui parle des enfants, il veut léguer un héritage à ses propres enfants, le dépistage précoce, ça le préoccupe, ça nous préoccupe tous, Mme la Présidente, tous et toutes.

La santé, ça va rattraper le prochain gouvernement, là, qui est là, là, à très, très court terme.

Les régions... Je le sais, que mon discours ne plaît pas, de l'autre côté, je suis habituée, parce que je pense que, pour changer les choses, Mme la Présidente, il faut les connaître, ces choses, puis il faut s'y attarder. Et, oui, il y a eu du changement. La preuve : c'est la Coalition avenir Québec qui est rendue au pouvoir, majoritaire. Il y a un vent de changement. Mais, les gens, là, la population, là, elle est tannée, tannée qu'on leur dise qu'on va changer au niveau de la santé, qu'on va changer en éducation, au niveau des infrastructures. Le réel changement que la population du Québec s'attend des députés, c'est qu'on améliore le système de santé, qu'on améliore le système d'éducation, qu'on s'occupe de nos aînés, qu'on s'occupe de nos familles. Et je peux vous assurer, Mme la Présidente, que je vais m'occuper de mon coin de pays, je vais m'occuper aussi de ces dossiers-là.

Mais je souhaite vraiment commencer dans un esprit de collaboration, même si je monte le ton de temps en temps, et je veux les remercier quand même. Ils sont arrivés au pouvoir tout récemment. Je peux vous dire que j'ai quand même eu quelques dossiers, hein? Puis, comme je vous le dis souvent, sur la Côte-Nord, on ne fait pas la une souvent pour les bonnes raisons. On a eu le fameux dossier Apuiat, puis après on a eu le blocus du La Romaine. Je vais remercier le ministre des Ressources naturelles, ministre responsable de la Côte-Nord, pour sa collaboration. Et j'espère que je vais continuer à avoir sa collaboration. Je peux l'assurer de la mienne, par contre, mais toujours dans le but de défendre mon monde puis d'avoir plus pour les gens que je représente. Merci.

• (16 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Duplessis. Je vais en profiter, Mme la députée de Duplessis, pour vous féliciter, puisqu'on m'a dit que vous étiez la première femme... vous êtes doyenne de votre formation politique, alors une première dans l'histoire du Parti québécois. Alors, félicitations, Mme la députée!

Alors, je vais céder la parole à Mme la députée de Soulanges.

Mme Marilyne Picard

Mme Picard : Merci, Mme la Présidente. Chers nouveaux collègues, je dois admettre que je ressens beaucoup de fierté, aujourd'hui, et c'est avec un grand honneur que je me retrouve devant vous et que je me joins à la grande famille des 125 députés qui forment la 42^e législature québécoise.

Nous avons tous et toutes des raisons différentes d'être ici. Ce n'est pas un hasard si nous sommes réunis dans cette salle aujourd'hui. Pour ma part, j'ai un parcours atypique. Je suis très consciente que c'est grâce à ma cocotte de six ans, Dylan, qui est lourdement handicapée, souffrant d'une maladie rare génétique, et nombre d'embûches qui m'ont menée depuis sa naissance jusqu'au salon bleu aujourd'hui. 34 hospitalisations, 27 transports ambulanciers, de nombreuses nuits blanches, une précarité financière constante, c'est en famille que nous avons su relever ces épreuves et puiser dans notre amour pour notre petite fille la force de continuer de nous battre. C'est grâce à cette résilience que je peux être ici la tête haute.

Déjà, avant mon arrivée en politique, j'avais à coeur l'amélioration de la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de notre société. Ainsi, à travers mon implication et avec l'aide des cofondatrices de notre regroupement Parents jusqu'au bout!, ce sont 2 000 enfants québécois lourdement handicapés qui ont pu se qualifier pour un nouveau programme, un supplément pour enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels. Ces familles reçoivent maintenant près de 1 000 \$ de plus par mois afin de les aider financièrement à prendre soin d'un être cher.

Lorsque le premier ministre m'interpelle personnellement dans son discours inaugural, je sais qu'il réitère la confiance qu'il a investie en moi, tout d'abord, en me choisissant comme candidate, ensuite en me nommant à titre d'adjointe parlementaire à la Santé. Il sait que le sort des personnes handicapées du Québec était et demeure ma grande priorité. Merci beaucoup. Il y a encore du chemin à faire pour leur bien-être, comme pour celui des populations fragilisées par l'âge ou par la maladie. C'est exactement pour cela que je me suis impliquée en politique, pour appuyer les travaux de mon gouvernement avec cette force que je détiens ainsi que les connaissances que j'ai acquises à travers mes épreuves. Notre société se doit d'être plus juste envers nos personnes les plus vulnérables.

J'ai été très heureuse de constater le grand coeur de mon chef et premier ministre et son sincère désir d'améliorer la situation. Grâce à ma nomination, il m'a accordé l'appui nécessaire pour continuer le combat que j'avais entamé avant de devenir députée. Forte de sa confiance et celle de la ministre de la Santé et des Services sociaux, son ministre délégué, ainsi que celle de la ministre des Proches aidants et des Aînés, j'ai mis déjà l'épaule à la roue afin de modifier certains programmes existants.

Je souhaite de tout coeur, Mme la Présidente, que ma présence au sein de l'Assemblée nationale servira d'inspiration aux jeunes, aux femmes et à tous ceux qui vivent dans l'adversité au quotidien. Si une jeune femme, une jeune mère de

famille de Saint-Lazare, mère, d'autant plus, d'une fille sévèrement handicapée peut se voir accorder la confiance de son audacieux chef pour représenter les citoyens de Soulanges, je crois que l'on peut certainement affirmer que les temps changent et que la politique est de plus en plus accessible à tous ceux qui ont le désir de contribuer à un changement pour un Québec meilleur.

Depuis le 1er octobre, j'ai l'honneur de représenter la belle région de Soulanges. Soulanges, c'est cette contrée lointaine et inconnue à moins de 40 kilomètres de Montréal. Ce sont ces terres agricoles que vous remarquerez vaguement en roulant vers Toronto ou ces boisés qui font partie... sur la route vers Ottawa. Vous y trouverez notre seule montagne, le mont Rigaud. Et à tous ceux qui se croient progressistes, eh bien, c'est, en fait, dans Soulanges qu'a été élue la première mairesse transgenre, dans la municipalité de Très-Saint-Rédempteur. Cette circonscription au charme incontournable est bordée du lac des Deux Montagnes, le lac Saint-François ainsi que le lac Saint-Louis. Les Soulangeois côtoient différentes villes de la frontière ontarienne où de belles communautés francophones habitent. Une communauté anglophone riche en histoire et en traditions partage aussi la rive nord du territoire, dans la ville de Hudson, où vous trouverez cafés, boutiques, restaurants champêtres et la fameuse Auberge Willow qui est au bord de l'eau.

Partout, de véritables trésors ne demandent qu'à être valorisés. Le canal Soulanges, entre autres, mérite qu'on lui accorde une attention particulière, au cours des prochaines années, afin de réaliser son plein potentiel. Cette tranchée d'eau qui divise le territoire au sud abrite nombre d'éléments patrimoniaux, dont le Petit pouvoir, qui gagneront l'amour des visiteurs une fois restaurés.

De tous les défis qui m'attendent, le plus grand sera de débiter la construction de notre nouvel hôpital dans Vaudreuil-Soulanges, tant attendu par la population. Promis depuis plusieurs mandats, c'est un dossier sur lequel je m'attarderai beaucoup et veillerai à la mise en chantier le plus tôt possible.

Au cours des premières semaines de mon mandat, j'ai pu constater à quel point tous les acteurs de la circonscription sont prêts à collaborer afin que notre belle région obtienne la place qui lui revient au sein de notre société. Cette belle coopération sera d'autant plus cruciale dans les moments où nous aurons à défendre les intérêts de nos concitoyens. Nous aurons à travailler ensemble pour faire de notre région un joyau. Mes partenaires au bureau de comté, Andrea, Monika et Vicky, ont à cœur avec moi d'aider les citoyens et elles le feront avec brio lors de mes absences et de mes passages à Québec.

Mme la Présidente, je voudrais prendre le temps de remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à me rendre jusqu'ici, mes parents qui m'ont soutenue dans mon combat, les organismes qui nous ont aidés lorsque nous en avions le plus besoin, les nombreux bénévoles, Nancy, Ginette, Marc-André, Lise et tous les autres, ainsi que le personnel de notre parti durant la campagne; Jacques, mon chauffeur attitré, qui a sillonné la circonscription à mes côtés inlassablement; Normand, qui me faisait toujours sourire avec son infatigable slogan, indéniablement partisan.

Je suis accompagnée aujourd'hui par ma famille. Dans les tribunes, quatre de nos cinq enfants sont ici, c'est important pour moi qu'ils soient ici : Faith, notre grande artiste, qui a toujours été très débrouillarde et autonome; Eliot, notre bassiste, qui est très responsable et qui garde ses petits frères; notre Noah, qui est tellement cuisinier en herbe qu'il voulait aller à l'école plutôt que d'être ici, aujourd'hui, parce qu'il y avait un cours de cuisine à l'école; Émile, notre «goaler», qui est superjoyeux et qui est probablement un futur politicien; et, bien évidemment, notre petite Dylane, qui ne l'a tellement pas eu facile dans sa vie. Elle a surmonté tant d'épreuves que moi-même, j'en suis estomaquée. Je suis contente qu'elle ait surpris la médecine en étant encore parmi nous.

Je voudrais remercier ma mère, qui s'est occupée de mes enfants durant mes absences, ainsi que le champion de ma centrale d'appels, nul autre que mon papa.

Je ne passerai pas sous silence l'appui inconditionnel de mon conjoint depuis les premiers jours de ce gros tourbillon qui nous a mené la vie, jusqu'à sa présence et son aide dans notre nouveau quotidien depuis que j'ai été élue. Il est mon plus grand motivateur. Merci beaucoup.

Merci aussi beaucoup à M. le premier ministre pour votre confiance. Merci de m'avoir prêté votre soeur Francine, qui était dans ma circonscription et qui a tellement mis d'énergie et de cœur pour obtenir ma victoire! Merci beaucoup à vous deux.

Merci, Mme la Présidente. Pour conclure, je tiens à remercier tous les citoyens de Soulanges pour avoir cru en moi et pour l'accueil chaleureux qu'ils me réservent à chaque fois que je les rencontre. Thank you of all. I will do my best to truly represent your interests. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Maintenant, je cède... Je crois que c'était le tour de l'opposition officielle, mais, comme il n'y a pas... Non, je vais passer. Non. Alors, Mme la députée de Bourassa-Sauvé... Juste un instant, s'il vous plaît. Oui, M. le député?

M. Nadeau-Dubois : ...il y a eu l'opposition officielle, un député du gouvernement, le Parti québécois, un député du gouvernement, et donc, en vertu des règles qu'on utilise habituellement puis de la coutume, ce serait à la troisième opposition de parler, puisque... une opposition à la fois. Merci.

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Écoutez, non. La deuxième opposition étant absente, on donne la parole à l'opposition officielle, je suis désolée. Alors, je reconnais Mme la députée. La parole est à vous.

Mme Paule Robitaille

Mme Robitaille : Mme la Présidente, mes premières salutations vont à vous. Je vous félicite et vous souhaite tout le meilleur.

Mme la Présidente, permettez-moi un souvenir personnel. Lorsque j'étais adolescente, dans cette ville de Québec où j'ai grandi, je disparaissais parfois du collège et je prenais l'autobus à l'insu de tous pour venir ici. Je rentrais sans problème à l'Assemblée nationale, il n'y avait aucune sécurité, et je vagabondais dans les corridors, et je venais regarder les débats. À travers mes yeux d'adolescente, c'est ici que je voyais se dessiner l'avenir du Québec. Je regardais, fascinée, les débats, les Lévesque, les Ryan. Plus tard, je suis revenue en tant que stagiaire à *La Presse canadienne*. C'est ici que j'ai fait mes premières armes en journalisme. Aujourd'hui, j'ai le privilège de me retrouver à nouveau à l'Assemblée nationale, mais, cette fois, je ne suis plus dans les tribunes, mais parmi vous. J'ai traversé le miroir, et c'est à mon tour de modeler avec vous l'avenir du Québec. C'est un grand honneur, un grand privilège. C'est donc avec beaucoup d'humilité que j'appriivoise ce nouveau métier. Vous serez tous témoins de mes premiers pas, chères collègues, chers collègues que je salue.

Permettez-moi de remercier des citoyennes et citoyens du beau comté de Bourassa-Sauvé et, en particulier, les bénévoles, sans qui je ne serais pas ici aujourd'hui. Je tiens à souligner le magnifique travail et l'engagement de Mmes Amel Bellali, Diane Dupuis et Sylvia Lo Bianco. Mesdames, vous êtes des anges. J'aimerais aussi souligner le travail sans relâche d'Adrienne Leblanc et de Mme Gilberte Dupuis. Mme Dupuis sert le Parti libéral dans mon comté à titre de bénévole depuis 67 ans, elle est la reine des appels. Merci, Gilberte. Merci beaucoup. Merci, Adrienne. Merci aussi à Élie Nahimana, qui était l'organisateur de ma campagne.

Je n'oublie pas non plus les leaders des églises, des mosquées, des associations de toutes sortes qui ont su m'apporter leur soutien, signe que, dans le comté de Bourassa-Sauvé, il est possible de travailler ensemble d'où qu'on vienne et quelles que soient nos croyances.

Permettez-moi également de prendre un petit moment pour remercier ma prédécesseure, Mme Rita de Santis, qui a dignement représenté le comté de Bourassa-Sauvé pendant six ans avec cœur et dévouement. Rita disait que mon comté avait besoin d'amour. Et, depuis que je suis arrivée en poste, je peux vous dire que ce comté a besoin d'amour, a besoin de beaucoup d'amour, d'énormément d'amour, et d'argent, et d'investissement. Certes, un travail important a été réalisé depuis une bonne dizaine d'années, mais il n'en reste pas moins que les acquis sont fragiles, et il faut les consolider. Concrètement, le comté de Bourassa-Sauvé fait face à trois défis majeurs, dans les secteurs de la santé, du transport et de l'éducation.

Je commencerai par la santé. L'ancien gouvernement, celui de mon parti, a mis en place des mécanismes pour que Bourassa-Sauvé ne soit plus qualifié de désert médical. On a signé une dizaine de médecins venus de France parce que les nôtres ont peine à venir dans Bourassa-Sauvé. L'ex-ministre de la Santé et député de La Pinière a aussi réorganisé la répartition des diplômés en médecine qui voulaient venir travailler à Montréal pour qu'ils n'aient plus d'autre choix que d'abord venir combler les postes à Montréal-Nord. Il faut qu'une telle mesure soit maintenue pour nos aînés et pour notre jeunesse. Si tel est le cas, le comté pourra se doter finalement d'une superclinique. Dans le même ordre d'idées, il est urgent de créer une clinique de proximité dans l'un des secteurs les plus pauvres du comté, l'un des plus pauvres du Canada, la partie nord-est, où la grande majorité des citoyens vivent sous le seuil de la pauvreté dans des logements souvent insalubres. Ces gens ont le droit de pouvoir se soigner, se soigner sans avoir à faire deux heures de transport avec leur enfant malade dans des autobus aux lignes sans fin.

Ce qui m'amène à parler des transports. Le comté de Bourassa-Sauvé est l'un des plus enclavés de l'île de Montréal. Pour aller travailler jusque dans le centre-ville, certaines personnes peuvent mettre jusqu'à deux heures le matin et deux heures le soir. C'est quatre heures de transport en commun, Mme la Présidente, dans une seule journée, c'est inacceptable. Il faut absolument désenclaver le comté. Des solutions existent, il faut les mettre en ordre : le transport rapide sur l'île, par exemple, le prolongement de la ligne bleue, un projet mené de front par ma collègue la députée de Jeanne-Mance—Viger, sans parler de la fameuse ligne rose, qui, je l'espère, finira par voir le jour. Pour les habitants du comté, la question est cruciale, et la ligne rose, un rêve qu'ils espèrent tous voir devenir une réalité, c'est aussi une question d'environnement.

Je ne pourrais passer au point suivant sans attirer votre attention sur les grands travaux de réaménagement sur le boulevard Pie-IX. Ces immenses travaux vont compliquer la vie des citoyens durant les quatre prochaines années. Ce sera un océan de cônes orange, Mme la Présidente, et, par respect pour les citoyens, il est absolument nécessaire de procéder, du même coup, à la reconstruction du pont Pie-IX. La patience des habitants de ce secteur a ses limites.

J'en viens maintenant à l'éducation. Durant les dernières années, la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île a travaillé très, très fort pour réduire le décrochage scolaire, mais tous ces beaux efforts restent très précaires. La population, dans Bourassa-Sauvé, ne cesse de grandir. Et, pour continuer de lutter contre le décrochage scolaire, nous avons besoin d'espace. Sinon, on va étouffer, et nos jeunes, ils risquent de quitter, encore une fois, trop tôt les bancs d'école. Sachez que, dans mon comté, en septembre prochain, nous serons en manque d'une vingtaine de classes seulement au primaire et seulement dans Montréal-Nord. Pour la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, c'est 64 classes au primaire qu'il va manquer en septembre prochain, c'est énorme. Il faudra engager du personnel additionnel, qu'on doit aller chercher à l'étranger à cause d'une pénurie d'enseignants. Il y a urgence, Mme la Présidente. Ici, le problème n'en est pas un de structures, mais un manque criant d'infrastructures pour répondre à la population étudiante qui grandit. Vous comprendrez donc que mon comté rencontre des urgences autrement plus cruciales que celle de créer des maternelles quatre ans. Donnons déjà des places fonctionnelles à nos concitoyens. Pour la suite, nous verrons bien.

Je tiens, d'ailleurs, à souligner le travail extraordinaire des organismes communautaires et des travailleurs de rue, grâce à qui les jeunes de mon comté gardent la volonté d'apprendre, le désir de s'exprimer de façon pacifique et souvent artistique. Ces gens-là font partie de la boucle éducative du comté de Bourassa-Sauvé, et nous ne pouvons nous permettre de les perdre. Je pense également à tous ces organismes qui luttent sans relâche contre la violence conjugale, qui tentent de donner à ces femmes des moyens de sortir du cycle infernal dans lequel elles se trouvent en les aidant à prendre conscience de leurs droits. Leur travail est crucial pour la vie de nombre de mes concitoyens.

Je vais prendre un petit verre d'eau, j'en ai besoin. Comme vous l'avez compris, le comté de Bourassa-Sauvé est un comté métissé fort de son immigration. Là-bas, on n'a d'autre choix que de travailler ensemble. On joue au tennis ensemble à Montréal-Nord, c'est un village tissé serré de toutes les origines, un bel exemple de vivre-ensemble. À Montréal-Nord, il y a une mosquée, Mme la Présidente, qui offre des cours de judo et qui gère une garderie pour toute la communauté : les chrétiens, les musulmans, les athées, les agnostiques, pour tout le monde. Bourassa-Sauvé, c'est 80 000 citoyens et citoyennes qui viennent de partout dans le monde et qui parlent des dizaines de langues. On est de souche, issu de l'immigration ou tout cela en même temps. Sans compter les employés travaillant pour les 600 PME implantées sur le territoire.

Il y a des Italiens, Mme la Présidente, qui ont quitté leur patrie avec beaucoup d'audace pour venir au Québec dans les années 50 et 60, qui ne parlaient pas un mot de français lorsqu'ils sont débarqués du bateau et qui sont trilingues aujourd'hui, qui ont donné au Québec des milliers d'enfants et de petits-enfants qui, Mme la Présidente, parlent français et qui paient leurs impôts. Ils sont des Québécois à part entière, et ces gens-là, Mme la Présidente, s'il y avait eu des tests de français, comme le souhaite le gouvernement, ils auraient été expulsés après trois ans, c'est impensable.

Il y a des Haïtiens d'origine et leurs enfants qui ont l'humanité, Mme la Présidente, la générosité, depuis les dernières années, d'accueillir des parents, des compatriotes qui doivent quitter Haïti ou qui ont traversé la frontière américaine irrégulièrement pour se sauver du chaos, de la violence, de la pauvreté en Haïti parce que Haïti, jadis la perle des Antilles, un pays que j'adore et que j'ai visité plusieurs fois, semble marqué par les catastrophes tant naturelles, économiques, que politiques.

Cet automne, pendant que des gens passaient la frontière pour sauver leur peau, Mme la Présidente, la CAQ, elle, voulait renégocier avec le fédéral l'entente sur l'immigration pour diminuer le nombre de réfugiés et réduire le nombre de réunifications familiales, et ça, en pleine pénurie d'emploi. Si c'est ça, Mme la Présidente, avoir de l'audace et de l'humanité, je suis inquiète et je comprends pourquoi la communauté haïtienne et les autres communautés immigrantes dans mon comté s'inquiètent, elles aussi. J'imagine déjà la ministre chargée des relations internationales expliquer à des Haïtiens francophones, éduqués et travaillants qu'ils n'ont d'autre choix que de rentrer chez eux et que le Québec ne peut être une terre d'accueil comme autrefois.

• (17 h 10) •

Mme la Présidente, j'amène un autre sujet sensible et délicat, nous devons en discuter et nous devons élever le débat. Dans Bourassa-Sauvé, il y a des enseignantes extrêmement compétentes qui portent le voile par choix — par choix — qui ne cherchent à convertir personne. Elles ne sont pas dangereuses, Mme la Présidente, elles veulent simplement faire leur travail du mieux qu'elles peuvent. Nous avons besoin d'elles parce que, comme ailleurs, Montréal-Nord manque d'enseignants. Et, même si nous n'en manquons pas, nous aurions besoin d'elles parce qu'elles sont compétentes. Ces femmes-là, Mme la Présidente, j'entends les défendre. Vous comprendrez donc que, dans mon comté, le nationalisme dont parle le premier ministre n'est pas tout à fait rassembleur.

Sur ces mots, je ne peux que vous inviter, Mme la Présidente, ainsi que tous mes collègues qui n'y ont jamais mis les pieds, à venir visiter Montréal-Nord à mes côtés. Parce que, dans mon comté, on a de l'audace et de l'humanité, pour reprendre les mots du premier ministre. On a l'audace et l'humanité d'embrasser la diversité, de travailler ensemble, Québécois de souche, Haïtiens, Maghrébins, Italiens, Chinois, Africains, et tout cela, en français, une langue belle qui porte son histoire à travers ses accents.

En tant que députée porte-parole de l'opposition officielle en matière des relations internationales et de la francophonie, je me demande quelle image on envoie aux pays étrangers lorsque ce gouvernement s'apprête à réduire les seuils d'immigration et de restreindre le droit des minorités religieuses. Il faudra que le premier ministre et sa ministre des Relations internationales nous expliquent aussi pourquoi ce ministère, destiné à tisser des liens, des amitiés, encourager des échanges scientifiques, promouvoir notre culture et notre langue au-delà des frontières, en est réduit à dire que sa priorité, c'est de faire des affaires, c'est de signer des deals, pour reprendre les mots du premier ministre, conclure juste des deals. C'est terriblement triste, ça manque de vision.

On est bien loin de la doctrine Gérin-Lajoie, qui a été le fondement de notre politique internationale depuis le gouvernement libéral de Jean Lesage, depuis 1965, qui va au-delà des frontières, qui touche à la santé, à l'éducation et à la culture. Ainsi, Mme la Présidente, il est primordial que le Québec demeure un joueur incontournable au sein de la francophonie. À titre d'élue, je ferai tout en mon pouvoir pour m'assurer que notre gouvernement fasse rayonner le Québec au-delà des frontières, non pas seulement sur le plan économique, mais dans tous ses domaines de compétence. Il faut profiter de l'immense réseautage à tous les niveaux que nous offre la francophonie. Il faut élargir ces réseaux au-delà de l'institutionnel, avec des artistes, avec des chercheurs francophones et francophiles, dans tous les domaines, sur toute la planète. Nous pouvons rêver une implication différente, une implication plus large. Le Québec n'a pas encore pris sa juste place dans le monde de la francophonie, et il est temps qu'il la prenne.

En terminant, j'ai la ferme conviction que ce n'est pas en excluant, en nourrissant la peur de l'autre, Mme la Présidente, que le Québec deviendra une nation plus forte. C'est plutôt en faisant la promotion de ce qui le distingue, sa diversité, sa langue, sa culture, sa créativité sans borne et sa soif d'innover. Mme la Présidente, mes collègues les députés, merci d'avoir pris le temps d'écouter. Au plaisir de partager avec vous une franche camaraderie et ce devoir de servir. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Alors, maintenant, je reconnais la parole à Mme la députée de Mirabel. La parole est à vous.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Merci, Mme la Présidente. Vous me permettez d'abord, Mme la Présidente, d'entrée de jeu, de remercier du fond du coeur mes électeurs du comté de Mirabel qui m'ont fait l'honneur de me réélire en tant que

députée de cette magnifique circonscription. Un merci tout spécial aussi à ma famille, à mon conjoint André, mes deux filles, Catou et Alex, mes genres — je vais les appeler mes gendres quand ils marieront mes filles, mais, pour le moment, je veux enlever le d et je vais dire mes genres — Louis-David et Cédric, et mes petits-enfants, d'avoir une ouverture pour partager leur mamie avec les citoyens de Mirabel, donc mes petits-enfants qui sont deux petites filles, Charline et Charlotte, et mon petit-fils qui est... qui sont mes trois amours, mon petit-fils, qui est la copie conforme de mon mari, qui s'appelle Louka.

J'aimerais aussi remercier mes bénévoles, tous mes bénévoles, une centaine de bénévoles. Donc, je ne vais nommer que les deux principaux qui ont orchestré le travail pendant la campagne électorale, qui sont la bénévole, pour moi, qui est une bénévole hors pair, Mme Rita Laframboise, et Sébastien Lauzon.

C'est une grande fierté pour moi d'avoir été aussi nommée ministre des Affaires autochtones et ministre responsable de la région des Laurentides par le premier ministre au sein d'un gouvernement engagé à donner aux Québécoises et aux Québécois un système d'éducation hors pair, des services de première classe en santé et aux aînés et bâtir une économie forte pour le bénéfice, comme le rappelait le premier ministre dans le discours inaugural de mercredi, à tous les Québécois et les Québécoises.

En ce qui concerne mes responsabilités auprès des autochtones — et le premier ministre le rappelait dans les premières lignes de son discours inaugural — les Premières Nations et les Inuits ont d'abord découvert et occupé le territoire, et on ne doit jamais l'oublier. Et il ajoutait qu'il avait bien l'intention — et c'est une intention que je partage entièrement — de travailler avec eux à développer le Québec pour le bien commun de nos nations respectives. J'entends m'acquitter de ma tâche dans un esprit de réelle collaboration et de concertation avec les autochtones et leurs représentants. Notre dialogue de nation à nation est déjà bien amorcé. J'ai rencontré à plusieurs reprises le chef régional de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, ainsi que d'autres représentants et représentantes des communautés autochtones du Québec. Ces premiers contacts ont été très constructifs. Nous avons pu échanger sur nos priorités, nos préoccupations et convenir des bases d'un dialogue que nous souhaitons continu et solide, collaboratif et empreint de respect.

J'ai à coeur, comme ministre, comme députée, comme femme et comme mère, de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à appuyer les femmes autochtones dans la réalisation de leurs priorités qu'elles ont identifiées pour assurer leur autonomie et pour contribuer au développement social de leur communauté et pour le bien-être des enfants des Premières Nations et des Inuits. J'entends en faire une priorité de tous les instants.

J'aimerais vous partager aussi que mon propre cabinet ministériel est composé pour près de la moitié de personnel féminin provenant de communautés autochtones, une première.

Nous avons convenu, lors des échanges avec les chefs, de mettre sur pied un mécanisme de dialogue politique, dont la forme finale reste à convenir, pour aborder différentes questions d'intérêt commun, entre autres la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les enjeux relatifs au territoire et aux ressources. Notre objectif, ici, est clair, nous souhaitons trouver des avenues afin de répondre aux attentes des autochtones tout en assurant une prévisibilité adéquate en matière de gestion et de mise en oeuvre des ressources naturelles. Nous croyons que c'est par la voie d'un dialogue politique empreint de respect que nous pourrions déterminer ensemble les meilleurs moyens à mettre en place pour définir un terrain d'entente constructif et mutuellement bénéfique. Nous souhaitons que ce dialogue se fasse dans un esprit de partenariat pour assurer que le développement du Québec soit bénéfique à tous. J'entends continuer les efforts déployés, voire à les intensifier au sein des différentes tables de négociation qui ont cours.

• (17 h 20) •

Il est entendu que j'aurai l'occasion de rencontrer les chefs pour faire le point sur ces processus et évaluer les moyens qui peuvent être déployés pour les améliorer. Nous voudrions demeurer flexibles pour définir ensemble, avec les représentants autochtones, les meilleurs processus pour aménager le mieux possible la cohabitation et le développement sur nos territoires, de même que pour proposer des mécanismes différents pour les communautés qui le souhaitent. Nous poursuivrons les négociations territoriales globales avec les nations et communautés qui y participent.

Un autre sujet qui me tient particulièrement à coeur est celui des conditions de vie des femmes, des enfants, et des Premières Nations, et des Inuits en général. Ces conditions doivent impérativement continuer de nous interpeller, tout le monde. J'entends poursuivre, en collaboration avec mes collègues des ministères concernés, la mise en oeuvre d'initiatives relatives au développement social dans les grands secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du soutien aux enfants. Notamment, dans les initiatives que nous considérerons, je compte bien m'inspirer de la déclaration des droits des enfants des Premières Nations, comme je l'ai évoqué dans mon allocution récente dans le cadre de la Grande Semaine des tout-petits.

Aussi, j'entends non seulement poursuivre la mise en oeuvre des mesures prévues au plan d'action gouvernemental en matière de développement social et culturel des Premières Nations et Inuits, mais j'entends les bonifier selon les priorités qui pourront émerger lors des échanges que j'aurai avec les représentants autochtones. Je fais, entre autres, une priorité du suivi qui doit être accordé aux initiatives locales qui ont cours au sein des communautés. Par exemple, les défis avec lesquels le Nunavik doit composer au regard des récents suicides doivent interpeller l'ensemble du gouvernement. Toujours en ce qui concerne les femmes, j'ai une préoccupation certaine pour contrer les violences conjugales et familiales dont elles sont victimes.

Je serai aussi attentive aux besoins émergents des autochtones vivant en milieu urbain. En complément des mesures en place, nous devons demeurer vigilants face aux besoins des organismes qui interviennent auprès des autochtones en milieu urbain, mais aussi nous assurer que les services publics québécois soient en interaction avec ces organisations. De plus, nous accueillerons avec un grand intérêt les recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics. Éventuellement, j'entends mobiliser mes collègues ministres pour assurer le suivi des recommandations que la commission formulera en collaboration avec les autochtones. De la même manière, je

demeurerai attentive aux recommandations qui émaneront de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues.

Pour rendre concrets ces engagements, nous poursuivons la mise en oeuvre du Fonds d'initiatives autochtones. Nous veillerons à ce qu'il soit maximisé comme outil contributif au développement social, culturel et économique des Premières Nations et des Inuits.

Finalement, j'entends intensifier les efforts en matière d'employabilité autochtone et de formation.

Par ailleurs, nous avons entendu les préoccupations émises par plusieurs représentants des Premières Nations et des Inuits concernant la législation du cannabis. Ici encore, nous entendons privilégier la voie du dialogue. Nous entendons discuter avec les représentants autochtones de moyens pouvant répondre à cette préoccupation. Des ententes pourront également être signées afin de convenir des modalités particulières pour les autochtones.

Nous avons de beaux et grands défis devant nous et nous voulons passer à l'action plutôt que de se contenter d'être des spectateurs passifs devant tous ces enjeux qui nous interpellent. C'est sur la base d'un dialogue constructif que j'entends appuyer les leaders autochtones pour que nous puissions, ensemble, y répondre et progresser sur la voie du progrès économique et social des communautés autochtones dans un esprit de respect mutuel de nation à nation. Les enjeux sont vastes, sont souvent complexes. Les possibilités sont immenses. Ensemble, nous pouvons améliorer les choses et faire notre part pour faire avancer ces dossiers pour le bénéfice de nos nations. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Mirabel. Maintenant, je reconnais la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Alors, la parole est à vous.

Mme Émilise Lessard-Therrien

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Avant toute chose, permettez-moi de remercier les électeurs et les électrices de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Une fois de plus, ma région se démarque par son audace à vouloir faire autrement, une région pionnière dans son ambition à vivre le Québec à travers le projet de société que propose Québec solidaire. Avec cette percée historique, nous démontrons que notre parti est aussi pour les régions. Nous avons créé un précédent, et je suis immensément fière de, désormais, voir cette magnifique tache orange complètement à l'ouest du Québec. Fière de la confiance que les électrices et les électeurs de mon comté m'ont accordée et surtout fière d'être une voix forte pour ma région, que j'admire et que j'adore.

Mme la Présidente, j'aimerais d'abord parler d'une grande oubliée du discours du premier ministre, la région. Il y a un mois, le nouveau gouvernement nous a présenté le nom de ses nouveaux ministères. Ces changements sont un peu passés sous le radar. Pourtant, certains ministères se sont fait amputer de termes considérables. En tant qu'élue de région éloignée, je suis profondément préoccupée par la disparition de l'occupation du territoire du défunt MAMOT, désormais nommé ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cela dit, je n'ai rien contre l'ajout du secteur de l'habitation, mais bien contre la perte de plus en plus significative de l'espace rural au sein de l'appareil gouvernemental.

En campagne électorale, j'ai saisi la moindre occasion pour rappeler que le gouvernement libéral a retiré le mot «région» au ministère. C'est d'ailleurs dans mon comté qu'a éclaté le mouvement Touche pas à ma région! en 2015 en riposte à l'attitude hostile du gouvernement à l'endroit des instances régionales. Maintenant, nous avons perdu l'occupation du territoire dans la nomenclature de ce ministère. Quelle conclusion pouvons-nous en déduire? Pour moi, cela démontre que les territoires ruraux pèsent très peu dans la balance décisionnelle et dans la cagnotte du gouvernement. Depuis qu'il est en poste, le premier ministre a le regard tourné vers le monde, à la conquête de nouveaux marchés, mais son regard et ses interventions sont très peu tournés, pour l'heure, vers son propre territoire.

Dans son discours, le premier ministre a, tout de même, brièvement évoqué la décentralisation. L'un des engagements du gouvernement en faveur de la décentralisation est à l'effet de déménager des fonctionnaires provinciaux dans les régions. C'est un projet louable qui permettra certainement d'apporter certains emplois. Cependant, j'aimerais rappeler au premier ministre une distinction fondamentale entre décentralisation et déconcentration. La déconcentration consiste à ouvrir des centres d'activité qui relèvent du gouvernement central à l'extérieur de la capitale. Des fonctionnaires établis en région pour mettre en place des décisions prises à Québec, ça n'a rien d'une décentralisation. La décentralisation consiste plutôt à conférer des pouvoirs autonomes aux instances territoriales locales.

Nous avons développé au Québec des instances de concertation efficaces et avant-gardistes, les CRD et les CRE. Tout projet de décentralisation devra passer par une réactivation de la concertation régionale. En 2014, nous avons été dépossédés de nos outils de concertation, et rien dans les mots du gouvernement actuel ne nous laisse croire que nous les retrouverons un jour. Pourtant, ces outils sont fondamentaux pour les régions éloignées comme la mienne.

Vous savez, Mme la Présidente, depuis que je suis en poste, on m'interpelle pour la perte de services de proximité : fermetures d'écoles, fermetures d'églises, fermeture du service de sécurité de nuit à l'aéroport de Rouyn-Noranda, menace de découverte en soins de santé, et j'en passe. Nous sommes en déclin démographique, alors que les grands centres débordent. Comment le gouvernement entend-il soutenir le développement des régions pour les rendre attractives et assurer la rétention de notre population?

• (17 h 30) •

À l'heure actuelle, nos régions ne souffrent pas de manque de développement économique, mais bien de main-d'oeuvre. Ce sont nos services qui sont déficients. Il manque de logements, de places en CPE, d'infrastructures de loisirs et des moyens pour bonifier la qualité de vie dans nos petits milieux pour combler les besoins des familles et de la main-d'oeuvre. Et ça, c'est de l'occupation du territoire. Quels moyens le premier ministre va-t-il déployer pour soutenir les régions face à ce défi? À qui doit-on s'adresser à partir de maintenant pour faire reconnaître notre réalité, pour

trouver des réponses à nos questions, pour trouver des moyens financiers? À mon avis, si nous avons les moyens de nous concerter en région, ce serait déjà une partie de la solution.

Et puis j'aimerais ajouter un mot sur le mur-à-mur. Vous savez, le territoire du Québec est immense, riche et ô combien diversifié. Moi-même, dans mon comté, entre Ville-Marie et Rouyn-Noranda, 130 kilomètres plus au nord, je sens cette diversité. Il y a un mois de gel de plus par année à Rouyn. La végétation s'homogénéise. La composition du sol change. Imaginez quand on compare les Laurentides avec la Gaspésie ou l'Estrie avec le Nord-du-Québec. Les politiques du gouvernement devraient s'inspirer de cette diversité en se modulant aux différentes réalités du territoire, parce que ce qui est bon pour Québec et Montréal, ça ne l'est pas nécessairement pour Coaticook, Coin-du-Banc ou Latulipe.

Mme la Présidente, j'aimerais maintenant enchaîner sur une autre grande absence du discours du premier ministre, l'agriculture, qui, comme les régions, est un sujet qui me passionne, et j'espère que cette passion est partagée par le gouvernement et les députés de cette Assemblée. Le nouveau gouvernement a l'opportunité de renouveler le contrat qui nous lie avec le monde de l'agriculture et il doit saisir cette chance. Pour moi, c'est une affaire personnelle. L'agriculture fait partie de mon quotidien. J'habite sur un lopin de terre du Témiscamingue, un territoire magnifique trop souvent méconnu dont les paysages sont façonnés par nos productrices et nos producteurs agricoles. Depuis quelques années, nos pâturages ont laissé de plus en plus de place aux grandes cultures. Les champs d'avoine, de blé et de canola, maïs voisinent des cultures en émergence comme l'orge brassicole, le seigle, la caméline, le quinoa, et les productions biologiques gagnent également en popularité. À la maison, on travaille à valoriser nos céréales avec un petit moulin qui nous permet d'offrir à la population un approvisionnement en farines locales moulues avec des grains du Témiscamingue. Je peux vous dire que cette contribution à l'assiette locale me rend bien fière aussi. Avec cette contribution, je conserve des liens directs avec le monde agricole témiscamien.

Tout récemment, je discutais avec un voisin producteur et agronome consultant qui me contait qu'en cette fin de saison, alors que la neige commence à peine à tomber, ses yeux et ceux de ses collègues sont tournés vers l'hémisphère Sud. Déjà, dans le fin fond du Nord-Ouest québécois, on surveille les intentions de cultures du Brésil et de l'Argentine. Un autre ami producteur m'a confié un jour que ça ne servait à rien de se battre contre les géants chinois ou américains. La game agricole ne se joue pas avec les mêmes règles. Ici, nous avons un arbitre que les autres n'ont pas, et il s'appelle l'hiver.

Outre le défi climatique, notre agriculture est encadrée par des règles qui plongent autant l'agriculteur de Saint-Esprit que celui de Saint-Félicien dans la concurrence déloyale lorsqu'il vend son grain sur le même marché que l'agriculteur du Texas ou d'un autre État prospère en grandes cultures. Comme société, nous avons défini les paramètres de nos pratiques culturelles pour qu'elles respectent l'environnement et qu'elles soient prospères pour les générations futures. A priori, tout le monde peut s'entendre sur ce principe. Là où le bât blesse, c'est quand on importe, sur nos tablettes, des produits qui ne sont pas soumis au même traitement, et ça, c'est politique. Ce qu'on impose ici, on doit le prescrire ailleurs ou du moins s'assurer que les compensations soient mises en place pour que les consommateurs puissent choisir leurs produits selon une compétition équitable, et non pas uniquement par le plus bas prix possible.

Alors, quand j'entends le programme du gouvernement de la CAQ qui parle d'augmenter les investissements et de rendre l'agriculture plus compétitive dans une économie globalisée, je ne peux qu'émettre des doutes, car l'une des choses qui empêchent aujourd'hui l'investissement et l'entrepreneuriat agricole, c'est le prix des terres. N'importe quel agriculteur, n'importe quelle agricultrice s'en aperçoit facilement. Les terres deviennent de plus en plus inabordables. Quand on pense que l'un des fondateurs de la CAQ, M. Charles Sirois, est un homme d'affaires derrière Pangea, on peut douter que le problème sera pris au sérieux par le gouvernement. Pourtant, aujourd'hui, l'accapement foncier est devenu une source de profit extraordinaire. Des étrangers ou des fonds d'investissement achètent des terres pour faire fructifier leur valeur, pas pour l'usage qu'on en fait. Bientôt, les agriculteurs pourraient devenir des travailleurs sur des terres prêtées par des fonds d'investissement. En 2015, Mme la Présidente, j'ai réalisé un long métrage documentaire sur l'agriculture au Témiscamingue, *L'Anecdote agricole*, et, dans ce film, cette situation déplorable était déjà dénoncée par un producteur de mon coin : Vous devriez voir ce qui se passe en Chine. Là-bas, ce sont des employés agricoles qui travaillent pour enrichir de gros actionnaires. C'est ce qu'il me racontait. Est-ce vraiment ce genre de modèle que nous voulons développer au Québec? Que faisons-nous de l'héritage des fermes familiales? Que faisons-nous du rôle que jouent ces fermes à l'échelle humaine dans l'occupation du territoire? Que faisons-nous de notre relève agricole?

J'espère que le gouvernement Legault rompra avec l'indifférence du gouvernement précédent et fera de la lutte à l'accapement l'une des priorités de sa politique agricole, parce que, à l'heure actuelle, des intérêts étrangers — chez nous, on les appelle des prédateurs — et des fonds d'investissement ont les yeux sur nos terres agricoles. La perte de notre souveraineté sur notre territoire pourrait avoir des conséquences irréversibles. Une terre en friche a toujours le potentiel d'être cultivée à nouveau, mais une terre vendue à la Chine risque de ne plus jamais nourrir de Québécois.

Par ailleurs, nous en avons parlé abondamment la semaine dernière avec la signature du nouvel accord de libre-échange Canada-Mexique-États-Unis, nos producteurs agricoles viennent de subir un coup dur avec la nouvelle brèche dans la gestion de l'offre. Au Québec seulement, nous avons 6 513 fermes familiales et 116 000 emplois qui sont générés par les productions sous gestion de l'offre. Ce système, pourtant efficace pour répondre à nos besoins, est en péril. La situation du Canada diffère de celle de la majorité des pays balisés principalement par la proximité des États-Unis, qui possèdent une industrie laitière environ 11 fois plus grande que celle du Canada, qui opère à des coûts plus compétitifs. Saviez-vous, Mme la Présidente, que la plus grosse ferme laitière aux États-Unis, la Fair Oaks Farms, fournit un verre de lait à 3,5 millions d'habitants à tous les jours avec ses 40 000 vaches, qu'une centaine de veaux y naissent quotidiennement? On est loin de nos fermes québécoises, qui comptent, en moyenne, 65 vaches.

Encore une fois, les règles du jeu diffèrent d'un pays à l'autre, et la production laitière américaine est une menace pour nos fermes québécoises. Le 3,6 % du marché canadien qui vient d'être cédé dans l'accord de libre-échange

représente 800 millions de litres de lait, l'équivalent de la production annuelle de 1 200 fermes laitières moyennes du Québec, perdue à perpétuité. J'aimerais rappeler qu'une baisse des revenus de nos agriculteurs peut mettre en péril cette activité économique importante dans les régions du Québec.

À Québec solidaire, nous ne sommes pas angéliques, nous savons que la gestion de l'offre a des travers. La valeur des quotas ou l'hermétisme du système face aux petites initiatives empêche le développement d'entreprises diversifiées, et, si la gestion de l'offre doit être modernisée, c'est vers le bas qu'elle doit être ouverte, en faveur des petits producteurs artisans, pas en faveur des grands industriels étasuniens. Si nous voulons assurer notre sécurité alimentaire et la survie de notre agriculture, le maintien de la gestion de l'offre est indispensable, tout en diversifiant la taille de nos fermes. Maintenant, l'agriculture québécoise doit aussi être appelée à jouer son rôle dans la nécessaire transition énergétique. Je ne surprendrai personne ici en affirmant que les changements climatiques représentent le défi du siècle. Nous avons choisi, à Québec solidaire, d'en faire le cœur de notre campagne tout simplement parce que nous n'avons plus le choix. Le secteur est responsable de 9,4 % des émissions québécoises de gaz à effet de serre. Les engrais provenant de combustibles fossiles et le méthane émis par les élevages sont des dizaines de fois plus dommageables que le CO₂. Avec son appui tacite au projet d'usine d'urée à Bécancour, le gouvernement semble n'avoir aucun plan de rechange. Le gouvernement se désengage du soutien technique aux agriculteurs et agricultrices, et il y a peu de ressources professionnelles qui sont offertes pour soutenir les producteurs dans l'adaptation de nouvelles normes et dans la conversion vers le biologique.

Au Québec, nous avons tout ce qu'il faut pour faire la transition agricole. Nous pouvons devenir un modèle d'agriculture de proximité, nourricière et respectueuse de l'environnement, une agriculture qui évolue au gré de nouvelles pratiques, qui pérennise notre terroir, l'habite, le diversifie et surtout le dynamise. C'est cette vision que nous allons défendre haut et fort des bancs de l'opposition en espérant que le nouveau gouvernement tende, lui aussi, l'oreille aux préoccupations du monde agricole. Parfois, j'ai l'impression que certains l'oublient, mais, sans agriculture, c'est notre autonomie alimentaire qui est menacée, et ça, ça n'a pas de prix.

Motion formulant un grief

En terminant, Mme la Présidente, je souhaiterais déposer cette motion pour formuler un grief. La motion que je dépose se lit ainsi :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour ne pas avoir annoncé de mesures soutenant la conversion écologique du secteur agricole.» Merci, Mme la Présidente.

• (17 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion sera déposée, sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, je reconnais la parole au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La parole est à vous.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. Je suis très content de prendre la parole aujourd'hui devant vous, chers collègues et amis, dans le cadre de cette réplique ou de cette suite au discours inaugural du premier ministre.

Ça faisait du bien d'entendre ça. Ça faisait du bien d'entendre un discours d'un premier ministre qui avait de l'ambition pour le Québec, qui lançait des messages audacieux, qui voulait nous secouer les puces un petit peu puis qui était en phase, je pense, avec ce que l'électorat a demandé quand il nous a confié, le 1er octobre, le mandat de renouveler la politique québécoise puis le mandat de regarder plus loin en avant que sur quatre ans puis de semer un pommier en sachant que c'est peut-être quelqu'un d'autre qui va récolter les pommes, mais ce n'est pas grave. On a le droit de voir loin, on a le droit de se projeter en avant, de poser, tout de suite, des actions qui auront des impacts à long terme, et je pense que c'est pour ça que le premier ministre a fait de l'éducation sa priorité. C'est en parfaite cohérence, parce qu'évidemment, quand on investit chez les tout-petits en se disant que c'est ça qui va être le meilleur ascenseur social, que c'est ça qui va nous aider à améliorer l'état de notre planète et à améliorer l'environnement, en se disant que c'est en investissant dans nos tout-petits qu'on va stimuler l'économie, on sait bien que ça ne va pas prendre deux ans, ou trois ans, ou quatre ans, on sait bien que c'est un investissement à long terme, pas une dépense, un investissement à long terme.

Avant de continuer sur le dossier de l'éducation et de l'enseignement supérieur, je veux dire un mot d'abord sur les gens qui m'ont témoigné de leur confiance le 1er octobre dernier, les gens de Chambly. Je précise, ce n'est pas seulement la ville de Chambly, évidemment, il y a cinq municipalités : Carignan, Saint-Basile-le-Grand, où j'ai enseigné pendant 17 ans, Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu... Donc, ces cinq municipalités-là, merci à tous ceux et toutes celles qui m'ont fait confiance. Merci à la superéquipe de bénévoles. C'était incroyable de passer du temps avec vous, beaucoup de temps pendant la campagne électorale. C'est vraiment des beaux souvenirs, des beaux souvenirs. On a passé de belles soirées ensemble, puis merci de votre confiance.

Je veux remercier aussi, évidemment, mon épouse, Isabelle, mes deux petites filles, Cassandre et Ariane. Papa est moins souvent à la maison, mais vous savez que, quand j'ai décidé de me lancer en politique, je vous l'ai dit, mes filles, qui étaient petites, j'ai dit : C'est parce que je ne pouvais pas accepter de laisser un Québec en moins bonne santé que celui que j'ai reçu. Depuis, je pense, 1608, depuis que Champlain a construit l'habitation ici, sur le bord du Cap Diamant, de génération en génération, les Québécois ont essayé de laisser à la génération qui suit un peu mieux, un petit peu plus riche, un petit peu plus prospère, un petit peu plus grand, un petit peu plus fort. Puis j'avais l'impression que... et mon père a certainement réussi ça avec sa génération, puis je me demandais si moi, je n'allais pas être celui qui allait laisser

à mes filles moins que ce que j'ai reçu, puis je ne pouvais pas accepter ça. Donc, voilà, mes filles, papa n'est pas à la maison tout le temps, mais il pense à vous très souvent.

Je veux féliciter mes adversaires des plus grands partis qui m'ont affronté. MM. Christian Picard, Francis Vigeant, François Villeneuve, merci pour la campagne respectueuse que vous avez menée. Je pense que ça a été bien fait et qu'il n'y a pas eu de bassesses, comme on les dénonce très souvent, dans la circonscription, à Chambly, pour ce qui est de la campagne.

Rapidement, les enjeux locaux que je veux porter pour les citoyens de mon comté, bien, il n'y a pas de surprise, c'est les mêmes qu'en campagne électorale. On ne change pas de discours avant la campagne puis après la campagne. Donc, je vous ai dit, chers concitoyens, que je travaillerais très fort pour agrandir l'école secondaire de Chambly. On a seulement une école secondaire I, II, III. On veut une école secondaire complète, donc, IV et V. On veut que nos jeunes restent près de chez nous. On veut qu'ils passent moins de temps dans les autobus, qu'ils se lèvent moins tôt, parce qu'en ce moment ils prennent l'autobus... quand ils sont obligés de faire le secondaire IV et V à Saint-Bruno, ils prennent l'autobus à 6 h 50. Quand tu demandes à un adolescent de 15 ans, 16 ans de se lever à 6 heures et de prendre l'autobus à 6 h 50, ça, c'est le contraire d'un message de persévérance que tu lui envoies, tu lui envoies le message que la société se fout un peu de son parcours scolaire. Il faut changer ça. Il faut agrandir l'école secondaire à Chambly. Je travaille là-dessus. Merci. Donc, on va l'avoir, notre secondaire IV et V.

Évidemment, aussi, on avait parlé, en campagne, de prolonger le REM jusqu'à l'intersection 10-35 pour desservir les gens de mon comté mais aussi les gens qui habitent un peu plus loin, les gens qui habitent à Saint-Jean-sur-Richelieu. Je suis convaincu qu'on va travailler là-dessus puis que ça va s'amorcer au cours du mandat. Je continue de travailler là-dessus, chers concitoyens. Je travaille aussi, évidemment, avec ma collègue la ministre de la Santé, parce que, dans la dernière année, il y a eu une coupure de services directs. Il y avait déjà un problème d'accès à la santé, puis le gouvernement précédent a trouvé le moyen de tirer dans la chaloupe, de faire pire : ils ont coupé dans le sans rendez-vous au CLSC de Richelieu, et ça a fait tout un brouhaha dans la région. Il y a eu des manifestations, des manifestations à Chambly, oui, en mai et en juin derniers. Et j'en ai parlé avec ma collègue la ministre de la Santé. Et les services seront rétablis à l'intérieur du mandat au CLSC de Richelieu, j'en suis convaincu.

Finalement, on va travailler, oui, à assainir notre rivière Richelieu. Il y a à peu près 2 000 déversements par année dans la rivière Richelieu, 2 000 «flushgates» par année dans la rivière Richelieu. Ça ne peut pas durer. Il va falloir qu'on investisse dans nos infrastructures d'assainissement d'eau potable. Je travaille aussi avec la chambre de commerce, évidemment. On a tout un programme d'achat local qui s'en vient. Et finalement les gens des groupes communautaires, les bénévoles du comté, vous pouvez compter sur moi, je serai toujours là pour porter votre voix ici.

Maintenant, dans les dossiers de l'éducation, bien, moi, j'invite les gens à arrêter le fatalisme. Ce n'est pas vrai qu'on n'est pas capables. Ce n'est pas vrai qu'on n'a pas l'argent. Ce n'est pas vrai qu'on ne peut pas embaucher des gens, qu'on ne peut pas former des gens. Oui, on est capables de dépister les jeunes qui ont des difficultés et de les aider tout le long du parcours, de la prématernelle quatre ans jusqu'au secondaire V, puis on va le faire. Ce n'est pas vrai qu'on va endurer des écoles délabrées, des toits qui coulent. Ce n'est pas vrai qu'on va faire ça. On va s'associer avec les gens de Schola, à l'Université Laval, qui travaillent sur les meilleurs processus, les meilleures façons de rénover nos écoles pour que nos vieilles écoles aient l'air de belles et nouvelles écoles. On va le faire. Les nouvelles écoles vont faire l'objet d'un concours d'architecture. Il y aura davantage de ressources professionnelles dans les écoles. On va valoriser la profession enseignante. Et, oui, on va revoir la formule de financement des cégeps et des universités pour corriger toutes les erreurs du passé. On va prendre soin de nos établissements d'enseignement supérieur en région. Je m'arrête ici. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député de Chambly. Maintenant, je reconnais la parole à Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais, dans un premier temps, exprimer ma reconnaissance envers les citoyens du plus beau comté du Québec, Fabre, pour leur confiance et leur appui à l'élection du 1er octobre. C'était ma première élection générale. Je me sens tellement privilégiée de représenter à nouveau les familles, les aînés, les jeunes et les communautés culturelles de mes chers quartiers de Sainte-Dorothée, Laval-Les Îles, Laval-Ouest, Chomedey et Fabreville-Ouest en cette Chambre.

J'ai eu plusieurs étapes, Mme la Présidente, dans ma carrière, et il n'y a pas de plus grand privilège que la confiance et l'appui de milliers de citoyens. Il ne faut jamais l'oublier. Cela doit nous garder humbles et nous amener à toujours donner le meilleur de nous-mêmes et travailler à faire une différence dans leur vie. Vous savez, Mme la Présidente, j'ai une petite tradition depuis trois ans — que je partage avec vous aujourd'hui — à l'approche des fêtes, lorsque les travaux se terminent et que je quitte ce très beau Parlement : non, ce n'est pas de pas de prendre un verre de whisky comme tradition des fêtes, mais plutôt, je vous le dirais sérieusement, lorsque je quitte le Parlement, je me retourne et je regarde ce lieu historique, le privilège que j'ai d'être députée et, bien sûr, de dire que cet endroit, c'est mon lieu de travail. Alors, merci, Mme la Présidente, de m'avoir permis de partager avec vous cette tradition, que je reprendrai dans quelques jours.

Je suis d'abord et avant tout une fille de terrain qui aime profondément les gens, tout simplement. Quelles belles et nombreuses rencontres j'ai eues avant et durant la campagne avec les communautés culturelles de mon comté, les résidents du Manoir du Ruisseau et des Appartements de la Rive, les organismes communautaires que j'aime tant, les jeunes familles que j'ai rencontrées en porte-à-porte et à de nombreuses activités! Il y a aussi, bien sûr, les agriculteurs, horticulteurs et entreprises de Sainte-Dorothée et Fabreville-Ouest, et je suis toujours émue parce qu'il y a tellement

des belles histoires de famille, de passion familiale que mes citoyens ont à partager avec moi. Je pense, entre autres, aux familles Charbonneau, Brisebois. Chers citoyens, mille fois merci pour votre confiance et votre appui.

Et puis il y a ce succès, celui de mon équipe de campagne, une équipe extraordinaire, Philippe, Rares, Labib, M. Derbas, Lucie, Ecatarina, Laurie, Peter, Szissis, Tassia, Ottília, Tinel, M. Jawad, Mr. Singh, et l'ensemble des bénévoles, qui ont donné tant d'heures à ma campagne. Chers amis, mille fois merci pour votre engagement et votre appui, et, bien sûr, tel un kiwi plein de vitamines, vous avez été ma vitamine de la campagne.

• (17 h 50) •

Je veux aussi féliciter tous mes collègues dans ce salon bleu pour leur élection et, bien sûr, vous, Mme la Présidente.

C'est avec reconnaissance envers mon chef, le député de Mont-Royal—Outremont, que j'assumerai avec fierté mon rôle de porte-parole en matière d'emploi et de solidarité sociale à l'opposition officielle, deux dossiers qui représentent 18 ans de ma vie.

M. le Président, je souhaite maintenant réagir au discours inaugural du premier ministre et à la mise à jour économique.

Parlons, d'abord, d'emplois. Mme la Présidente, je dois vous avouer que j'ai ressenti une grande émotion, lors du discours inaugural, au moment précis où le premier ministre a nommé la pénurie de travailleurs. C'était une grande première émouvante et tellement surprenante. Oui, j'ai bien parlé de première, puisque jamais le premier ministre ou son équipe depuis la campagne et même auparavant n'avaient prononcé ces mots.

Le premier ministre parle beaucoup d'audace, une audace qui doit nous inspirer. Ça prend effectivement beaucoup d'audace pour attendre tout ce temps avant de nommer une réalité qui touche des milliers d'entreprises au Québec. La pénurie de main-d'œuvre n'est ni un dossier ni un enjeu, elle est certainement bien davantage qu'une simple réalité qu'on prend tant de temps à reconnaître. La pénurie de main-d'œuvre, c'est le plus grand défi économique auquel doit faire face le Québec. Sans solution concrète et rapide pour les entreprises et l'ensemble des employeurs du Québec, nous avons devant nous un réseau de santé qui ne peut plus offrir tous les services aux patients, faute d'employés; c'est un réseau d'éducation où les enseignants manquent à l'appel, ce sont des entreprises qui freinent leur développement, faute de candidats. Sans solution concrète et rapide, ce sont plus de 100 000 emplois vacants qui demeureront vacants. En octobre, le taux de chômage dans Chaudière-Appalaches était de 3,9 %, et, partout au Québec, les régions souffrent de trouver de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs clés de leur économie.

Le premier ministre parlait de reconnaissance de nouveaux projets d'entreprise dans son discours : une fiction. La réalité, c'est celle des entreprises qui non seulement refusent des contrats, faute de main-d'œuvre, mais c'est aussi celle des employeurs désespérés qui recrutent maintenant dans les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle avant l'obtention du diplôme. C'est une véritable catastrophe. Le premier ministre a dit : Le nouveau gouvernement est composé d'un nombre sans précédent d'entrepreneurs, de gestionnaires et d'anciens dirigeants de grande entreprise.

Devant l'interminable délai à même reconnaître la réalité criante de la pénurie de main-d'œuvre, il faut bien admettre que l'expertise entrepreneuriale du gouvernement n'est pas une valeur ajoutée.

Comme si cela n'était pas suffisant, on ajoute un autre délai, celui de prendre un précieux à revoir notre stratégie nationale de la main-d'œuvre, qui faisait pourtant consensus avec ses 47 mesures en soutien aux entreprises. M. le... Mme la Présidente, pardon, les entreprises et employeurs du Québec n'ont pas ce temps précieux. Maintenant, j'entends le gouvernement dire : Mais qu'avez-vous fait? Je n'attends pas la question pour y répondre. Notre gouvernement précédent a bien vu la tendance s'installer depuis trois ans. Le programme Objectif emploi de notre gouvernement prévoit l'obligation d'une première étape d'accompagnement vers l'emploi pour tous les nouveaux demandeurs de l'aide sociale aptes à se trouver du travail, première action afin d'optimiser une intégration réussie au marché du travail. Notre deuxième grande action, c'était celle, plus entière et globale, du grand Rendez-vous national de la main-d'œuvre avec tous les représentants, les partenaires du marché du travail autour du défi. La consultation a porté fruit, elle a donné naissance, en mai dernier, à la stratégie nationale de la main-d'œuvre, un financement de 1,3 milliard et 47 mesures concrètes pour les entreprises. Bref, une diversité de solutions pour soutenir les employeurs face à la pénurie de main-d'œuvre. Est-ce qu'on a assez parlé de cette stratégie porteuse de solutions? Je ne le pense pas, et c'est bien dommage. Mme la Présidente, vous savez comme moi que les bonnes nouvelles font rarement la manchette.

Ainsi, pour le nouveau gouvernement, il y a une étape de franchise. Le premier ministre a enfin prononcé les mots «pénurie de travailleurs». Il faut maintenant un gouvernement qui déploie rapidement la stratégie nationale de la main-d'œuvre et répond, de façon responsable, à l'urgence de recrutement des entrepreneurs, des entreprises et des employeurs du Québec.

Parlons maintenant de solidarité sociale. Le premier ministre a dit : On doit gouverner pour tous les Québécois. J'invite les ministres et les employés de l'État à être l'écoute des besoins des gens et à agir en tout temps avec humanité. Mme la Présidente, à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, j'ai mal à mon humanité. Vous savez, Mme la Présidente, je n'ai pas côtoyé ou participé à l'action communautaire pendant près de 20 ans, j'ai été au cœur de l'action communautaire : fondatrice, directrice d'un carrefour jeunesse-emploi, membre active de tant de tables de concertation, membre aussi de la corporation de développement communautaire et administratrice, et initiatrice de bien des partenariats communautaires ainsi que présidente de mon réseau national pendant plusieurs années.

Vous aurez compris, Mme la Présidente, mon indignation face à ce grand trou profond du discours inaugural, face à ce grand trou profond de la mise à jour économique. Pas un seul mot sur les organismes communautaires, pas un seul mot sur les citoyens fragiles de notre société, pas un seul mot sur les enjeux sociaux et pas un seul mot sur la lutte à la pauvreté. Oser parler d'humanité et oublier de nommer le cœur même du développement social du Québec. Pas de danger que le premier ministre salue le plan d'action gouvernemental de notre gouvernement qui était le troisième plan de lutte à la pauvreté de gouvernements libéraux. Comment peut-il mettre dans la déchetière un plan qui promettait

de sortir de la pauvreté 100 000 personnes, assurer un revenu de base aux personnes handicapées et accélérer le rythme de construction des logements sociaux? Il y a quelques jours, le député de Rimouski rappelait dans son allocution l'émotion en Chambre en 2002, au moment de l'adoption, à l'unanimité, de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le député de Rimouski était avec l'ensemble de son gouvernement de l'époque. Le premier ministre actuel y était bien sûr aussi. C'est pourtant le même homme, premier ministre aujourd'hui et ministre de l'Éducation à l'époque, qui était si fier de cette loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Où est-il aujourd'hui? Il a oublié tout cela, et c'est tellement triste et inacceptable.

Moi, quand je pense aux organismes communautaires, je pense, entre autres, au centre d'entraide La Rosée, de Laval-Ouest, dans mon beau comté, qui incarne à lui seul l'ADN de l'innovation sociale et de l'action communautaire près des gens. En aide sans relâche, cette action communautaire que j'aime tant, il ne faut surtout pas l'oublier. Des maisons de la famille, des maisons de jeunes, aux maisons d'hébergement pour les femmes violentées, jusqu'aux cuisines collectives, l'action communautaire, c'est plus de 8 000 organismes, dont 4 000 organismes communautaires autonomes, dans toutes les régions du Québec. C'est près de 1,5 milliard de financement gouvernemental et c'est une action au Québec qui est essentielle.

Parler d'humanité, M. le Président, c'est penser à tous les organismes, c'est penser à tous les milliers de citoyens qui trouvent bienveillance, soutien et accompagnement dans tous ces milieux de vie. Ils sont les grands oubliés du discours inaugural, ils sont les grands oubliés de la mise à jour économique. Alors, le premier ministre doit se rappeler, car j'insisterai à chaque fois pour qu'il s'en souvienne, qu'il se souvienne des personnes fragiles, seules de notre société, qu'il se souvienne de l'action essentielle des organismes communautaires, qu'il se souvienne de sa responsabilité de lutte à la pauvreté. Oui, à chaque fois, Mme la Présidente, j'insisterai, parce que, Mme la Présidente, j'ai tellement mal à mon humanité. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Fabre.
Compte tenu de l'heure, nous allons ajourner jusqu'à 19 h 30..

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : ...suspendre — excusez-moi — jusqu'à 19 h 30. Merci.

(Suspension de la séance à 17 h 58)

(Reprise à 19 h 30)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon mardi soir à tous et toutes. Vous pouvez prendre place. Alors, nous sommes toujours aux affaires du jour et aux affaires prioritaires. À l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent, M. le député de Pontiac, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, M. le député de Jonquière, M. le député de Laurier-Dorion, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys et Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 11 heures ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Alors, il reste donc un total de 14 heures, réparties comme suit : 7 h 17 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 h 41 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 53 minutes au deuxième groupe d'opposition, 1 h 9 min au troisième groupe d'opposition puis 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Alors, je suis maintenant prête à céder la parole à notre premier intervenant de la soirée. Et ce sera Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Mme Nadine Girault

Mme Girault : Mme la Présidente, merci. Alors, j'aimerais prendre ces quelques minutes qui me sont allouées pour surtout remercier mes électeurs. J'aurai amplement l'occasion au cours des prochains mois d'élaborer sur notre programme, nos objectifs, notre vision. Je dirais d'abord que je ressens aujourd'hui un mélange d'humilité, d'excitation et de détermination. Humilité parce que beaucoup de femmes et d'hommes de talent ont contribué bien avant nous à bâtir le Québec que l'on connaît aujourd'hui. Excitation parce que, comme moi, la majorité des députés en sont à leur première expérience et qu'on ne peut pas faire autrement que d'être euphoriques et fébriles à l'idée de travailler dans une enceinte aussi prestigieuse. C'est un grand privilège. Et détermination parce que les Québécois nous ont fait confiance et qu'il faut maintenant se retrousser les manches et livrer la marchandise. Et je suis certaine d'ailleurs que mes collègues des oppositions ne vont pas hésiter à nous le rappeler très souvent au cours de notre mandat.

Une chose que je retiens des derniers mois, c'est la camaraderie qui s'est installée au sein des 125 candidats de notre formation politique. Une équipe de 125 personnes à égalité, qui avaient tous un territoire à conquérir, et qui se battaient pour les mêmes valeurs, et qui s'appuyaient dans les moments difficiles. D'ailleurs, plusieurs députés sortants nous ont pris sous leurs ailes. Je me souviens un jour où le député de Saint-Jérôme a convoqué une conférence de presse

avec les candidats des 10 circonscriptions des Laurentides, secrètement on se disait : Ah! ce serait fantastique de remporter les 10. Le reste appartient maintenant à l'histoire électorale.

Cette campagne électorale, je pourrais la comparer à un mélange entre un marathon et une virée en montagnes russes à La Ronde. J'ai vécu une campagne électorale propre et respectueuse, mais qui a aussi été un cours de démocratie 101. Pour moi qui habite la circonscription de Bertrand comme villégiatrice depuis maintenant près de 30 ans, la campagne électorale m'a fait apprécier encore plus cette belle région, ces gens fantastiques, dévoués, engagés dans leur communauté.

Toutes ces rencontres, toute cette planification, je les dois à Jacline, ma directrice de campagne, une femme d'une grande expérience, qui avait pourtant décidé de prendre sa retraite, mais qui s'est laissée convaincre de faire une dernière campagne. Jacline, c'est notre Dominique Michel à nous, je crois. Quelle chance j'ai eu de t'avoir! Merci, Jacline.

Puis il y avait aussi Maéva, qui m'a organisé un agenda de ministre, sans le savoir. Peut-être qu'elle voulait m'épuiser, me préparer ou encore qu'elle avait eu une prémonition. Merci, Maéva. Et Jacques, un militant de longue date de la CAQ, qui, depuis un an, militait sans candidat et qui était si fier à mon arrivée. Jacques était là à tous les jours pour m'accompagner dans les déplacements, faire du porte-à-porte, participer aux soirées bingo, installer des pancartes, enlever les pancartes, réinstaller des pancartes, enfin un militant-orchestre. Chapeau!

Puis il y a eu M. Charbonneau, un homme plutôt discret, mais qui a placardé sa roulotte de mes pancartes et qui, en roulant très lentement dans les routes du comté, s'assurait que tout le monde me voyait le visage. Et Michael, qui passait son temps à inspecter mon comté pour s'assurer que toutes mes affiches étaient très bien en place.

Et mes anges : Clément, mon complice depuis des années, et sa femme, Hélène, qui apparaissaient toujours au bon moment et qui changeaient de rôle au gré des besoins. Merci de votre appui précieux et réconfortant.

Et que dire de mes 15 maires et mairesses? Certains ont été absolument fameux, ils m'ont aidée et accompagnée. Je le sais, vous l'avez fait avec tous les candidats, mais, moi, ça m'a particulièrement touchée. Alors, merci, Isabelle, Nadine, Joé, Joseph, François, Denis, et j'en passe. Merci de m'avoir mise en contact avec plein d'organismes de la société civile et de groupes communautaires, dont Daniel, de la fondation des Laurentides; Manon, qui m'a présentée à toute la grande communauté du lac Paquin; Jean-Yves, qui m'a pilotée dans Rawdon.

À travers mes différentes activités, j'ai découvert des gens d'affaires, des femmes au foyer, des pères célibataires, des étudiants et des personnes âgées impliqués et dynamiques.

The Sainte-Agathe Jewish community also gave me a great support. Thank you, Rabbi Carlebach, for inviting me to my first-ever sukkah and for allowing me to meet your great community. As I said that evening, I discovered a warm group of people that greeted me with lots of respect. It was my first and definitely not my last. Thank you for having me.

Et, Mme la Présidente, avant de parler plus spécifiquement de Bertrand, j'aimerais remercier ma famille, et tout particulièrement mon mari, Alain, qui m'a soutenue, conseillée, encouragée, réconfortée, et qui a été à mes côtés à tous les moments durant cette campagne, et qui est d'ailleurs ici ce soir, assis en haut, à la tribune. Merci.

Malheureusement, il y a aussi un côté sombre, moins rose. Bertrand doit aussi relever des défis majeurs. C'est la circonscription où la situation socioéconomique s'est le plus dégradée depuis 20 ans au Québec, où l'on retrouve le plus de personnes âgées, où la proportion des ménages à faibles revenus a presque doublé en 12 ans et où presque tous les indicateurs socioéconomiques sont au rouge. À Sainte-Agathe-des-Monts, la banque alimentaire Bouffe Dépannage donne chaque semaine 1 700 kilos de nourriture à des dizaines de familles et d'enfants. Malheureusement, ces banques alimentaires sont devenues essentielles au maintien de la dignité de nombreuses familles. Bien sûr, au Québec, en 2018, on ne devrait pas avoir à dire ça, mais c'est la réalité.

Un autre des phénomènes qui me préoccupent, c'est la gentrification de certains secteurs. Des chalets en bord de lac sont vendus, transformés à grands frais en chalets luxueux, ce qui fait évidemment grimper la valeur foncière du coin et a un impact très important sur l'impôt foncier des familles, souvent à faibles revenus, qui vivent dans ces parages. Bertrand, c'est beaucoup d'emplois saisonniers au salaire minimum, des citoyens qui ont recours à l'aide sociale, un taux de décrochage scolaire élevé, ce sont les personnes retraitées qui voudraient bien retourner travailler mais qui n'ont aucun incitatif. Bref, j'ai pu mettre des visages sur ce qui n'est que trop souvent des statistiques.

Mais, grâce à vous, aujourd'hui, comme députée de Bertrand, je poserai des gestes concrets pour contribuer à renverser la vapeur. Parce qu'il y a des choses qu'on peut commencer à faire dès maintenant. Prenons le décrochage scolaire. Logiquement, une des façons d'aider les jeunes à raccrocher, c'est de les orienter vers la formation professionnelle, et aujourd'hui, en 2018, bien souvent la formation professionnelle des jeunes passe par l'Internet haute vitesse et la formation à distance. Le manque d'accès à Internet freine aussi le développement de nos entreprises. On m'a rapporté que certaines ventes de maisons dans ma circonscription n'ont pas été réalisées à cause de l'absence d'Internet haute vitesse pour les desservir. On est en 2018. Mon gouvernement s'est engagé à consacrer 100 millions par année, pendant notre premier mandat, afin de doter tous les foyers du Québec de ce service essentiel à l'avancement de notre société. De plus, des mesures seront mises en place pour augmenter le taux de participation des 60 ans et plus au marché du travail, et ce n'est qu'un petit échantillon de ce qui est à venir.

Quelques mots, en terminant, sur mon rôle de ministre des Relations internationales et de la Francophonie. D'abord, le MRIF, comme on l'appelle dans le jargon, est en quelque sorte la carte de visite, le visage du Québec dans le monde, soutenu par un important réseau de représentations et une équipe de professionnels expérimentés. Depuis le début des années 60, mes prédécesseurs ont établi des bases de ce ministère pierre par pierre, renforçant sa mission pour faire rayonner le Québec sur tous les marchés. Ces fondations sont aujourd'hui érigées et solides, et notre nouveau gouvernement souhaite maintenant passer à la construction de l'étage supérieur. Le premier ministre a été clair sur l'orientation davantage économique que l'on veut donner au ministère des Relations internationales et de la Francophonie au cours des prochaines années. Il faudra davantage de synergie et d'efficacité pour accroître nos échanges et permettre aux entreprises québécoises

de profiter pleinement des occasions d'affaires, particulièrement dans un contexte d'ouverture des marchés facilité par les accords de libre-échange, et miser sur la francophonie pour élargir nos bases.

En terminant, Mme la Présidente, je voudrais assurer mes électeurs, tous partis confondus, que je serai à l'écoute lorsqu'il sera question de l'image du Québec dans le monde, de la croissance et de la prospérité de nos entreprises. Merci encore une fois à tous les Québécois et surtout aux électeurs de Bertrand. C'est grâce à vous que je suis ici aujourd'hui. Bonne soirée.

• (19 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Et maintenant je vais céder la parole à M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de prendre la parole à ce discours inaugural pour... sans qualifier mon discours de réplique, mais plutôt d'annonce et de prise de position pour ce qui est de ma formation politique, mais surtout pour mon rôle de député ici, à l'Assemblée nationale. Je représente les citoyens de la circonscription de René-Lévesque, et, vous savez, Mme la Présidente, la circonscription de René-Lévesque, c'est immense. C'est grand. C'est beau. C'est vaste. Mais nous avons des enjeux démographiques. Notre région perd ses aînés, perd ses jeunes. Nous avons besoin de diversification économique, nous avons besoin d'emplois, et ma population rêve encore d'un monde meilleur pour toute la Côte-Nord en général.

C'est mon deuxième mandat, Mme la Présidente, et je vais continuer à faire entendre les voix des gens de la circonscription de René-Lévesque. Vous le savez, on a mené des batailles lors de la dernière législature pour obtenir des services de proximité, obtenir une reconnaissance, obtenir ce que chacun des Québécois et Québécoises a le mérite de demander, c'est-à-dire de la dignité, et de la reconnaissance, et surtout de la considération.

Chez nous, les gens sont fiers d'habiter le territoire, et ce n'est pas parce qu'on est loin de Québec ou de la métropole qu'on ne porte pas oreille à ce qui se passe. Parce que, oui, les régions du Québec veulent une capitale forte, veulent une métropole diversifiée, diversifiante, mais ils veulent surtout que le Québec en entier se réalise et se complète.

Chez nous, la vague de la CAQ s'est cassée sur la Côte-Nord, et les gens me posent la question : Mais pourquoi, alors qu'ailleurs, partout au Québec, la CAQ a fait des gains dans d'autres régions? À cela je réponds que les gens de la Coalition avenir Québec n'ont pas su parler aux gens de la Côte-Nord, notamment en développement économique régional, notamment pour l'occupation dynamique du territoire, notamment du nationalisme, et surtout, et ça, Mme la Présidente, vous ne pouvez pas nous l'enlever, d'indépendance.

Chez nous, ce qui est important, et ce qui le demeure encore, c'est qu'on porte une attention particulière aux vérités et au sens de vivre, de décider et de vivre en région. Vous savez, les régions ressources comme la Côte-Nord, nous avons des ressources immenses. Nous sommes prêts à les partager avec tous les Québécois et les Québécoises. L'hydroélectricité, les mines, la forêt, les pêches, bref tout le grenier du Québec et toute la force hydraulique sont, chez nous, disponibles pour tous les Québécois. La contrepartie, c'est que l'État québécois s'intéresse aussi à nos propres besoins : des besoins en santé, les besoins en éducation, des besoins en services de proximité, et que nous ayons, nous aussi, notre chance de se développer économiquement dans notre région.

Aux gens que j'ai rencontrés pendant la campagne électorale, je leur disais qu'une fois élu, peu importe le sort de l'élection, je serai leur député, que j'allais les représenter, peu importe s'ils avaient voté pour moi ou pas. Parce que c'est ça, à l'Assemblée nationale, une fois que nous sommes élus, même si en bas de notre nom apparaît une formation politique et même si c'est grâce à cette formation politique que nous sommes, ici, représentés à l'Assemblée nationale, nous avons un devoir de représenter tous et toutes nos citoyens et citoyennes, partout sur notre circonscription.

Alors, assurément, au gouvernement de la Coalition avenir Québec, après ce discours inaugural, je tends la main et je l'invite à s'inspirer, dans certains cas, au programme du Parti québécois, dont notamment celui qui a trait au développement des régions. Nous partageons, le Parti québécois et la Coalition avenir Québec, un véritable désir d'améliorer Investissement Québec et son rôle dans les régions du Québec pour assurer une création de richesse, oui, mais une répartition aussi partout dans les régions ressources du Québec. Nous voulons, nous aussi, des projets structurants sur la Côte-Nord, qui vont faire grandir l'économie du Québec. Et nous en avons, Mme la Présidente. Et j'invite d'ailleurs la Coalition avenir Québec de s'inspirer des enjeux criants que j'ai chez nous, mais des solutions qu'on apporte aussi pour le reste du Québec.

Vous savez, chez nous, Mme la Présidente, nous n'avons pas d'université. Notre seul, je vous dirais, établissement supérieur est notre cégep de Baie-Comeau. Et mon cégep a deux projets sur la table à dessin présentement pour améliorer la formation pour tout le Québec en entier, mais aussi améliorer le nombre d'étudiants dans notre cégep.

Le premier, c'est un D.E.C. en pharmacie. Donc, c'est un programme qui n'existe pas et qui permettrait effectivement d'assurer une relève, dans certains cas, dans les pharmacies du Québec, mais une nouvelle expertise pour permettre de faire le pont entre ce bien-être nécessaire qu'on doit d'améliorer la qualité des soins offerts à nos patients en utilisant pas juste l'hôpital, pas juste l'urgence, mais, dans certains cas, nos pharmacies.

Le deuxième projet que mon cégep a entre les mains aussi, c'est d'offrir une technique policière mais avec une variante qui tient compte du travail en région éloignée et surtout de la nature et de la particularité d'avoir à interagir dans les communautés autochtones. Donc, ça, ça n'existe pas ailleurs au Québec. Nous sommes en discussion avec le cégep d'Abitibi et on pense qu'on a là une voix pour offrir à nos corps policiers une nouvelle façon d'intervenir en milieu isolé, mais surtout dans les communautés des Premières Nations.

Encore aujourd'hui, Mme la Présidente, on apprenait que, du côté de l'hôpital de Forestville... du CLSC de Forestville pardon, pénurie de médecins, nous avons une découverte. On a de la misère à recruter des médecins chez nous. Donc, les gens devront faire 1 h 30 min pour se rendre à l'urgence du côté de Baie-Comeau parce que j'ai une découverte. Donc, on a besoin, effectivement, de moyens et de sensibilité pour être capables d'attirer des médecins chez nous, mais surtout les retenir. Et ce n'est pas en fermant les services que nous allons offrir à ces omnipraticiens-là, à ces spécialistes un encadrement suffisant.

L'autre chose, Mme la Présidente, et ça, vous aurez l'occasion de m'en entendre parler beaucoup pendant la présente 42e législature, c'est qu'une fois qu'on a les services de proximité, c'est bien... Puis on est bien conscients, Mme la Présidente, qu'en région on n'a pas la densité de population pour obtenir des services spécialisés. Donc, on s'est donné des hôpitaux spécialisés, au Québec, à Québec, à Montréal, notamment en oncologie, notamment pour la psychiatrie... la pédiatrie pardon. Mais les gens chez nous doivent se rendre justement à ces services-là ailleurs. Ils doivent déboursier pour avoir accès à des soins. Ils sont faiblement compensés. Donc, dans certains cas, Mme la Présidente, les gens chez nous doivent mettre l'argent dans leurs portefeuilles pour obtenir des soins. Alors, pour nous, c'est une grave injustice. Alors, vous allez m'entendre plaider régulièrement et souvent pour qu'une fois, enfin, une fois pour toutes, ceux et celles qui doivent obtenir des services spécialisés et partir de la région pour se rendre à Québec ou à Montréal soient compensés dignement pour les kilomètres parcourus, mais aussi pour les hôtels et les repas qu'ils ont été obligés de prendre pour avoir leurs soins.

Mme la Présidente, le premier ministre s'est affirmé d'être le premier ministre de tous les Québécois et les Québécoises au lendemain de l'élection du 1er octobre prochain. Et c'est ce que je vais faire, moi aussi, à titre de député, pour l'ensemble de ma circonscription. Donc, j'ai compris que, pour ce qui est du gouvernement de la Coalition avenir Québec, le projet Apuiat a été mis de côté. Mais vous comprendrez, Mme la Présidente, que, si on veut gouverner pour tous les Québécois et les Québécoises, il faut avoir une sensibilité pour des projets qui sont issus des communautés, dont notamment issues des communautés des Premières Nations. J'en ai deux chez moi, la communauté d'Essipit et la communauté de Pessamit, des communautés innues. Donc, je m'attends à une plus grande sensibilité pour d'autres projets qui seront portés par les Premières Nations.

J'attire l'attention aussi de la Coalition avenir Québec... porter une attention particulière à la situation économique de la Côte-Nord. On a de grands projets miniers qui viennent d'être annoncés, d'autres qui le seront. L'établissement de Mason Graphite s'en vient. Des instances locales, chez moi, ont signé un protocole avec des entreprises et des investisseurs pour aller de l'avant avec une nouvelle mine, le projet Nathalie, une mine qui aura lieu à peu près à 60 kilomètres au nord de Baie-Comeau. Le maire de ma circonscription de Baie-Comeau, M. Montigny, pour ne pas le nommer, travaille d'arrache-pied pour diversifier la municipalité de Baie-Comeau en mettant sur pied un véritable écosystème d'entreprises reliées aux technologies électro-intensives. Donc, je m'attends que la Coalition avenir Québec ait une attention particulière à ces demandes-là et cette possibilité-là chez moi de diversifier l'économie par ces technologies-là.

• (19 h 50) •

On entend beaucoup parler de troisième lien, Mme la Présidente, du côté de Québec. Et chez nous, dans ma circonscription, il y a un lien, le plus fondamental, qu'on veut se voir réaliser. Oui, nous avons des bateaux qui nous relient entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Mais chez moi, la circonscription de René-Lévesque, mais aussi du côté de Duplessis, tout le monde milite pour qu'on ait un pont sur la rivière Saguenay pour qu'une fois pour toutes nous soyons reliés de façon uniforme et unanime pour assurer, un, la fluidité des transports, deux, la sécurité, mais surtout éviter ces pertes de temps qui sont dues aux différentes coupures suite à la météo.

Bref, nous aurons ensemble, Mme la Présidente, pendant cette 42e législature, des défis à relever pour les électeurs de la circonscription de René-Lévesque, mais pour le Québec en entier. Et je tiens à offrir ma collaboration au gouvernement pour trouver ensemble des solutions.

Et, en terminant, je voudrais adresser quelques mots à mes enfants, Ariane, 10 ans, pour laquelle j'ai fêté sa fête la semaine passée à Baie-Comeau, et mon fils, Nathan, qui suit les traces de son père et veut devenir gardien de but. Papa reprend la route de Québec pour venir améliorer le sort des Québécois, des Québécoises, mais vous le savez qu'à chaque fois que je parcours le chemin ma seule préoccupation, première, c'est d'être rapidement de retour auprès de vous. Et à ma conjointe, ma partenaire d'affaires, ma femme, ma partenaire de vie, Céline, l'énorme sacrifice que tu fais pour notre famille, de me permettre d'être ailleurs qu'être auprès de toi, je sais que ça te rend des fois un peu malheureuse, mais je veux que tu saches que chaque jour qui m'éloigne de toi, c'est un jour de plus qui me rapproche de toi.

Alors, Mme la Présidente, sur ce, je vous souhaite à tous et à toutes une excellente 42e législature, et j'espère que nous allons collaborer ensemble.

Motion formulant un grief

Et, en terminant, j'aimerais surtout déposer la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de volonté [pour] soutenir nos régions [de] l'Est du Québec en particulier et l'absence d'engagements clairs et concrets pour favoriser leur développement.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le leader du deuxième groupe d'opposition. Et, comme vous le savez, votre motion sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, pour la prochaine intervention — vous attendez un lutrin, qui arrive à l'instant — je vais céder la parole à Mme la ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Mme MarieChantal Chassé

Mme Chassé : Mme la Présidente, M. le premier ministre, chers collègues, c'est pour moi un honneur et une grande fierté de pouvoir prendre la parole ici, à l'Assemblée nationale. Cette belle et grande opportunité, je la dois d'abord et avant tout aux citoyens de ma circonscription, la circonscription de Châteauguay, qui est formée des villes de Châteauguay, de Mercier, de Léry, de Saint-Isidore et aussi de la réserve de Kahnawake. Le 1er octobre, ils m'ont fait confiance, ils nous ont fait confiance. En devenant leur députée, ils m'ont invitée à pousser mon engagement encore plus loin, à participer à quelque chose de bien plus grand que nous, tous ensemble. Je tiens à profiter de ce moment pour les remercier de leur confiance et pour leur dire toute l'affection et la gratitude que j'ai pour eux. En joignant leurs voix à la majorité des Québécois, ils ont décidé de leur gouvernement pour les quatre prochaines années, nous donnant ainsi l'occasion de faire avancer ensemble tout le Québec.

Vous savez, ma vie était déjà bien remplie, et j'aurais pu poursuivre mon chemin sans me préoccuper du sort des autres, mais ce n'est pas mon genre. J'ai toujours été très engagée dans ma communauté, et ce, autant comme femme, comme mère, comme fille, comme amie, comme ingénieure que comme chef d'entreprise, et c'est par amour pour les miens, pour mes enfants, pour vos enfants, pour nos proches que j'ai décidé de me lancer en politique active et de contribuer par mes efforts à nous assurer un monde meilleur.

Sur un côté un peu plus poétique. Bordée par le lac Saint-Louis, traversée par la rivière Châteauguay, pleine de champs féconds et de boisés abritant une biodiversité unique mais aussi fragile et menacée, ma circonscription de Châteauguay est un terrain sur lequel germent l'innovation et l'entrepreneuriat, mais aussi une scène où fleurissent de nombreux artisans. C'est d'abord et avant tout en travaillant avec et pour les gens de ma circonscription, en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en collaborant à la réussite de leurs projets que mon équipe et moi trouvons notre première satisfaction. J'y ai découvert une collectivité riche de son histoire et de sa diversité dynamique et où l'entraide communautaire fait école.

Permettez-moi de soulever d'importants défis de ma circonscription, et je n'en citerai que quelques-uns : celui des anciennes lagunes de Mercier, celui de la difficile circulation régionale et métropolitaine, celui du Centre hospitalier Anna-Laberge, dont la situation aux urgences est critique. Mes collègues me secondent déjà, nous secondent déjà dans la recherche de solutions. Et, pour réaliser tout ce travail, je me suis entourée d'une équipe compétente — merci, équipe! — et dévouée afin d'y arriver à le faire d'une manière efficace. Et une tout aussi compétente équipe m'accompagne pour relever le défi d'envergure que m'a confié notre premier ministre, celui de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

C'est avec beaucoup d'humilité, mais aussi animée d'une grande volonté que j'ai prêté mon serment le 18 octobre dernier. J'ai pleinement confiance et j'ai pleinement conscience de l'ampleur... eh oui, j'ai pleinement confiance et j'ai surtout pleinement conscience de l'ampleur de la tâche et des responsabilités qui m'incombent, mais, soyez rassurés, je suis une battante, le travail ne m'a jamais effrayée. Dès le premier jour, je me suis retroussé les manches et je me suis lancée dans la mêlée.

La société attend énormément de notre gouvernement, pas question de baisser les bras. Je ne crains pas l'adversité, mais, s'il y a un dossier qui mérite que l'on mette de côté la partisanerie, c'est bien l'environnement. Et pas question non plus de baisser les cibles. Je porte le flambeau, mais la lutte aux changements climatiques nous interpelle tous. L'enjeu est de taille, et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés et de toutes les bonnes têtes pour y arriver. L'heure n'est plus à la division et non plus à la dérision, nous sommes à, tous, ramer dans la même direction. Je ne suis pas à dire que ce sera facile, je souhaite simplement que nous nous fassions confiance. Notre engagement envers la communauté ne s'exprime peut-être pas toujours de la même manière, mais nous cherchons tous, j'en suis intimement convaincue, chacun à notre façon, à construire un monde plus sain, à voir à la réalisation d'un Québec fort, prospère, innovant, bienveillant et vert.

On entend souvent que les citoyens ne croient plus en l'engagement politique de leurs élus. Pourtant, quand je les écoute, quand je vous écoute, quand je lis les journaux, j'entends bien notre préoccupation commune et notre désir de faire quelque chose, et c'est ce qui m'anime. Au cours des dernières semaines, on m'a pressée de toutes parts, souhaitant que je fasse les grandes déclarations et de grandes annonces, et vous comprendrez certainement que j'ai à faire le tour du jardin avant de pouvoir parler de la récolte. Je suis quelqu'un de pragmatique et de rationnel, et la scientifique en moi a besoin de regarder les faits. Mais l'émotion fait aussi partie de la donne quand on prend conscience des impacts potentiels des changements climatiques. Les effets du réchauffement planétaire nous forcent à nous adapter rapidement à ce monde en pleine mutation. Mais l'heure n'est pas à la précipitation, mais plutôt à la sagesse des actions justes, efficaces, concertées et cohérentes. Nous devons garder la tête froide.

Vous aurez compris que la lutte aux changements climatiques ne relève pas uniquement du ministère de l'Environnement, elle interpelle aussi mes collègues de tous les ministères et se mène sur tous les fronts, à toutes les échelles du gouvernement, dans toutes les instances ainsi que sur le terrain avec les citoyens. Chacun doit être un acteur de changement à sa façon, et ma responsabilité est de m'assurer que chacun demeure mobilisé à sa façon.

• (20 heures) •

Des politiques saines permettent le développement de tout le potentiel d'une nation. Le mandat que m'a confié le premier ministre est très clair : réformer le Fonds vert et m'assurer que les sommes générées par la bourse du carbone mènent à réduire de façon efficace les gaz à effet de serre. Je suis à prendre acte de la situation et je vous assure de notre engagement ferme et lucide.

Aussi, nous poursuivons nos efforts en gestion de matières résiduelles. Nous pouvons être fiers des efforts de recyclage de nos citoyens, nous allons nous assurer que ces efforts ne soient pas vains. Nous allons aussi nous attaquer à la question du plastique et à sa gestion responsable.

Et nous souhaitons également poursuivre la modernisation du régime d'autorisation environnementale. Je m'adresse ici davantage aux municipalités et aux organisations qui ont à y voir. Le rôle qu'on veut se donner, au ministère, est un rôle, dorénavant, de facilitateur, afin de faciliter ces autorisations environnementales tout en maintenant un haut niveau de préservation de notre environnement.

Je m'engage aussi à maintenir le dialogue avec la population et toutes ses parties prenantes. J'ai déjà amorcé cette démarche et j'ai rencontré plusieurs représentants d'organisations environnementales et paragouvernementales. Ils m'ont tous assuré de leur pleine et entière collaboration.

J'aimerais, en terminant, remercier à nouveau notre premier ministre, M. Legault, pour la confiance qu'il a placée en moi. Si vous saviez comme je suis fier de faire partie de l'équipe!

Enfin, je tiens à remercier ma famille — je vais y arriver — qui me soutient dans mes nouvelles fonctions : mon papa, qui ne va pas si bien, et ma maman, qui ont toujours eu foi en ma capacité à réaliser de belles choses et de grandes choses, des modèles pour moi, ayant toujours le courage de se renouveler; mon frère et ma belle-soeur, mes protecteurs devant l'éternel; et mes trois filles, Jade, Marine, Jézabel, qui, depuis le 18 octobre, ont accepté de prêter leur maman à l'environnement. Elles sont mes inspirations les plus profondes. C'est pour elles et leurs enfants à venir que je me donne avec autant de cœur et avec autant d'ardeur.

Je vous assure de ma volonté à travailler avec vous tous, pour vous tous, pour relever cet immense mais combien crucial défi qu'est la préservation de notre environnement, pour gagner cette âpre lutte contre les changements climatiques ensemble, unis, plus forts. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Et, pour la poursuite de ce débat, je vais reconnaître M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Dans le discours sur les priorités gouvernementales livré la semaine dernière par le premier ministre, il a été beaucoup question d'économie. À cet égard, le premier ministre parle de ce qu'il connaît essentiellement beaucoup, le monde des entrepreneurs. Je vais profiter de ces quelques minutes pour vous parler de ce que je connais, moi : le monde de la classe moyenne, le monde ordinaire, les gagne-petit, les gens en bas de l'échelle.

Ça ne fait qu'une semaine que je siége ici, et déjà l'effet de bulle de l'Assemblée nationale se fait un peu sentir. J'aime bien me rappeler, à ce moment-là, mon ami Amir Khadir, qui aimait réciter un certain poème afin que l'on n'oublie jamais ceux qui nous ont envoyés ici, ceux qui attendent de nous qu'on rende leur vie meilleure. Ça va comme suit :

«T'en souviens-tu, Godin
astheure que t'es député
t'en souviens-tu
de l'homme qui frissonne
qui attend l'autobus du petit matin
après son chiffre de nuit
t'en souviens-tu des mal pris
qui sont sul'bien-être
de celui qui couche dans la neige
des trop vieux pour travailler
qui sont trop jeunes pour la pension
[...]t'en souviens-tu
des pousseurs de moppes
des ramasseurs d'urine
dans les hôpitaux
ceux qui ont deux jobbes
une pour la nuitte
une pour le jour
pour arriver à se bûcher
une paie comme du monde
t'en souviens-tu, Godin
qu'il faut rêver aujourd'hui
pour savoir ce qu'on fera demain?»

Vous avez certainement reconnu le fameux poème de Gérald Godin, un illustre poète de notre nation, qui a siégé en cette Chambre de 1976 à 1994. Dans cet extrait, on sent la préoccupation de Godin de toujours se rappeler ce qu'il fait ici.

Les gens d'Hochelaga-Maisonneuve m'ont envoyé les représenter pour améliorer la vie de tout le monde. Je les en remercie et j'entends bien nous rappeler périodiquement qu'on ne peut pas tous être entrepreneurs ou millionnaires et que, pour ceux et celles qui n'auront pas cette chance, il faut s'assurer que l'État québécois remplisse son mandat de bien répartir la richesse entre tous les Québécois et Québécoises. Gens d'Hochelaga-Maisonneuve, ma gang d'Hochelag, vous pouvez compter sur moi. Ma conjointe Martine, ma fille Jeanne, je suis chanceux à mon tour de pouvoir compter sur vous.

Dans mon quartier comme dans plusieurs autres villes et régions du Québec, des centaines de personnes travaillent au salaire minimum. En 2017, au Québec, ils étaient 230 000. Il y en a presque autant qui gagnent à peine quelques sous

de plus que le salaire minimum. Ça commence à faire pas mal de monde, ça, Mme la Présidente. Et, à 12 \$ l'heure, une personne qui travaille 35 heures par semaine fait un total d'environ 22 000 \$ par année, c'est largement insuffisant pour vivre. Je dis bien «vivre», Mme la Présidente, et non «survivre», car, dans une société libre et démocratique comme celle du Québec, tout le monde a droit au bonheur, et le bonheur, ça veut dire en avoir un petit peu plus que nécessaire à la fin de la semaine. Ainsi, on peut se permettre d'aller au resto avec son conjoint ou sa conjointe, on peut amener les enfants au cinéma, on peut se payer un billet d'autobus pour aller voir un ami ou de la famille qui habite un peu loin. Vivre, c'est avoir droit à des loisirs, avoir accès à la culture, à la pratique d'un sport, à des vacances ailleurs qu'à la maison. Or, cette réalité n'est pas accessible à tous et à toutes, en ce moment, dans notre belle société libre et démocratique.

Des études ont calculé que le salaire viable, au Québec, devrait être de 15 \$ l'heure. Il permettrait ainsi à tout le monde de se sortir la tête de l'eau et de pouvoir vivre de son travail. À 12 \$ l'heure depuis le 1er mai dernier, on est loin du compte.

En ce temps des fêtes, saviez-vous que 11 % des usagers et usagères des banques alimentaires ont un revenu d'emploi? 11 % des personnes, je le répète, qui ont besoin d'aller chercher un panier alimentaire pour se nourrir et nourrir leurs familles ont un revenu d'emploi, souvent un emploi à temps plein. Terminé l'époque où un travail te garantissait nécessairement de quoi payer ton épicerie, ton hypothèque, tes assurances, ton régime de retraite, tes fournitures scolaires, etc.

Certains diront que les emplois payés au salaire minimum sont des emplois d'entrée sur le marché du travail, des emplois prévus pour des jeunes. Bien, tout d'abord, où est-ce que c'est écrit, ça, que les jeunes devraient être sous-payés parce qu'ils sont jeunes? En fait, peu de gens savent qu'entre 1966 et 1986 il y avait, au Québec, un salaire minimum distinct pour les moins de 18 ans, une belle clause orphelin, à l'échelle nationale. Heureusement, tout ça a été aboli, entre autres pour respecter la Charte des droits et libertés.

Ensuite, la réalité est bien différente aujourd'hui. En 2017, plus de 40 % des personnes travaillant au salaire minimum actuel ont plus de 25 ans. Si on élargit un peu le portrait aux personnes gagnant moins de 15 \$ l'heure, c'est 60 % qui ont plus de 25 ans. Donc, l'image de l'ado qui tourne des boulettes à temps partiel dans un fast-food pour se faire de l'argent de poche est bien démodée. La précarité n'a plus d'âge.

D'autres diront ensuite que, si on hausse trop le salaire minimum, les PME vont fermer, il n'y aura tout simplement plus d'emploi. C'est drôle parce qu'on entend cette chanson-là à chaque année, peu importe si le salaire minimum monte de 0,10 \$, 0,20 \$ ou 0,75 \$. On l'a aussi entendu à une autre époque où on a voulu installer... instaurer, pardon, le salaire égal entre les hommes et les femmes. On l'a aussi entendu à une époque encore plus lointaine, quand on a voulu abolir le travail des enfants : Ce ne sera pas possible, ça va coûter trop cher, on va fermer. Bien, la politique de la peur, c'est un vieux disque usé, ça ne marche plus, Mme la Présidente.

En plus, la réalité vient prouver que c'est faux. Tous les endroits qui ont procédé à des fortes hausses du salaire minimum dans les dernières années, Ontario, Alberta, Seattle, État de Californie, État de New York, etc., n'ont pas observé d'effet négatif dû à cette hausse. Au contraire, le pouvoir d'achat augmente, et l'économie réelle, celle du petit commerçant du coin, est en croissance. En passant de 12 \$ à 15 \$ l'heure, l'argent supplémentaire gagné ne va pas dans un paradis fiscal ou dans un REER, il va dans les PME locales dans toutes les régions du Québec.

On en a parlé abondamment depuis ce matin, en Chambre, de plus en plus de petits commerçants peinent à trouver et retenir des employés. Oui, la pénurie de main-d'œuvre existe, mais elle n'est pas la même dans le secteur aéronautique, par exemple, que dans le secteur de la restauration. L'immigration est, bien sûr, une clé importante dans la résolution de ce problème, mais la majoration des conditions de travail, notamment via une hausse du salaire minimum, rendra plusieurs postes beaucoup plus attractifs, en particulier dans des secteurs économiques comme la restauration.

Est-ce que ça va faire en sorte de créer une inflation complètement incontrôlable des prix? Non. Les études démontrent que, dans un scénario de hausse du salaire minimum à 15 \$, les prix des biens et services augmenteraient d'à peine 1 % ou 2 %.

L'inaction des précédents gouvernements en matière de salaire minimum a contribué à creuser l'écart entre le salaire minimum actuel et ce qu'il devrait être s'il avait toujours au moins suivi la hausse du coût de la vie. Le maigre 0,75 \$ annoncé l'an dernier par les libéraux était bien loin d'être suffisant, mais il n'a au moins pas creusé davantage cet écart, c'est toujours ça de gagné.

• (20 h 10) •

Mme la Présidente, le premier ministre s'est vanté d'être à la tête d'un gouvernement d'entrepreneurs. À la bonne heure! Mais il ne faudrait pas qu'on oublie que les entreprises de ces dits entrepreneurs ne roulent pas toutes seules, elles sont menées à bout de bras au jour le jour par le monde ordinaire. Et le monde ordinaire, il en arrache depuis belle lurette, ça fait qu'il serait à peu près temps qu'on lui dise merci en procédant à une généreuse hausse du salaire minimum, pour que tout le monde puisse bénéficier de la bonne performance économique actuelle au Québec.

Procéder à une forte hausse du salaire minimum est une bonne mesure pour l'économie. Malheureusement, il y avait un silence gênant sur cet enjeu dans le discours du premier ministre.

Sur un autre sujet, la CAQ et Québec solidaire ont beau être aux antipodes de la politique québécoise, nous partageons parfois des combats communs. Abolir les clauses orphelin en est un. Ces clauses ont proliféré autant sous le Parti québécois que sous les libéraux, et ces deux partis ont lamentablement échoué à colmater la brèche dans leurs interventions législatives respectives, la dernière ayant eu lieu l'an dernier. Une chance historique s'offre à nous, et Québec solidaire est prêt à aider le gouvernement à en finir une fois pour toutes avec cette injustice intergénérationnelle.

Mais, Mme la Présidente, je suis toutefois inquiet. Comme les clauses orphelin ne datent pas d'hier, les régimes de retraite moins avantageux qui ont été mis en place à l'époque pour les personnes embauchées après une date x en sont venus, avec le passage des années et le renouvellement du personnel, à ne couvrir qu'une minorité de salariés dans une

entreprise. Et, si, demain matin, on interdit que deux régimes, un moins avantageux que l'autre, coexistent dans une même entreprise, que se passera-t-il avec l'ancien régime, le bon? Pour instaurer une égalité et une équité dans un milieu de travail, est-ce qu'on appliquera l'ancien régime plus avantageux à tout le monde ou est-ce qu'on va le fermer et qu'on appliquera à tous et toutes le nouveau régime, moins avantageux? On connaît déjà la solution préférée des employeurs, mais la vraie question est : Que fera le gouvernement pour éviter que l'abolition des clauses orphelin ne mène pas, dans un étrange renversement de l'histoire, à une nouvelle forme d'injustice pour les plus anciens, qui ont cotisé à l'ancien régime toute leur vie active? Mme la Présidente, j'attends le ministre dans le détour de ce projet de loi, qui ne saurait tarder, j'en suis certain.

Ma génération et toutes les autres qui nous suivent sur les bancs d'école en ce moment, on fait face ensemble à un défi immense. Les changements climatiques vont affecter nos vies de notre vivant.

Les travailleurs et travailleuses qui évoluent dans des industries polluantes seront les premiers affectés par la transition économique, qui se déroulera tôt ou tard. Ce ne sera pas le premier bouleversement économique de l'histoire, mais, contrairement à une crise économique soudaine, on a la chance d'avoir un peu de temps devant nous pour réfléchir à des solutions pour transformer ou remplacer les bons emplois du secteur pétrolier et gazier, un secteur qui sera nécessairement appelé à ralentir progressivement ses activités, pour éventuellement presque disparaître. Quelle place les salariés des secteurs économiques polluants auront dans les prises de décision en matière de réorientation de l'économie et en matière de politique publique de requalification?

Les précédentes révolutions industrielles se sont faites sur le dos des travailleurs et travailleuses, et, autant se le dire tout de suite, ils ne rejoueront pas dans ce mauvais film. À Québec solidaire, nous nous engageons à relayer leur voix dans cette enceinte pour rappeler au gouvernement que les travailleurs et travailleuses du Québec doivent être au centre de toutes les concertations à venir sur le sujet afin que l'inévitable transition se fasse dans l'ordre et au bénéfice de tous et toutes.

Je ne peux m'empêcher de clore la portion travail de mon intervention sans souligner aujourd'hui que nous sommes toujours une province canadienne et qu'à cet égard de nombreuses personnes au Québec qui travaillent dans un secteur économique sous juridiction fédérale... Bien, peu de gens savent, donc, que le Code canadien du travail est à bien des égards inférieur à celui du Québec. Il permet, par exemple, le recours à des scabs, les fameux travailleurs temporaires de remplacement, pendant des conflits de travail, quelque chose d'interdit ici depuis 1977. De plus, il ne permet pas le retrait préventif des femmes enceintes. Une réceptionniste d'un cabinet médical, par exemple, n'a donc pas les mêmes droits qu'une téléphoniste de Telus, même si les deux paient leurs impôts au Québec.

Dans le passé, autant le Bloc québécois que le NPD ont déposé des projets de loi pour corriger cette situation et ont également réclamé que la loi 101 s'applique aux entreprises québécoises sous juridiction fédérale. À l'aube des élections fédérales, j'espère que le ministre et son gouvernement feront pression sur tous les partis fédéraux pour qu'ils s'engagent à faire de même.

Avec un pays, Mme la Présidente, on n'aurait pas à quémander que s'appliquent chez nous des choses qui font déjà consensus ici depuis au moins les années 70, soit bien avant ma naissance. Vous pouvez compter sur Québec solidaire pour souligner quotidiennement tous les désavantages découlant de notre présence dans cette fausse Confédération.

Il est difficile de savoir où loge l'actuel gouvernement en matière de lutte à la pauvreté. La CAQ avait appuyé avec enthousiasme une réforme de l'ancien ministre de la Solidarité sociale qui avait pour but de pénaliser les personnes assistées sociales qui refusaient de faire un parcours d'employabilité. Le gouvernement actuel va-t-il donc continuer à faire en sorte qu'une personne puisse se ramasser à devoir survivre avec un chèque d'à peine 424 \$ par mois? À suivre.

Toujours sur la question de l'aide sociale, le gouvernement s'est engagé, la semaine dernière, à faire en sorte de cesser de considérer les pensions alimentaires comme du revenu et de conséquemment réduire le chèque du prestataire. Comme c'était le seul engagement de la CAQ en matière de lutte à la pauvreté, le gouvernement se doit d'agir rapidement.

Un autre dossier, en terminant, sur lequel le ministre doit agir rapidement concerne le Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles. Déposé par l'ancien ministre de la Solidarité sociale en juillet dernier, il n'a jamais été édicté, en raison des élections. Or, les montants supplémentaires que le règlement met en place prévoyaient être en application à partir du 1er janvier 2019, dans à peine quelques jours. Alors que nous sommes à la porte du temps des fêtes, un moment toujours difficile pour les familles aux finances précaires, il serait important, voire primordial que le Conseil des ministres fasse de la place dans son agenda cette semaine pour rapidement édicter ce règlement et que les montants supplémentaires prévus soient en fonction dès janvier, dans les prochaines semaines.

Mme la Présidente, la CAQ voulait le pouvoir, ils l'ont. Maintenant, qu'ils s'en servent. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député d'Hochelega-Maisonnette. Et, pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la députée de Labelle.

Mme Chantale Jeannotte

Mme Jeannotte : Mme la Présidente, chers collègues, c'est avec une bonne dose d'humilité et d'émotion que je me lève en cette Chambre aujourd'hui pour vous adresser la parole pour la toute première fois en cette enceinte qui a marqué l'histoire politique du Québec et écrit de nombreuses pages de l'histoire de notre nation.

Le 1er octobre dernier, la population de la magnifique circonscription de Labelle m'a fait un immense honneur. Pour la première fois en plus de 100 ans d'histoire, la population de Labelle a élu une femme pour les représenter à l'Assemblée nationale.

Représenter ses concitoyens est une tâche noble mais lourde de responsabilités. Aujourd'hui, en cette Chambre, je prends l'engagement de servir la population de Labelle et de tout le Québec avec dignité, respect, détermination, intégrité, et ce, au meilleur de mes compétences.

Je suis fière d'appartenir à un parti dont le but ultime est de mieux servir la population du Québec en faisant les choses différemment, en faisant plus, en faisant mieux. Je suis également très fière que la priorité de mon premier ministre soit l'éducation, car, selon moi, c'est le seul outil, le meilleur outil pour sortir de la pauvreté.

Je viens de l'est de Montréal, de Montréal-Est plus précisément — je salue les gens de Montréal-Est au passage — et mon père était un opérateur de grue, un ouvrier, mais c'est grâce à ses bons salaires si justement j'ai pu me rendre à l'université et faire des études supérieures. C'est bien sûr aussi grâce à des valeurs que ma mère m'a enseignées : le travail, le travail et le travail. Selon moi, l'éducation sera toujours l'outil fondamental, car c'est la meilleure façon d'accéder à des opportunités et à la vraie richesse, soit celle de la connaissance et de l'ouverture sur le monde.

La vie m'a amenée à vivre à Mont-Tremblant, et ce, depuis plus de 30 ans maintenant, et j'en suis aussi très fière. Oui, députée de la magnifique circonscription de Labelle, qui comprend sa majestueuse montagne, le mont Tremblant, reconnue dans de très nombreux pays grâce à sa station de ski, son site, ses athlètes et le fameux Ironman organisé à Tremblant depuis maintenant six ans.

Labelle compte 27 municipalités, dont celles de Mont-Tremblant, Mont-Laurier, Rivière-Rouge, une circonscription remplie de talent, où de nombreuses personnalités artistiques, du milieu des affaires, sportif sont reconnues partout au Québec et même à l'international. On a même une ministre de la Justice, Mme la Présidente, avec la députée de Champlain, qui y a vécu une bonne partie de son enfance et de sa vie. Je profite de l'occasion, d'ailleurs, pour la remercier. C'est elle qui a fait l'annonce de ma candidature. Je la remercie pour sa confiance et ses judicieux conseils.

• (20 h 20) •

Le vaste territoire de Labelle, c'est quelque 18 000 kilomètres carrés, plus de 50 000 habitants, 27 municipalités, deux MRC, l'une portant le nom du célèbre curé Antoine Labelle et l'autre, la MRC des Laurentides. La MRC des Laurentides, c'est un haut lieu du tourisme au Québec, en grande partie grâce à la station de ski Mont-Tremblant, qui est l'une des plus importantes en Amérique du Nord, et l'autre, la MRC Antoine-Labelle, où la forêt est omniprésente et constitue le pilier de son économie avec la fabrication de produits en bois. L'agriculture occupe également une place importante avec le secteur public, et le territoire compte aussi sur plusieurs pourvoies et de nombreux sentiers de motoneige. Les gens sont accueillants chaleureux, travailleurs, généreux, des communautés très mobilisées. Un comté dont les principaux défis seront d'améliorer l'accès aux services de santé, l'accès à Internet partout sur le vaste territoire, mettre des mesures en place pour protéger nos lacs, nos forêts, nos rivières, notre faune, et où des mesures pour améliorer l'éducation, l'économie et la santé seront priorisées.

Il faut tout faire pour stimuler l'économie locale et régionale. Comment, Mme la Présidente? Eh bien, ça va passer par l'aide aux PME manufacturières, l'aide à de nombreux projets de développement économique durable. Ça va passer par l'amélioration de l'autoroute 117, qui constitue un axe routier vital pour la région. Cet axe est défendu depuis 2010 par M. Pierre Flamand, maire du Lac-des-Écorces, notamment, et je travaille en étroite collaboration avec eux pour faire en sorte que la voix des leaders locaux soit entendue à Québec.

Stimuler l'économie locale, ça va aussi passer par de nombreux projets économiques, dont l'amélioration de l'aéroport à Mont-Laurier, si chère au maire de Mont-Laurier, M. Daniel Bourdon. Ça va passer par de nouvelles infrastructures comme le cégep de Mont-Tremblant. Ça va passer par de nombreux projets de développement touristique, de nombreux projets de développement économique à Mont-Tremblant également. Ça va passer par un accès Internet et la couverture cellulaire livrés partout sur le territoire. Ça va aussi passer par des élèves, qui seront au sommet de la pyramide dans nos structures scolaires, et par de nouvelles façons de faire dans nos ministères, dont la Santé, l'Éducation et l'Immigration. Et ça va aussi passer par la mise en place de nouvelles mesures pour contrer la pénurie de la main-d'oeuvre. Nous allons, bien sûr, prendre soin de nos aînés et nos proches aidants, si chers à notre merveilleuse ministre responsable des Aînés.

Mme la Présidente, j'avais pensé parfois à me présenter en politique, dans ma vie, mais j'ai fait un long détour de plus de 27 ans dans la fonction publique du Canada avant d'y arriver. C'est le résultat qui compte.

Ceci m'amène à mes remerciements, Mme la Présidente. Je tiens d'abord à remercier les gens de Labelle pour leur confiance, qu'ils m'ont témoignée le 1er octobre dernier. Je tiens aussi à remercier l'équipe de la CAQ, avec au premier chef M. Denis Joannette et M. Benoît Laliberté. Merci d'avoir cru en moi. Permettez-moi aussi de remercier l'équipe qui m'a appuyée tout au long de la campagne électorale; M. Jean Pomainville, directeur de ma campagne, sur qui j'ai pu compter du tout début de la campagne jusqu'à la victoire et dont les heures de travail et le dévouement m'ont permis de me faire connaître et d'y arriver. Ensuite, merci à une équipe de bénévoles sur le terrain, une équipe formidable composée au premier chef de Mme Anne-Marie Jasmin, Claude Talbot, son épouse Johanne. Merci à Diane Lachenaie, Richard Radermaler, Denise Marier, Daniel Gervais, Lise Vachon, Chantal Paradis, Serge Roussel et Michel Turcotte. Et merci aussi à tous mes amis, dont la liste serait trop longue à énumérer, et aux membres de ma famille pour leur aide et leur grand support. Un merci bien spécial à mon mari, Marc Lemay, mes fils, Charles-Olivier et Hugo, pour qui je trouve toujours la force de continuer de travailler aussi fort.

Permettez-moi finalement de remercier M. Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier, ainsi que Pierre Flamand, maire du Lac-des-Écorces, Yves Prud'homme et Denis Ethier, des leaders locaux qui défendent les dossiers de leurs concitoyens avec acharnement et dévouement sans pareil.

Mme la Présidente, j'ai compris rapidement que la députée devait être différente de la concitoyenne et qu'elle devait être partout et irréfutable. La tâche n'est pas toujours facile, mais je vous promets que je ferai toujours de mon mieux. Mme la Présidente, comme on dit au Québec, je donnerai toujours mon 110 % pour bien représenter les gens de Labelle à l'Assemblée nationale et partout sur le territoire. Je peux déjà compter sur des gens très compétents dans

mes deux bureaux de comté, et je les nomme : Anne-Marie Jasmin, ma fidèle collaboratrice; Johanne Laperrière et M. Claude Moreau, tous deux reconnus pour leur grande compétence.

Après avoir travaillé pendant plus de 27 ans au sein de l'administration publique du Canada, je tiens à souligner l'importance que représente le service public à mes yeux et les hommes et les femmes qui y travaillent, au sein de nos administrations publiques. Nous avons dit et nous soutenons toujours que nous allons faire les choses différemment. Eh bien, j'ai une pensée pour les gens qui travaillent dans les administrations publiques. Nous souhaitons que nos processus et nos façons de faire soient revus de manière à faire en sorte que les citoyens reçoivent les meilleurs services possible. Tout cela me tient beaucoup à coeur, mais je suis consciente que les belles paroles ne vaudraient pas grand-chose sans les efforts du travail quotidien des hommes et des femmes qui travaillent au sein de ces institutions et qui se lèvent tous les matins pour développer de nouvelles politiques, administrer des programmes et offrir des services à la population. Sachez que je défendrai ces hommes et femmes haut et fort tout au long de ma nouvelle carrière en politique.

En terminant, Mme la Présidente, et sur une note un peu plus personnelle, je suis une fière résidente de Mont-Tremblant et une fière Québécoise. Je suis reconnue pour être une personne travaillante, une battante, pleine de courage, et une mère dévouée auprès de sa famille. Ma famille et mes deux fils sont ma fierté. Mes fils sont devenus des athlètes grâce à leur père mais aussi aux valeurs que j'ai toujours défendues auprès d'eux, soit le travail, la persévérance, la détermination et la volonté de réussir. Merci, Charles-Olivier, pour tes cinq Ironman que tu m'as fait vivre à Mont-Tremblant. Merci, Hugo, pour avoir skié au niveau FIS pendant de nombreuses années et avoir été un Carabin de l'Université de Montréal.

Si mes fils sont devenus des athlètes et s'ils ont persévéré au niveau académique, même si ça n'a jamais été facile, c'est parce que, comme les gens de ma région et comme, je dirais même, tous les gens du Québec, nous avons reçu une forte dose de courage et de volonté de réussir et que cela fait partie de notre ADN, nous, les Québécois. C'est donc avec ces fortes valeurs de travail, de courage et de détermination sur lesquelles je compte pour non seulement faire avancer les plus grands dossiers de ma circonscription, mais aussi pour représenter les gens de Labelle à l'Assemblée nationale dans le courant de mon actuel mandat. Je peux vous assurer, Mme la Présidente, que ces valeurs me guideront dans mon travail tout au long de mes quatre prochaines années. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous vous remercions de votre intervention, Mme la députée de Labelle, et...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vais vous demander d'être un peu plus calmes dans vos félicitations, s'il vous plaît, parce que nous devons céder la parole à Mme la leader adjointe de l'opposition officielle.

Mme Isabelle Melançon

Mme Melançon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais débiter en soulignant que c'est vrai que c'est un immense privilège que nous avons de nous retrouver en ces murs à titre d'élus. Et j'entends pas mal le mot «humilité», depuis le début des heures qu'on doit passer ensemble, et c'est vrai qu'on doit être humbles. Et, en ce sens, j'ai une pensée toute spéciale pour nos collègues, toutes formations politiques confondues, qui n'ont pas été réélus le 1er octobre dernier. Le visage de l'Assemblée nationale a changé, c'est bien vrai, à la suite de l'élection du 1er octobre, la démocratie a parlé, et j'en profite donc pour saluer tous les nouveaux élus membres de cette 42e législature.

Je tiens à témoigner, pour ces nouveaux, de la collégialité qui règne à l'Assemblée nationale entre les membres des différentes formations politiques. Bien sûr, il y a des échanges parfois un peu plus musclés lors de la période des questions. Après tout, on n'est pas dans le monde des licornes, on ne met pas... la vie n'est pas que rose. Donc, oui, on doit débattre, et c'est un lieu où on doit débattre, mais ça doit se faire avec du respect, et c'est ce que je nous souhaite. Mais je veux quand même rappeler à ceux et à celles qui ont franchi le salon bleu pour une première fois qu'il y a de grandes amitiés qui peuvent naître et qui doivent naître entre les différentes formations politiques. J'ai moi-même eu cette expérience. Et, honnêtement, parfois on se dit, il y a des amitiés qui sont insoupçonnées et qui sont là pour très longtemps. Alors, voilà, c'était mon petit côté sage qui voulait vous parler.

• (20 h 30) •

Moi, c'est la deuxième fois que j'ai le privilège de m'adresser, donc, à mes concitoyens de Verdun à l'Assemblée nationale, ça fera deux ans dans deux jours que j'ai été élue la première fois comme députée de Verdun, et à chaque fois... — merci, Lise — et à chaque fois je suis très fière de rappeler que je suis la première femme élue, là, j'entendais juste avant notre... merci, merci, la première femme élue, donc, dans Verdun. Il y a plusieurs premières femmes, et je crois qu'on doit vraiment saluer le tout, Mme la Présidente.

Alors, Verdun, c'est une circonscription montréalaise, pour ceux et celles qui ne le savent pas, qui regroupe Verdun, terre ferme, et l'Île-des-Soeurs. Verdun est en pleine transformation, Mme la Présidente. D'abord, il y a la rue Wellington, qui est devenue non seulement le lieu recherché par les meilleurs restaurateurs montréalais, mais aussi un lieu de rassemblement extraordinaire pour la communauté lors de grands événements, par exemple le Festival des marionnettes ou encore la cabane à sucre urbaine Panache et bois ronds, qui attirent plus de 100 000 personnes année après année. Je pense aussi à la merveilleuse Librairie de Verdun, qui appartient à mon ami Philippe Sarrasin, et, bien entendu, l'Épicerie Loco et le Café le 5e, qui sont tous deux zéro déchet. Je ne pourrais passer sous silence la toute nouvelle maison de la culture, le Quai 5160, qui fait l'envie de plusieurs, l'École de cirque de Verdun, dirigée par Michel Legault, qui a

célébré son 30e anniversaire cette année. Mais l'âme de Verdun, c'est d'abord et avant tout une communauté tissée serré, le mariage respectueux entre les gens d'affaires et les organismes communautaires, entre les familles, les aînés, les francophones, les anglophones, les immigrants et les Madelinots, parce que, vous savez quoi, Mme la Présidente?, peut-être que vous l'ignorez, mais c'est à Verdun où on retrouve le plus grand nombre de Madelinots à l'extérieur de l'archipel. D'ailleurs, je voudrais saluer le courage et la résilience des Madelinots à la suite de la tempête qui les a secoués, qui a secoué, donc, les Îles la semaine dernière.

La communauté verdunoise est composée de personnes inspirantes, engagées. Ceci me pousse à me dépasser moi-même à chaque jour pour Verdun. Je suis heureuse de travailler pour eux, avec eux. Je vais continuer à être présente et à être impliquée à chaque instant comme je le fais depuis bientôt deux ans. Je tiens à remercier, bien sûr, les Verdunois, les Verdunoises pour leur confiance renouvelée. Sachez que je suis la représentante de tous les citoyens de Verdun et que ma porte est toujours ouverte.

Une élection, ça ne se fait pas seul. Il y a des centaines de bénévoles qui sont venus au bureau pour me prêter main-forte, mais je voudrais en remercier certains. Je pense à Laurent, Antoine, Luce, Nancy, Michel, Angie, Jocelyne, Mary-Ann, Luc, Louise et Lydia. Votre engagement, votre amitié font toute la différence. Bien entendu, je vais saluer et remercier à mon tour ma famille, mes parents, mon mari, Jean-François, mes enfants. Il est bientôt l'heure d'aller vous coucher. Alors, je veux vous saluer, vous remercier. Christophe, Élisabeth, je vous aime de tout mon cœur.

Lors de ma première élection en 2016, j'avais pris des engagements clairs et je suis fière des réalisations. Je pense, notamment, au décrochage scolaire. Malheureusement, à Verdun, on est les champions du décrochage scolaire. On doit travailler très fort. Mais, heureusement, je peux compter sur des directions d'école formidables. Je pense à l'école secondaire Beurling. Je pense aussi, bien sûr, à l'école secondaire Monseigneur-Richard. Les deux ont de nouvelles directions. Je vais me permettre de les saluer. Deborah Dickson et François Millette, merci de votre travail, votre engagement. Mais, grâce au travail qu'on a fait, tout le monde ensemble, c'est plus de 610 000 \$ qu'on est allés chercher pour les organismes en persévérance scolaire. Et je vais me permettre de dire merci à Toujours Ensemble, à L'Ancre des jeunes, au Centre Dawson, à J'apprends avec mon enfant, CHAPOP et la fondation en alphabétisation. Ces gens-là font des miracles chaque jour.

J'ai travaillé bien sûr intensément aussi pour l'agrandissement de l'Hôpital de Verdun. Les ministres de l'autre côté vont apprendre à me découvrir, mais, lorsque j'ai un dossier qui m'est cher, je ne le lâche pas. Donc, je vais aller vous voir comme j'ai vu plusieurs de mes collègues. Et je salue mon collègue qui était ministre de la Santé. On a réussi à faire passer le dossier de l'hôpital, qui était évalué à 100 millions de dollars, à 232 millions de dollars pour une simple et bonne raison : je me suis battue pour la dignité des patients, pour obtenir 72 % de chambres individuelles, et j'en suis vraiment fière. Il y a un point de service dont je m'étais aussi engagée à rendre que nous avons inauguré avec l'actuelle ministre le 19 novembre dernier. Merci de votre présence. C'est un dossier que j'ai travaillé vraiment pendant les deux dernières années. Je pense qu'on en a longuement parlé. Je suis très fière pour les concitoyens de l'Île-des-Soeurs. Vous avez acquis un service. C'est pour les insulaires, et j'en suis vraiment fière. Travail de concertation. Pour ceux qui me connaissent, vous savez, je suis une fille d'équipe. On fait équipe actuellement, que ce soit avec les gens du municipal, du fédéral, du scolaire. On va continuer à travailler ainsi.

Bien sûr, j'ai pris des engagements, à la dernière campagne, encore et toujours, bien sûr, en éducation, parce que ça m'est cher, bien sûr, pour les logements sociaux, pour la troisième école de l'Île-des-Soeurs.

Et je compte sur une équipe formidable à mon bureau de comté, je voudrais les nommer : Marc-Olivier Simard, Mérouan Bahl, Ann Guy ainsi que Stéphanie Dallaire-Turmel. Merci de votre travail, vous êtes formidables.

Mercredi dernier, j'ai écouté attentivement le discours inaugural prononcé par le premier ministre. Et force est de constater que les engagements sont nombreux. Nous sommes plusieurs à être perplexes quant à la possibilité de réaliser l'ensemble des promesses. Mais, comme le dit si bien le premier ministre, on verra.

On a aussi été témoins de reculs importants du gouvernement caquiste après quelques semaines seulement. Je pense à l'entente des médecins spécialistes, aux trop-perçus d'Hydro-Québec, aux maisons Gilles-Carle. Le premier ministre est demeuré bien silencieux sur plusieurs dossiers de grande importance, la pénurie de main-d'oeuvre, l'agriculture, la foresterie. Pire encore, rien sur le développement social, la prévention en santé, la santé mentale ou les logements sociaux. Et, sur les logements sociaux, ce n'est pas mon dossier, mais, à Verdun, c'est tellement, tellement important, parce qu'on accuse un retard, que vous allez m'entendre en parler fréquemment.

Mais que dire du silence inquiétant du gouvernement de la CAQ au sujet de la promotion et de la protection de la langue française ou encore en matière de culture et de communications? Dans son long discours inaugural, le premier ministre a servi quatre petites phrases, jolies, certes, mais creuses, au milieu culturel. Pourtant, historiquement, le milieu culturel a toujours été écouté et entendu par les gouvernements, principalement les gouvernements libéraux. On va faire un peu d'histoire, Mme la Présidente : création du ministère des Affaires culturelles en 1961; adoption de la loi n° 22, faisant du français la langue officielle du Québec; l'adoption, en 1987, de la Loi sur le statut de l'artiste par la ministre Lise Bacon, que je vais me permettre de saluer parce que je sais qu'elle suit de façon assidue les travaux de cette Chambre. Alors, bonsoir à Mme Bacon. Bien sûr, en 1992, le Québec s'est doté d'une toute première politique culturelle sous la ministre libérale Liza Frulla, mon amie Liza, qui, elle aussi, nous regarde de façon assez assidue, et cette politique a su traverser les décennies.

Le 12 juin dernier, tout le milieu de la culture a applaudi la nouvelle politique culturelle déposée par le gouvernement libéral, cette politique accompagnée d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 600 millions de dollars pour le ministère de la Culture. Je rappelle que cette politique est née d'une large consultation du milieu. Tous les intervenants ont applaudi cette politique, tous, sauf le chef de la CAQ, qui a mentionné durant la campagne électorale qu'il apporterait des changements, des modifications à cette politique culturelle, créant ainsi beaucoup d'incertitude dans le milieu culturel.

Ce n'est pas avec quelques phrases d'une désolante banalité prononcées lors du discours d'ouverture par le premier ministre que le milieu culturel sera rassuré quant aux intentions du gouvernement caquiste. Quelle déception!

Motion formulant un grief

C'est d'ailleurs, Mme la Présidente, ce qui m'amène à déposer une motion de grief qui se lit ainsi :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui laisse le milieu culturel du Québec sans aucune réponse quant au maintien des sommes liées à la politique culturelle du Québec lancée par le gouvernement précédent.» Je vous remercie, Mme la Présidente. Bonne soirée à toutes et à tous!

• (20 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Verdun.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Vous applaudissez fort. Merci beaucoup, Mme la députée.

Maintenant, pour la prochaine intervention, je vais reconnaître... je crois que c'est Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Alors, voilà. La parole est à vous.

Mme Suzanne Blais

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, c'est mon premier discours à l'Assemblée nationale. Me voici donc députée d'Abitibi-Ouest, avec ses 45 000 citoyens et citoyennes, occupant 42 municipalités et la communauté de première nation Anishnabe, de Pikogan, un territoire de 11 363 kilomètres carrés, un comté riche en terres agricoles et avec des entreprises forestières et minières et un bassin hydrologique majeur, dont les eskers, qui sont une source d'eau déjà qualifiée la meilleure au monde. Qui ne connaît pas l'eau Eska? Mme la Présidente, nous devons protéger cette richesse, qui est pour notre génération future.

Le comté d'Abitibi-Ouest, c'est des gens généreux et accueillants et des communautés tricotées serré, un comté dont les enjeux principaux ne diffèrent pas beaucoup de ceux d'un grand nombre de comtés québécois : l'accès aux services de santé, de garderie, le fardeau fiscal qu'on leur impose, sans compter la couverture cellulaire. Dans le quotidien des régions éloignées, la centralisation à outrance a causé des dommages sur les services de proximité, qui sont une grande préoccupation pour toute la population de ma circonscription. Il y a aussi des défis, des enjeux importants propres à nos entreprises agricoles, qui sont inquiètes pour la relève, préoccupées par la vente à des intérêts financiers et d'outre-mer et par les accords canadiens avec les États-Unis, le Mexique, l'Europe et l'Asie-Pacifique. Et, bien sûr, il y a tous les débats des infrastructures, dont l'état de nos routes, des ponts, des ponceaux, qui constituent des axes vitaux pour la région et le déplacement de mes concitoyens et concitoyennes, avec, en toile de fond, la 117, qui a fait l'objet de reportages touchants sur les croix installées en bordure de la route.

Permettez-moi d'abord, Mme la Présidente, de remercier les citoyens d'Abitibi-Ouest, qui m'ont désignée pour les représenter. Je tiens à ce qu'ils sachent que je suis résolue et déterminée à ne pas les décevoir, à travailler étroitement avec les élus municipaux. Je les remercie aussi de continuer à m'interpeller sur la rue, à l'épicerie. Je les remercie aussi d'en profiter pour me faire part des choses qui les préoccupent, des dossiers qu'ils jugent prioritaires. J'ai compris assez rapidement que la députée devait être très efficace partout. Il est donc impératif pour moi d'être confiante à l'effet que, pendant que je suis ici, les dossiers du comté, dossiers citoyens, activités locales, dossiers politiques, sont menés rondement. Nous sommes donc à bâtir une équipe apte à relever ces défis.

Je tiens à remercier Mme Hélène Desjardins, mon attachée politique, qui m'accompagne dans cette belle aventure depuis le début de ma campagne. Nous avons hâte de vous présenter l'équipe complète de La Sarre et d'Amos, car nous sommes à finaliser le processus d'embauche.

J'aimerais aussi remercier l'équipe de l'Assemblée nationale et son personnel. Il m'a été peu souvent donné d'observer une organisation aussi professionnelle, compétente et tournée vers les besoins de sa clientèle. C'est un exemple, et certainement que ces gens pourraient servir d'inspiration à plusieurs services publics. Je les félicite et les remercie de leur accueil.

Je remercie aussi l'équipe de Coalition avenir Québec pour son appui pendant la campagne. Je remercie mon premier ministre pour m'avoir fait confiance. Je tiens à dire un grand merci à tous les bénévoles de ma campagne électorale, une petite équipe compétente qui m'a supportée avec constance et brio. Ce que j'ai également mis de l'avant pendant cette campagne, c'est lorsque mon bon ami Alain me disait : Tu sais, Suzanne, en politique, quatre valeurs importantes, soit l'intégrité, l'humilité, la transparence et le leadership. Mon expérience de femme d'affaires et de mentor pour les jeunes entrepreneurs m'a appris que le travail d'équipe et le support dans les moments les plus difficiles nous font traverser bien des obstacles. J'ai l'intention de maintenir le cap et d'intervenir de façon constructive et positive.

En terminant, Mme la Présidente, sur une note un peu plus particulière, plusieurs pensent, et j'en suis, qu'on se comporte au travail et professionnellement comme on se comporte dans son environnement personnel. Personne ne peut être deux entités séparées. Notre famille et notre travail nous poussent toujours à devenir de meilleures personnes, à grandir à travers nos expériences, qu'elles soient positives ou négatives. Il est important de travailler pour la cause et non sa cause. Être nés dans une région éloignée nous apprend également à compter sur les autres. La communauté est importante et assure la survie. Il sera donc important pour moi de toujours avoir en tête les besoins de ma communauté lorsque nous prendrons des décisions qui peuvent les affecter. Rappelons-nous que la centralisation a laissé de graves séquelles dans

le réseau de la santé ces dernières années. Nous devons donner à chaque centre hospitalier ses lettres de noblesse. À ce titre, il est important de prendre soin de nos aînés, c'est eux qui ont tracé notre chemin. Il est aussi important de prendre en considération les réalités régionales.

Mme la Présidente, je serai heureuse de représenter les Abitibiens, Abitibiennes au cours des quatre prochaines années, mais, encore plus, je suis très fière d'être la première femme députée d'Abitibi-Ouest à l'Assemblée nationale. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Et maintenant je me tourne vers Mme la députée de Westmount—Saint-Louis pour son intervention.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination et de souligner que vous faites un excellent travail assise sur le trône. J'aimerais aussi féliciter tous mes collègues de l'Assemblée nationale et tous ceux et celles qui se sont présentés lors des dernières élections provinciales. Porter la voix de leurs concitoyens et concitoyennes et d'avoir le courage de se présenter comme candidat ou candidate méritent tout notre respect et admiration.

Première femme depuis la Confédération à être élue dans mon comté, ceci est un premier mandat pour moi, et j'ai le privilège de porter la voix des concitoyens et concitoyennes d'un des plus beaux comtés au Québec, Westmount—Saint-Louis. En ordre alphabétique, Westmount—Saint-Louis se retrouve dernier parmi les 125 comtés, mais je vous jure que mon comté est l'un des plus beaux, plus diverses, des plus riches et culturels et mérite beaucoup d'attention, surtout en matière d'éducation.

• (20 h 50) •

Un comté qui comprend la ville de Westmount, le centre-ville de Montréal, Ville-Marie, Shaughnessy Village, Golden Square Mile, Milton Park, les quartiers chinois et Victor Hugo, des sections du Vieux-Montréal et des sections du Plateau—Mont-Royal, Westmount—Saint-Louis bénéficie d'une économie en plein essor, du Quartier des spectacles, de beaux parcs, les universités de McGill et Concordia, des pavillons de l'UQAM, les cégeps Dawson et Marianopolis, le musée des beaux-arts, le Musée McCord, the Montréal General Hospital, the Montréal Neurological Institute, L'Hôpital chinois, mais le plus important de cette longue liste, qui n'est pas du tout complète, c'est nos citoyens incroyables et inspirants.

Et, en parlant de gens incroyables, je veux remercier tous ceux et celles qui m'ont permis de pouvoir être ici aujourd'hui : en premier lieu, merci à l'Association libérale de Westmount—Saint-Louis pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me permettant d'être leur candidate; our amazing president, Karin Marks; members of the executive, Adam Lekowsky, Fernand Lefebvre, Casper Bloom, Joseph Hung, Philip Emoralis, Jim Hannah. Thank you for believing in me and thank you for your help throughout the campaign. Thank you to my amazing friends, family and volunteers who gave their time and their support, my mom, Susan, Olivia, Ailsa, Chelsea, Frank, Irene, Connie, John, Anne, Maxeen, Phil, Christina, Jeff, Mary, Josh, Victor, Christian, Peter, Jonathan, and to the many more that I haven't named, including my secret weapon, whom I love very much. Thank you.

Et surtout un grand merci à tous mes concitoyennes et concitoyens de Westmount—Saint-Louis, pour qui je m'engage à me battre corps et âme pour m'assurer que vos intérêts sont non seulement entendus, mais sont respectés. Merci à mes enfants, Bianca et Samuel, les grands amours de ma vie, qui sont ma source d'inspiration et qui sont les deux raisons pour lesquelles je suis ici et pour qui je suis ici.

Samuel and Bianca are perfect examples of what is possible when we don't place limits on ourselves and when we embrace differences. My children have taught me patience, persistence and courage. They've taught me to see the world in new and interesting ways. They've taught me to see past labels and diagnoses and to respect differences. They've taught me that autism can be beautiful and especially, like other children on this spectrum, that what makes them special is not their needs, but their heart. But, above all, my children have taught me to speak up, to be an advocate, to leverage the power of my words and actions for positive change.

Étant porte-parole dans le dossier de la famille, non seulement j'entends vos besoins, mais je connais cette réalité, étant moi-même une mère célibataire de deux merveilleux adolescents autistes. Comme plusieurs le savent, cela fait déjà une quinzaine d'années au moins que je m'implique activement dans les organismes communautaires et dans notre réseau scolaire. S'impliquer n'est pas un choix, mais plutôt une volonté d'améliorer notre société. C'est d'ailleurs pourquoi je me suis toujours portée à la défense des personnes dans le besoin et que je continuerais à le faire pour les gens de ma circonscription.

I'm equally committed to fulfilling my campaign promises and to supporting the citizens of Westmount—Saint-Louis. I will be their voice and I will work to ensure that they have access to English-language healthcare.

De plus, je veillerai à ce que leur voix soit entendue à propos du transport et de la construction de Turcot. Je soutiendrai le développement des affaires et l'attraction des meilleurs talents pour nos industries, y compris la technologie. J'offre mon appui dans les démarches de la communauté chinoise pour l'établissement d'un nouveau centre. Et, en matière d'éducation, Westmount—Saint-Louis a des besoins criants pour des écoles et des partenariats pour réaliser leurs projets éducatifs. Les enfants et nos élèves ne peuvent pas attendre après nous. Il faut agir concrètement pour notre réseau public d'éducation, en partant de la petite enfance jusqu'à l'université. Et, en parlant de la petite enfance, mes concitoyens et concitoyennes de Westmount—Saint-Louis n'ont pas besoin de maternelle quatre ans, mais ils ont besoin de services en milieu de garde tels que la Garderie Fun Academy.

The religious symbols ban is also a priority for the citizens of Westmount—Saint-Louis, who expressed to me on a regular basis their distress and disappointment and how they are very concerned with the Government's position on this important issue. Targeting individuals based on what they wear and their personal religious beliefs breeds intolerance, and it is in complete opposition to the very values of tolerance and inclusion that we teach our children in our classrooms every day.

Je suis une ardente défenderesse de nos commissions scolaires. Alors, j'étais déçue et surprise de l'oubli important dans le discours inaugural de notre premier ministre, qui n'a pas reconnu le travail et le dévouement des employés au sein de nos commissions scolaires, tels que nos D.G., directeurs et directrices de services, nos employés de soutien, les employés de notre domaine de formation professionnelle et nos professionnels qui font partie d'équipes importantes avec nos professeurs et directions d'école, qui sont tous dédiés à la réussite de nos élèves au quotidien. La voix et la reconnaissance de chacun devraient être entendues. Les représentants locaux élus démocratiquement, le conseil des commissaires jouent un rôle crucial dans notre société, que ce soit pour la communauté anglophone ou francophone.

A right is a right, and I will fight to protect and defend our rights to have local, democratically elected representatives overseeing our school boards here, in Québec. The Premier stated in his inaugural speech that he would protect the historical rights of our community, followed by his plan to abolish them with the abolition of our school boards. This is not only contradictory, it is an affront to the community and democracy as a whole. The English-speaking community has successfully fought to preserve their rights and make their voices heard. We will never give up our constitutional rights. Management and control of our education system is fundamental and must be protected. And I would add that stating that we will abolish school boards is a clear sign that this Government does not understand the definition of a school board.

Une commission scolaire comprend un siège social ou, comme certains peuvent le voir, des centres de services qui offrent des services vitaux pour la réussite scolaire. Une commission scolaire comprend aussi des écoles, des centres, des enseignants, des élèves, des membres de la communauté et des chefs d'entreprise, des contribuables, des grands-parents, et chaque membre du gouvernement, chaque personne dans cette province fait partie d'une commission scolaire.

It has been proven and stated over and over again that abolishing school boards and making changes to governance has absolutely no benefit to the classroom. The priority for any government should be the success of our students and putting them first.

À titre de porte-parole officielle en matière du dossier de la famille, force est de constater qu'il existe aujourd'hui de multiples façons de traiter du dossier de la famille. Rappelons que plus qu'un enfant sur deux est né aujourd'hui hors mariage, un enfant sur quatre ne vit plus avec ses deux parents, un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale. Telle est la réalité de nos familles. Je prendrai en compte la diversité de leurs situations. J'entendrai la diversité de leurs aspirations. Je serai la porte-parole de toutes les familles. Je m'engage donc de défendre les mesures qui touchent les services éducatifs aux tout-petits, les mesures universelles de soutien aux enfants, le soutien financier pour les familles à faibles revenus, la conciliation famille-travail et les mesures qui touchent les familles avec des besoins particuliers.

Le gouvernement a pris un engagement, Mme la Présidente, envers les familles qui ont un enfant handicapé, et vous comprendrez que cet enjeu me tient particulièrement à coeur. Ils se sont engagés, en septembre dernier, de bonifier de 22 millions de dollars par année l'enveloppe pour les enfants lourdement handicapés. Avec des surplus budgétaires de 4 milliards de dollars, selon un récent article de *La Presse*, je me serais attendue à avoir cette bonification dans la mise à jour budgétaire. Mais, non, rien, pas un mot. Je suis déçue, mais surtout déçue pour ces familles qui comptaient sur le gouvernement de répondre rapidement à cet engagement.

Et, en parlant des engagements, ce gouvernement livre des demi-promesses. Les frais de garde, qu'il s'était engagé à un gel de tarif, et un tarif unique à 8,05 \$ par jour ne baisseront pas, ils vont même augmenter. Les allocations familiales qu'il avait promises de 1 200 \$ sont livrées à 500 \$. Des dossiers de suivre de près et qui sont au coeur de la communauté.

Et, en terminant, Mme la Présidente, c'est un honneur et un privilège pour moi de représenter les concitoyennes et concitoyens de ma circonscription ainsi que les citoyens du Québec. Vous pouvez compter sur moi pour travailler avec vous, pour vous et sans jamais oublier d'où je viens. Merci.

• (21 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Et je vais céder maintenant la parole à M. le député de Maskinongé.

M. Simon Allaire

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, permettez-moi, avant tout, d'exprimer mon grand bonheur, doublé d'une fébrilité de vivre ce moment historique. En fait, je dis bien moment historique, mais moment historique pour moi. Quand même, c'est la première fois que j'ai la chance de m'exprimer ici, au salon bleu, devant vous, ici, à l'Assemblée nationale. Mais, avant tout, c'est un rêve de petit gars. C'est un rêve de ti-cul, même, que j'oserais dire. Je pense que mes parents doivent écouter en ce moment. Ils doivent pleurer leur vie, là — je vais dire ça comme ça — de me voir ici, puis je ne les remercierai jamais assez de m'avoir donné ce privilège-là d'avoir développé un esprit critique, de m'avoir accompagné tout au long de ma jeunesse en me donnant l'opportunité de m'intéresser à la vie publique, à la vie culturelle, de m'avoir donné l'opportunité aussi de discuter en famille des enjeux de société, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui je pense que ça a grandement contribué à développer mon bagage de culture générale. Donc, sachez que je suis pleinement conscient du privilège qui m'est donné de le faire, de la grande responsabilité qui vient avec ce privilège que j'ai aujourd'hui.

Ensuite, Mme la Présidente, je voudrais remercier chaleureusement les électeurs de la circonscription de Maskinongé qui ont choisi massivement le changement. Je tiens à leur réitérer aujourd'hui mon engagement à être

courageux pour incarner ce changement, et je dirais même audacieux. Je tiens également à leur assurer que, depuis le 1er octobre, je suis le député de tous les citoyens, et ce, peu importe leur allégeance politique.

Si vous me le permettez, Mme la Présidente, je souhaite aussi remercier du fond du cœur mon équipe de campagne et ma famille. Une telle aventure n'est possible que si nous sommes plusieurs à y croire. Martin Poisson, candidat de 2014 au niveau de la Coalition avenir Québec, je te remercie d'avoir fait partie de mon équipe. Une chance que tu étais avec moi. Jean-Claude Ayotte, c'était le festival de la métaphore pour me motiver chaque jour en campagne électorale, un fin stratège. Merci, Jean-Claude. Marylène Le Houillier, une communicatrice hors pair. Merci, Marylène. Tu m'as fait traverser une crise à grande vitesse, je t'en remercie grandement. Denis Leclerc, un backbencher, un allié inconditionnel. Merci, Denis, d'avoir été là pour motiver les troupes à ta façon. Merci également à tous les bénévoles qui ont pris part à l'aventure.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement mon collègue ministre, de Nicolet-Bécancour. Merci, Donald, pour ta grande confiance, je l'apprécie énormément. Je tiens également à remercier mes quatre autres collègues de la Mauricie, vous avez fait rayonner la Mauricie en campagne électorale. Maintenant, on a la chance d'avoir deux ministres au sein de notre équipe. Je pense que la Mauricie va rayonner encore davantage pour les quatre prochaines années à venir.

Vous savez, Mme la Présidente, je suis un privilégié, ayant pu grandir et — pardon, mon Dieu! la nervosité — m'épanouir au sein d'une famille aisée, unie et aimante, je l'ai dit tantôt. Je tiens, ainsi donc, à remercier mes parents, mais également ma complice des 20 dernières années, Nancy, et mes enfants, naturellement, d'avoir fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui. Avec eux, pour eux, je travaillerai chaque jour avec passion, cœur et dévouement au service des citoyens de ma circonscription. Émy et Olivier, je souhaite que vous soyez aussi fiers de moi que moi, je suis fier de vous.

Maskinongé, en Mauricie, est immense en superficie, mais également en talent, et en richesses, et en défis à relever. En termes de défis, Mme la Présidente, je fais surtout allusion au fait qu'une grande portion du territoire est rurale, alors qu'une partie de la ville de Trois-Rivières complète le tout. Nous avons donc à composer avec des défis ruraux et urbains. Mais sa diversité devient un atout, une complémentarité quand les différents acteurs de développement économique et social travaillent ensemble.

La MRC de Maskinongé, plus isolément, comporte, à elle seule, 17 municipalités, Mme la Présidente. Elles sont toutes aussi uniques que bucoliques. C'est aussi la MRC la plus agricole de la région avec 550 fermes sur le territoire. Mais, au-delà de la beauté majestueuse de son territoire, de ses courbes invitantes, de ses lacs, de ses collines, de ses couleurs, la MRC de Maskinongé est surtout composée d'humains hors du commun. Je vous invite d'ailleurs, Mme la Présidente, et vous, chers collègues, à vous promener sur la plateforme maski.quebec — retenez ça, maski.quebec — afin de prendre le pouls de cette communauté d'acteurs socioéconomiques, de producteurs, agriculteurs, artisans, bref, de cette communauté vivante et vivifiante où le touriste est roi. Venez nous voir, vous ne le regretterez pas. Que ce soit pour une visite au magnifique parc des Chutes-de-Sainte-Ursule ou encore pour venir à la rencontre des fameux lutins de Saint-Élie-de-Caxton, que ce soit pour découvrir notre terroir dans l'assiette des nombreux restaurants réputés du territoire ou encore pour cette balade en kitesurf à Pointe-du-Lac qui vous impressionnera assurément, vous verrez, dans Maskinongé, il y en a vraiment pour tous les goûts.

Je mentionne d'entrée de jeu une communauté tissée serrée, Mme la Présidente. Eh bien, nous avons pu le voir, cette grande solidarité, proximité et résilience qui habitent notre monde, lorsqu'en septembre dernier, en pleine campagne électorale, les organismes communautaires de première ligne ont dû évacuer d'urgence le centre qui les abritait et qui est devenu dangereux pour eux. Vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'à partir de ce moment tous et chacun se sont serrés les coudes, et ce dossier est devenu prioritaire tant pour moi que pour l'ensemble de la collectivité de mon territoire.

Vous savez, j'ai œuvré plus d'une quinzaine d'années en développement économique dans les centres locaux de développement, et plus particulièrement, dans les quatre dernières années, comme gestionnaire chez Desjardins Entreprise. Ces expériences m'ont permis d'accompagner bon nombre d'entrepreneurs dans leurs projets. Mon amour pour l'entrepreneuriat — et le mot «amour», ici, n'est pas très fort — a été la bougie d'allumage de mon désir de faire de la politique et de faire partie des solutions pour contribuer activement à faire évoluer le Québec et à sa ténacité à entreprendre davantage.

Pour les mois et les années à venir, plusieurs projets et priorités me tiennent à cœur. Je compte travailler sans relâche avec les acteurs du milieu afin de diversifier les solutions mises de l'avant pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, notamment, spécialement dans le secteur du meuble et notamment dans le secteur de l'agroalimentaire. Je souhaite également offrir mon support aux municipalités pour des projets d'infrastructure. Un hub agroalimentaire verra aussi le jour à Louiseville, ville-phare de la MRC de Maskinongé, et je travaillerai en étroite collaboration avec la MRC et les producteurs locaux afin de mener à bien ce projet et y adjoindre une plateforme transactionnelle numérique.

Les défis de l'éducation et de la santé, entre autres, seront aussi au cœur de mes actions, mais également développer la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Naturellement, je pourrais vous parler pendant des heures de ma circonscription. Je reviendrai au fil des prochaines semaines pour vous en parler davantage.

Je dois, en terminant, prendre quelques minutes pour remercier trois personnes extraordinaires qui font maintenant partie de mon équipe. Marjolaine, Marie-Pierre, Lucie, je vous souhaite d'avoir énormément de plaisir dans cette aventure avec moi. Sachez que vous avez toute ma confiance, et je suis convaincu que vous allez représenter Maskinongé, me représenter également dans vos tâches de façon professionnelle et avec rigueur, en adoptant tout le temps une approche axée sur les résultats. Et certains me reconnaîtront sûrement maintenant parce que je dirais même que les trois membres de mon équipe auront une gestion de rendement. Je pense qu'un député se doit d'avoir cette rigueur-là. On gère des fonds publics, on est nous-mêmes des gestionnaires, donc chacun des membres de mon équipe aura une gestion de rendement pour les amener à se dépasser eux-mêmes.

En terminant, j'aimerais aussi remercier l'équipe de l'Assemblée nationale pour leur chaleureux accueil. Je remercie aussi, bien sûr, mon chef, le premier ministre François Legault, et mes collègues de la Coalition avenir Québec.

Il faut avoir vécu une campagne électorale pour comprendre que le parallèle avec le sport est de circonstance — moi qui adore le hockey — pour comprendre qu'en politique, peut-être encore plus que partout ailleurs, le travail d'équipe est de mise pour comprendre aussi que marquer des buts, c'est bien, mais faire des passes, c'est encore mieux. Soyez donc assurés, Mme la Présidente, que je serai ce joueur d'équipe pour les quatre prochaines années à venir. Merci de m'avoir écouté.

• (21 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député de Maskinongé. Et je voudrais faire un chaleureux rappel à tous, on doit appeler un membre de cette Chambre par son titre, et non pas par son nom.

Maintenant, pour la suite de ce débat, je vais me tourner vers M. le député de D'Arcy-McGee.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Merci, Mme la Présidente. J'ai l'honneur de me lever dans cette Chambre pour intervenir sur un deuxième discours inaugural d'un gouvernement à la suite des élections générales, cette fois-ci en tant que membre de l'opposition officielle. L'honneur est, tout de même, réel et profondément apprécié.

I was a young and naïve 58 year-old rookie when the electors of D'Arcy-McGee accorded me the privilege of representing them for the first time on April 7th 2014. I'm humbled that they chose to do so again on October 1st 2018.

Je tiens d'abord à remercier ces électeurs et ces électrices, ainsi que les nombreux bénévoles qui m'ont accompagné durant la campagne. Je suis très respectueux et reconnaissant du fait qu'ils auraient pu prendre ces soirées de porte-à-porte, ces après-midi de la fin de semaine au téléphone, ces heures confiées à la distribution de dépliants pour faire d'autres choses, pour profiter de leur famille, pour lire un bon livre, pour faire n'importe quoi d'autre.

Instead, they honored me with their support, their friendship and their passion for the democratic process.

Donc, je dis merci surtout à mon équipe, Liz Prass, Chris Savard and Sofia Zukelman, à la présidente de l'Association libérale de D'Arcy-McGee, Orna Hilberger, et les membres, et à Carole Katz, Meena Kahn, Aline Malka, Sid Kronish, David Kao, Felicidad Rosalis, Mitch Kujavsky, Larry Markowitz, Fran Gutman and Rena Entus. There are so many more. I know who you are, and you know who you are, and I apologize if time requires that I cut this list short.

Comme l'ensemble de mes collègues lors de leur première intervention dans cette Chambre, j'en suis certain, mes pensées et mes sentiments reviennent ce soir aux gens que j'aime et qui me touchent avec leur amour en retour. J'ose croire que mes parents auraient été fiers de leur fils cadet... leur fille cadette... leur fils cadet, voilà.

I lost my dad almost a half century ago, just before my 13th birthday, but his wisdom, his sense of justice, his wonderful ability to connect with and rejoice in people regardless of their standing, their intellect or their influence guide me to this day and everyday. My mom died some seven years ago. Despite her battles with illnesses, mental and physical, she left me with her love and her uncanny ability to seek out and destroy pretense and pomposity wherever it reared. I'll admit that this is a skill that I hope I've inherited, and, yes, it's one that can be useful in politics.

Et, à ma conjointe, Hélène, à nos précieux enfants, Zoë et Vincent, les mots ne sont même pas nécessaires, vous le savez.

La circonscription de D'Arcy-McGee a beaucoup changé cette fois-ci à la suite des modifications de la carte électorale. Aux villages de Côte-Saint-Luc et Hampstead s'ajoute maintenant une grande tranche de la communauté de Snowdon—Côte-des-Neiges. Néanmoins, je continue d'être le seul député à représenter une forte pluralité de résidents, comme moi, issus de la communauté juive, et un des rares députés à représenter une majorité de résidents, comme moi, issus de la communauté québécoise de langue anglaise, et une forte pluralité, hélas, comme moi, d'ainés. Par contre, il y a maintenant au sein de la circonscription une diversité de résidents et résidentes originaires des Philippines, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Vietnam, du Moyen-Orient et d'ailleurs.

This diverse and dynamic riding has changed, but its challenges, for health and seniors care, will continue to be top of mind, as will Québec's capacity to welcome and celebrate diversity. The unique and compelling presence of one of the world's largest populations of Holocaust survivors and their children within the riding will forever contribute to my profound conviction that political activity and influence be exercised always with care, respect, selflessness and compassion. The problems of housing, poverty and exclusion, now more present in the riding, will demand that I deliver a strong voice for advocacy on those pressing issues as well.

Au nom des résidents et résidentes de la circonscription, je vais veiller sur quelques grands enjeux, entre autres, qui nous préoccupent depuis un certain temps. Un, le prolongement du boulevard Cavendish, pas nouveau, ce dossier-là. Est-ce que ce gouvernement va assurer la vitalité, la sécurité et le bien-être des citoyens de Montréal et ailleurs en incitant que la ville de Montréal honore son engagement d'aller de l'avant avec ce projet essentiel? Est-ce que ce gouvernement va investir des ressources conséquentes avec ses responsabilités?

Deuxièmement, Mme la Présidente, la mise en branle de la phase IV des rénovations de l'Hôpital général juif, ce bijou qui appartient aux Québécoises et Québécois de toutes origines.

Et, trois, l'appui accru et nécessaire aux proches aidants ainsi qu'aux soins des aînés en résidence et en CHSLD, avec l'accent constant sur les services, et non pas sur les structures.

Chacun des élus de cette Chambre amène avec eux et avec elles un certain bagage qui peut alimenter nos interventions et, j'espère, contribuer positivement à nos délibérations. Dans mes vies antérieures, j'ai travaillé en tant que directeur général de quatre organismes de défense des droits des communautés de langue anglaise et juives ainsi qu'au réseau des commissions scolaires de langue anglaise. Je constate que le discours inaugural du premier ministre a été peu volubile sur ces sujets, je vais le dire comme ça. Conséquemment, je me permettrai de suivre de très près, avec mes

collègues de l'opposition officielle, l'évolution du nouveau gouvernement sur ces enjeux préoccupants qui touchent à mon bagage.

Dans un premier temps, l'avenir des commissions scolaires élues. La CAQ, je le soumets, continue d'ignorer, à son propre péril, la contribution de ces gouvernements de proximité en éducation à la réussite ainsi qu'à l'épanouissement de nos jeunes. De plus, la jurisprudence de qualité constitutionnelle devrait interpeler ce nouveau gouvernement à repenser ses plans, même si le premier ministre les a réitérés dans son discours inaugural de la semaine passée.

Deuxièmement, le port des signes religieux. Bon, notre formation va attendre l'éventuel projet de loi à ce sujet pour se prononcer. Je n'irai pas beaucoup plus loin, sauf pour dire que notre gage collectif du succès ne soit pas des petits sondages du matin, mais la qualité et la capacité de nous tous de vivre ensemble, de s'aimer dans notre diversité de caractère uniquement et fièrement québécois.

Finalement, que la promotion et le rayonnement de notre langue commune, le français, soient assurés par la générosité d'esprit, par l'inclusion et par la reconnaissance que les Québécoises et les Québécois de langue anglaise et que les Québécoises et les Québécois issus des communautés culturelles sont des alliés, et non pas des adversaires dans cette mission essentielle et continue. Même si je ne connais peut-être pas toutes les paroles du *Temps d'une dinde* ni des *Blues du businessman*, j'adore notre langue française et je partage la responsabilité de la faire rayonner. (S'exprime dans une langue autochtone). Je tiens à saluer les chefs des Premières Nations et les communautés inuites. J'ai le privilège d'être porte-parole de l'opposition officielle pour les affaires autochtones. Au fil des quatre prochaines années, j'espère être à la taille de ces responsabilités et contribuer à enrichir un dialogue de nation à nation et des relations qui vont porter des réels résultats. Pour les membres de ces communautés au Grand Nord, à travers le territoire du Québec, sur les réserves et en nombre croissant à Montréal, les défis sont énormes, mais ainsi que le potentiel. Mes conversations préliminaires avec quelques chefs autochtones, avec les responsables autochtones des organismes d'accueil et d'entraide me parlent d'une volonté d'un partenariat, d'une détermination de briser les stéréotypes et de l'importance de bâtir sur cet énorme potentiel de chacune de ces communautés.

• (21 h 20) •

I had the honor of meeting Nigel Adams at a youth leadership seminar at Bishop's University this summer. Nigel is 26. He's from Kangiqsujuak, one of the three northern villages of Nunavik. He and his two friends spoke at the seminar with great pride and even deeper pain of their difficult lives in recent past. Nigel showed enormous courage in sharing the story of his lost, this past year, of his brother to murder, and the subsequent suicides of his uncle and his best friend. He also spoke about healing and reconnecting with his traditional way of life. Nigel is striving to help his community heal and to secure the needed and deserved involvement, and support of Government in public services. I look forward to staying in touch with Nigel. I trusted his advice, sensitivity and friendship will help me do a better job over the next four years.

Chacun des 125 députés élus dans cette Chambre a le privilège ainsi que la responsabilité de contribuer à faire avancer le Québec d'ici octobre 2022. J'ose croire que nous pourrions apprendre, que nous pourrions nous inspirer du peuple autochtone devant ce défi qui est le nôtre. Vous me permettez de vous raconter brièvement une allégorie autochtone qui le démontre.

An old Cherokee is teaching his grandson about life. A fight is going on inside me, he says to the boy. The same fight is going on inside you and inside of every other person too. It is a terrible fight, and it is between two wolves. One is evil, he is anger, envy, sorrow, greed, arrogance, self-pity, guilt, resentment, inferiority, lies, false pride, superiority and ego.

Et puis il y a l'autre loup, il raconte. L'autre loup est bon et n'est que joie, paix, amour, espoir, sérénité, humilité, bonté, bienveillance, empathie, générosité, vérité, compassion et foi. Le petit-fils réfléchit pendant une minute, puis demande à son grand-père : Mais, grand-père, lequel des deux loups va gagner? Le vieux Cherokee lui répondit simplement : Celui que tu nourris.

J'ose espérer que ce gouvernement va s'inspirer de ces mots. Par contre, le discours inaugural du premier ministre m'inquiète. Le grand chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, a réagi au discours ainsi en entrevue avec TV5, et je le cite : «Très peu a été dit, à peine une ou deux références en lien avec les réalités de nos peuples.»

Motion formulant un grief

Ce qui m'amène, Mme la Présidente, à proposer l'adoption par l'Assemblée nationale de la motion de grief suivante : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste et le premier ministre pour l'absence d'une vision humaniste sur l'avenir des relations gouvernementales avec les Premières Nations et les Inuits, avec qui nous partageons le territoire québécois.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de D'Arcy-McGee, et je vous rappelle que votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et maintenant, pour la suite de ce débat, M. le leader adjoint...

M. Schneeberger : Oui. Mme la Présidente, avec le consentement de l'opposition, je demanderais que la députée de Bellechasse puisse poursuivre quelques minutes après 21 h 30 pour qu'elle puisse finir son allocution.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, est-ce qu'il y a consentement pour dépasser quelques minutes après 21 h 30?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Il y a consentement? Alors, Mme la députée de Bellechasse, vous avez la parole.

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, je vous salue et je réitère tout l'honneur que j'ai de prendre la parole en ce lieu historique à vos côtés et de faire partie de cette cohorte de nouveaux et de nouvelles députés qui ont été élus à la dernière élection.

Plusieurs personnes m'ont appuyée, encouragée, aidée lors de cette élection, et je souhaite que mes tout premiers mots leur soient adressés. Tout d'abord, un immense merci du plus profond de mon cœur aux gens de ma circonscription de Bellechasse qui m'ont témoigné leur confiance lors du scrutin. J'aimerais leur dire que j'honorerai le mandat qu'ils m'ont confié en demeurant à leur écoute, disponible et vaillante. J'aimerais qu'ils sachent que je suis déterminée à travailler à la réalisation de leurs projets et à les représenter le plus fidèlement possible à l'Assemblée nationale. Ils sont, tout un chacun, des gens attachés à leur territoire qui espèrent ce qu'il y a de mieux pour leur communauté.

Je veux dire merci aux membres de ma famille, Nicolas, Delphine, Florence et Camille, qui m'appuient chaque jour. Je salue avec reconnaissance la merveilleuse équipe de bénévoles qui ont mis leur temps, leur énergie et leur passion pour mener rondement cette élection. Je pense aussi aux députés de la Coalition avenir Québec de Chaudière-Appalaches et à toute l'équipe de la permanence nationale qui m'ont encouragée et donné de précieux conseils. Je désire aussi saluer la contribution de ma prédécesseure, en la personne de Mme Dominique Vien, qui a représenté les gens de Bellechasse dans cette enceinte pendant près de 15 ans.

Mme la Présidente, je suis la députée d'un comté aux mille beautés. Il s'agit d'une circonscription de 55 000 habitants située principalement en milieu rural, au cœur de Chaudière-Appalaches, aux paysages à couper le souffle, aux gens généreux et créatifs. Bellechasse offre de magnifiques destinations touristiques tout au long de l'année. Que ce soit le Parc régional du Massif, à Saint-Philémon, les chutes au parc à Armagh, le centre de ski du Mont-Orignal ou du Massif du Sud, le magnifique lac Etchemin, pour ne nommer que ceux-ci, tout est là pour offrir des moments de détente sans pareil.

Bellechasse est peuplée de gens passionnés, ingénieux et surtout fiers de leur coin de pays. Les gens de la MRC de Bellechasse, des Etchemins et de Lévis travaillent fort pour développer leur région. J'ai le privilège de compter sur des élus municipaux qui sont totalement dédiés aux mieux-être de leurs concitoyens. Ils sont les acteurs de premier plan dans le développement économique du comté. Depuis mon élection comme députée, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs représentants des 29 municipalités et de la ville de Lévis. Ils m'ont présenté leurs projets, m'ont parlé des défis auxquels ils doivent faire face. Je leur redis aujourd'hui toute ma détermination à les épauler dans leurs démarches.

Je veux aussi saluer les dirigeants et les bénévoles qui oeuvrent au sein des organismes communautaires dans la région de Bellechasse, Pintendre et des Etchemins. J'ai pu apprécier leur dévouement de tous les instants à chercher des solutions et des moyens pour venir en aide aux gens qui en ont besoin. Je sais d'ailleurs qu'actuellement plusieurs bénévoles travaillent à la réalisation des paniers de Noël. Je les salue et je leur offre ma plus entière collaboration, ainsi que celle de mon équipe de bureau de comté.

Par ailleurs, à l'instar des résidents du Québec, les Bellechassois se préoccupent de leur qualité de vie, Mme la Présidente. Les enjeux principaux qui attirent leur attention sont l'accès aux soins de santé, qui sont trop longs et trop loin pour plusieurs d'entre eux, la baisse démographique et la dévitalisation, qui ont aussi un impact sur nombreux éléments essentiels, les services municipaux, les écoles de village, la survie des églises et même des commerces de proximité. Je me suis engagée à les soutenir dans les projets de revitalisation qui seront proposés.

L'agriculture représente une grande part de l'économie de Bellechasse. Durant ma campagne, j'ai eu la chance d'être accueillie par plusieurs producteurs agricoles qui ont généreusement donné leur temps pour me donner des explications et me faire connaître et apprécier leurs productions, leurs enjeux, leur apport à notre économie, notre garde-manger. Je leur offre mon support dans les nombreux défis qu'ils ont à relever.

Il y a aussi les entrepreneurs et industriels de Bellechasse qui peuvent compter sur ma plus grande collaboration. Le talent et l'ingéniosité sont très présents chez les Bellechassois. Plusieurs entreprises de Bellechasse fabriquent des biens qui se retrouvent aux quatre coins du monde, ce qui n'est pas peu dire de la qualité, du savoir-faire des gens de chez nous.

• (21 h 30) •

Je sais que les défis qui sont devant eux sont nombreux notamment celui du manque de main-d'oeuvre. Ils peuvent compter sur mon appui pour contribuer à leur développement, leur avancement.

Bien entendu, le troisième lien routier à l'est entre Québec et la Rive-Sud est une priorité pour le développement de Bellechasse. Ce projet-phare est une source de motivation et d'espoir, et, comme l'a souligné notre premier ministre, il permettra de construire un véritable système de transport structurant entre les deux rives, de réduire la congestion et le kilométrage parcouru par les camions de marchandise. Je compte ne lésiner aucun effort pour qu'il soit mené à terme.

Je profite de ce moment pour exprimer ma gratitude à mon chef et premier ministre, qui m'a attendue patiemment pendant mes moments d'hésitation, lorsque je vivais des moments très difficiles en famille lors du décès tragique de mon fils, Raphaël, survenu en novembre 2016. Je souligne au passage l'accueil de toute l'équipe, particulièrement de notre directrice, Brigitte Legault, et de la députée de Montarville. Il m'a appuyé à maintes reprises en campagne électorale, m'a confié la fonction d'adjointe parlementaire du ministre de la Famille, une fois élue. Il sait à quel point la famille est un sujet capital et central pour moi. La famille et nos enfants représentent le plus précieux cadeau que la vie nous offre. Je reconnais l'importance du bien-être, de la sécurité de nos tout-petits et de nos grands, des services à la famille adaptés à la vie d'aujourd'hui et d'un milieu de vie qui soutient le développement de la famille. Ils sont notre bonheur, notre richesse, notre avenir.

Finalement, je veux profiter de cette allocution en Chambre pour saluer chacun de mes collègues qui siègent ici, à l'Assemblée nationale. Peu importe de quel côté de la Chambre nous nous retrouvons, peu importe la formation politique à laquelle nous appartenons ou encore le projet politique que nous portons, nous avons tous à coeur le mieux-être de nos concitoyens et le développement du Québec. Je souhaite que nous puissions faire équipe ensemble pour être au service des gens qui nous ont élus. Nous voulons tous un Québec meilleur. Je souhaite que cette 42e législature nous permette d'agir maintenant pour le Québec de demain. Et je vous assure, Mme la Présidente, je suis de cette nouvelle cohorte de députés dont on parlera encore longtemps. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, Mme la députée de Bellechasse.

Ajournement

Et maintenant, compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux au mercredi 5 décembre, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 21 h 33)